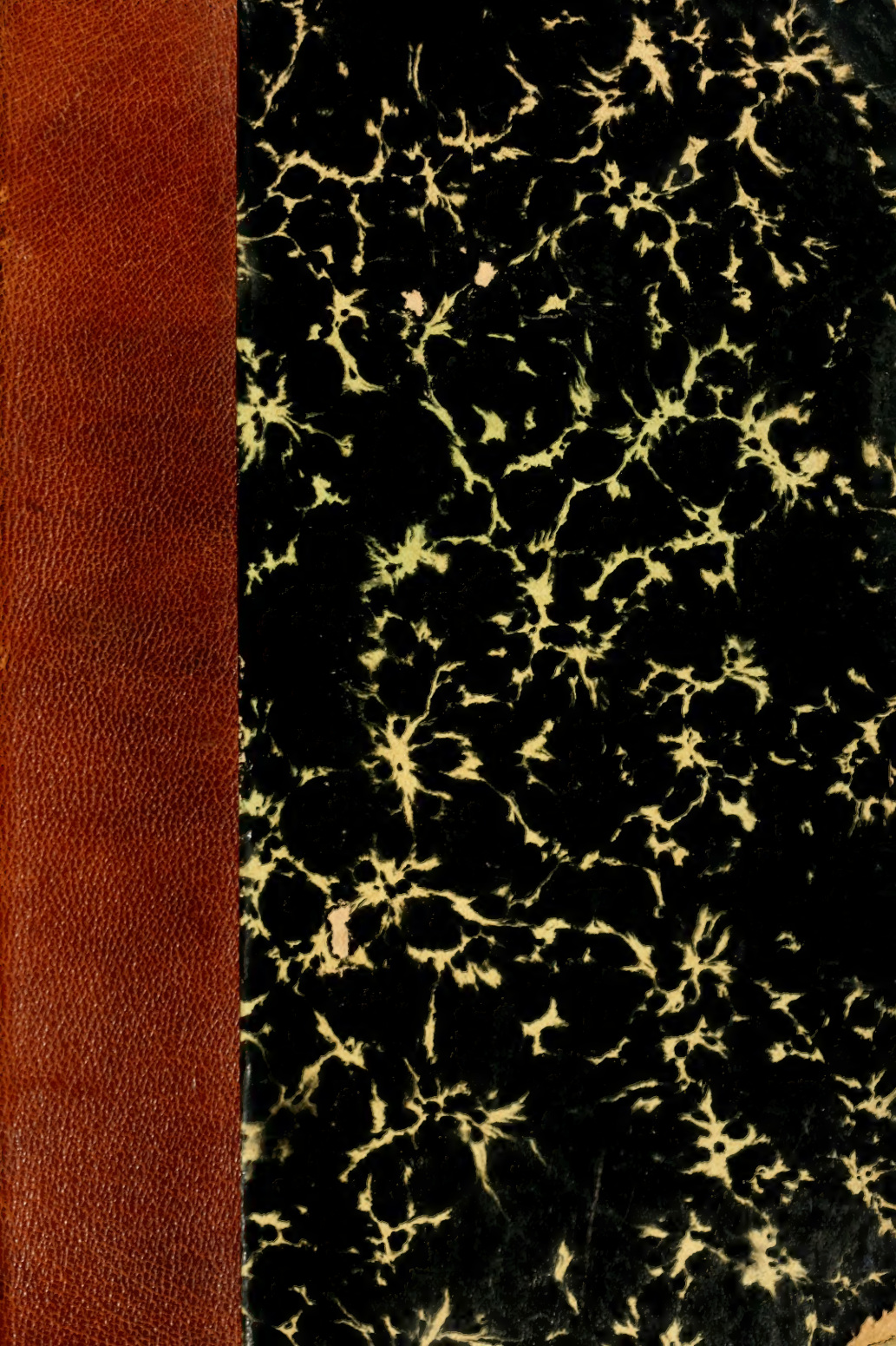

L'ESPADON SATYRIQUE

DE

CLAUDE D'ESTERNOD

COLLECTION DES SATIRIQUES FRANÇAIS

PAR

FERNAND FLEURET ET LOUIS PERCEAU

I. Les Œuvres Satyriques du Sieur de Sigogne. *L'Édition*, 1920.

II. L'Espadon Satyrique de Claude d'Esternod. *Librairie du Bon Vieux Temps*, 1922.

SOUS PRESSE :

Le Cabinet Satyrique, première édition critique, en deux volumes.

Pour paraître prochainement :

Les Œuvres Satyriques de Pierre Motin.

Les Œuvres complètes de Mathurin Regnier.

Les Délices Satyriques.

L'ESPADON SATYRIQUE

FRONTISPICE DE L'EDITION DE COLOGNE, 1695.

L'ESPADON SATYRIQUE

DE

CLAUDE D'ESTERNOD

PREMIÈRE ÉDITION CRITIQUE,
D'APRÈS L'ÉDITION ORIGINALE DE 1619,
AVEC UNE PRÉFACE, UNE BIBLIOGRAPHIE,
UN GLOSSAIRE,
DES VARIANTES ET DES NOTES

PAR

FERNAND FLEURET ET LOUIS PERCEAU

185111
1.11.23

SATIRIQUES FRANÇAIS

PARIS
LIBRAIRIE DU BON VIEUX TEMPS
JEAN FORT, ÉDITEUR
12, RUE DE CHABROL, 12

1922

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

trente exemplaires sur papier d'Arches
numérotés de 1 à 30.

PQ
1794
E84E9
1922

A

PIERRE MAC ORLAN

CAPITAINE DE L' « ÉTOILE MATUTINE »

EXCELLENT ÉCRIVAIN

PRÉFACE

Une erreur de Brossette, répétée sans contrôle par l'Abbé Goujet et plusieurs autres critiques, fit longtemps passer Claude d'Esternod, capitaine franc-comtois, pour un pseudonyme du baron François Pavie de Fourquevaux, gentilhomme gascon. Ce dernier était le fils de Raymond de Beccarie de Pavie, ambassadeur de France en Espagne, et, de plus, auteur de quelques traités diplomatiques et militaires. L'un de ces traités, l'*Instruction sur le faict de guerre*, fut publié par Vascosan comme un ouvrage de Guillaume du Bellay. François Pavie de Fourquevaux était un ami de Mathurin Regnier, qui lui dédia la seconde de ses *Épîtres*. On lui doit *Les Vies de plusieurs grands capitaines françois* (1), où son père

(1) Paris, 1643, in-8. Il mourut le 6 mars 1611, c'est à-dire huit ans avant la publication de l'ouvrage poétique qu'on lui attribue. Il était né au château de Fourquevaux, près de Toulouse, et tint les emplois de surintendant du roi de Navarre, avec le titre de gentilhomme de la Chambre. Sur cette famille cf. d'Hozier : *De Beccarie de Pavie*, 2e registre, 1re partie, p. 13.

Voici la nomenclature des œuvres de son père, Raimond de Beccarie de Pavie, Sieur de Fourquevaux. *Instruction sur le faict de guerre*, Paris, 1548, in-fol., 1553, in-8 ; *Della Disciplina militare di*

n'est pas oublié; il lui consacra même un sonnet-épitaphe, par quoi l'on voit qu'il fut un bon fils et qu'il manqua de génie.

Cependant, la première édition de l'Espadon n'est pas signée du nom de d'Esternod, mais de celui de *Franchère*, anagramme de Refranche, terre que l'auteur possédait en Bourgogne, et qui est redevenue la propriété de la famille (2). On crut donc que *Franchère* pouvait être un domaine de François Pavie; puis, le poète ayant signé de son nom patronymique les éditions successives de son recueil, on pensa sans détour que c'était un nouveau pseudonyme de Fourquevaux.

L'erreur de Brossette s'explique aisément : elle tient à une confusion entre deux hommes qui touchent à l'Espagne, l'un par la Franche-Comté, l'autre par les offices de son père et la proximité de son lieu de naissance. L'éditeur de Despréaux et de Regnier pratiquait auprès des vieillards la documentation verbale, comme Clément Marot le fit pour Villon : il y a

M. di Langé, Libri III, tradosti della lingua francese nella italiana, da Mambrino Roseo, Venitia, 1571, in-8; Lyon, 1592, in-8; *Lettres d'État*, Bibl. nat. mss. fr. 10751 et 10752; Abbé Douais : *Une importante correspondance du XVIe siècle*, Paris, Picard, 1891, in-8; *Dépêche de M. de Fourquevaux*, Paris, s. d. — Cf. Bayle, *Dict. Histor.*, 1734, t. I, art. *G. du Bellay*, 728, G, colonne II.

(2) Refranche fut autrefois, de 1590 à 1630, une mouvance de la seigneurie d'Eternoz. Son château est un corps de logis du XVIe siècle, avec une tourelle-escalier hexagonale, dont l'entrée est défendue par un machicoulis. L'une des fenêtres porte, sur la pointe de l'arc, un écusson et une rose. Les Picoteaul, Picoteaux, ou Picoteau, écuyers, y ont résidé en sous-inféodation. Le château, vendu comme bien national pendant la Révolution, passa par divers possesseurs. Le docteur A. F. C. d'Eternod en est actuellement propriétaire. Sur les premiers seigneurs de Refranche, cf. Ulysse Robert. *Testaments de l'officialité de Besançon*, Paris, Imp. Nation., 1902 et 1907, t. I, 111, 334, 468, 540; t. II, 189, 216.

CHATEAU DE REFRANCHE

Propriété de D. D'Eyrand

lieu de croire qu'il mêla deux conversations entendues le même jour et peut-être de la même bouche, l'une concernant Fourquevaux, et l'autre Claude d'Esternod. Mais l'origine de la confusion est certainement un *Claude* de Fourquevaux, qui lui fut nommé, et dont parle Brantôme dans son *Discours sur les Duels*.

La note du scoliaste, amplifiée par l'Abbé Goujet, et par Dreux du Radier dans sa préface aux *Satires de Perse*, convainquit, à la fin du XVIIIe siècle, un descendant des Fourquevaux, nommé J.-B. Pavie, qu'il comptait un poète parmi ses aïeux, outre des ambassadeurs, des courtisans et des hommes de guerre. Plein d'un zèle qui l'honore, ce rêveur en écrivit avec la plus grande certitude, le 24 frimaire an IV, au bon Mercier de Saint-Léger. Il soutint sérieusement que le nom d'Esternod était un *sobriquet* de son ancêtre, duquel il se proposait de publier des mémoires manuscrits, relatifs à l'histoire de Charles IX et de Philippe II. Gustave Brunet, qui prétend avoir eu cette lettre sous les yeux, en usa contre Weiss, qui, dans un article de la *Biographie Michaud* concernant Fourquevaux, retirait à celui-ci la paternité de l'*Espadon* pour la restituer à Claude d'Esternod. Paul Lacroix, réimprimant le recueil en 1863, s'embrouilla dans ces opinions contradictoires ; finalement, il éclaira tant bien que mal le lecteur de sa critique vacillante, qui passe encore pour un flambeau d'érudition chez les aveugles.

Il était inutile, comme le fit Paul Lacroix, d'invoquer l'opinion plus ou moins sûre de ses confrères

Edouard Fournier et Charles Nodier : il suffisait de s'en tenir à l'*Armorial* ou tout autre ouvrage nobiliaire, et d'y puiser en outre la conviction que le nom de *Franchère* est bien l'anagramme de Refranche, puisque cette seigneurie figure dans les fiefs de la Maison d'Esternod. Il serait tout aussi inutile de s'arrêter à Sainte-Beuve, aujourd'hui que la vérité est établie. Afin de s'éviter la moindre recherche et de satisfaire tout le monde en rapprochant les contraires, il inventa que François de Fourquevaux et Claude d'Esternod avaient écrit l'*Espadon Satyrique* en collaboration ! Est-il possible que deux grands escamoteurs comme Sainte-Beuve et Paul Lacroix se soient jamais regardés sans rire ?...

*
* *

La famille d'Esternod (3) tire son nom d'une seigneurie de Franche-Comté (4), sise dans le canton

(3) Ou d'*Eternod*, ou encore *d'Eterno*, orthographes phonétiques qui se sont conservées dans les noms des représentants actuels de cette maison, que l'on croit issue des souverains de Bourgogne. Voici les autres graphies que l'on rencontre au cours des siècles : *Esternoz*, *Estarno*, *Extarnoz*, *Esternaux*, *Esternaud*, *Esternol*, *Esternos*, *Esternouls*, *Esternoux*.

(4) Cf. Bibl. Nat. *Pièces originales*, Preuves, f° 2 et 3. Gui d'Eterno, petit-fils dudit Eudes, et qualifié aussi de chevalier, fait hommage, le lundi après la fête de la Toussaint, l'an 1329, à noble homme et puissant messire Thiebaut de Sgei, chevalier, à cause d'une maison qu'il possédoit au lieu d'Esternol, joignant celle de Richard d'Esternol.

Les archives de la branche comtoise ont été perdues, brûlées ou dispersées. C'est pourquoi les renseignements donnés par l'Abbé Guillaume, dans son *Hist. des Sires de Salins*, sont si précieux. Ils le

d'Amancey, près de Salins, et qui demeura sa propriété jusqu'au XIXe siècle sans interruption. Ses Preuves de noblesse, enregistrées à la Chambre des Comptes en 1724, font état d'Etienne d'Esternoz, premier du nom, qui, vivant en 1132, fut l'un des fondateurs des Abbayes de Buillon et de Balerne. Le premier gentilhomme marquant qui ait illustré cette maison par les armes est Eudes d'Esternoz, gouverneur de Montmahoux, l'une des cinq grandes forteresses de la province. Qualifié de « haut et puissant homme », il fut le protecteur de Laure de Commercy, troisième femme de Jehan de Châlons ; c'est l'ancêtre commun des différentes branches, comtoises et vaudoises, de la famille d'Esternod, qui porte ordinairement : *De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois arrêts de lance posés deux et un*, soit deux en chef, et l'autre à la pointe de l'écu (5). *Eterno, ab æterno, ad æternum*, et : *Le trop ne desirer faict l'homme prosperer*, constituaient leur cri de guerre et leur devise ; enfin, ces gentilhommes de vieille souche se prévalaient de cet adage : *Antique lealté d'Estarnoz.*

sont encore davantage quand on sait qu'il les puisa aux sources originales. Les documents de la branche suisse, dont nous n'avons à nous occuper qu'incidemment, sont conservés et admirablement classés soit à Baulmes, leur lieu de bourgeoisie, soit aux archives cantonales de Lausanne.

(5) Cimier : *Un chevalier armé de toutes pièces tenant de sa dextre un bris de lance avec son arrêt ou rondache.* La branche suisse a parfois porté des armes différentes : *D'argent à trois sapins arrachés au naturel.* Il existe également plusieurs variantes des armes du rameau comtois, soit pour les émaux, soit pour les meubles de l'écu. A signaler que des graveurs héraldiques mal informés figurent parfois des mornettes renversées, au lieu d'arrêts de lance. Le tronçon de l'arrêt doit être en haut, comme l'indique un dessin marginal de l'*Armorial général.*

Au XIVe siècle, un rameau de la famille d'Esternod se fixa à Baulmes, dans le canton de Vaud, où il persiste encore aujourd'hui. Le Docteur A. F. C. d'Eternod, l'éminent professeur à l'Université de Genève, en est un descendant direct (6); ce savant, qui s'est signalé par un nombre considérable d'ouvrages médicaux, s'intéresse à l'histoire de sa Maison, dont il médite de publier une généalogie critique; c'est à lui que nous devons, avec la plus vive reconnaissance, les documents que ne possèdent pas nos archives nationales.

Les d'Esternod comtois, qui se sont alliés avec les Sires de Salins, les Coligny, les Rohan, les Clermont, les Cossé-Brissac, les Béarn et Caulincourt, possédaient, outre Eternoz et Refranche, un grand nombre de fiefs, comme Coulans, Lizine, Alaise, Doulaise, Saraz, Nans-sous-Sainte-Anne, Salgret, Montmarlon, Gevresin, l'Abergement-de-Navois, Levier, Bolandoz, Deservillers, Malans, Fertans, Lavans, Montfort, etc., en entier ou en partie, dans toute l'étendue de la Bourgogne, plus une cinquantaine de seigneuries, mouvantes de la châtellenie de Bergues, dans les Flandres françaises (7).

(6) On lira du docteur d'Eternod un vigoureux sonnet acrostiche, à la gloire de Claude, qui se trouve à la place que l'on réservait autrefois aux pièces onomastiques. Le fils du docteur d'Eternod, M. Charles d'Eternod, est lui-même un poète délicat. Il a déjà publié deux recueils : *Teintes Mineures*, Genève, 1916, et *Ferveurs Illusoires*, Genève, 1919.

(7) Les Esternoz vaudois ont été châtelains et lieutenants de Baulmes, Mathod, La Mothe, Treycovagnes, etc. Les uns et les autres ont fourni une série, pour ainsi dire ininterrompue, de magistrats, d'abbés et d'abbesses, de militaires, gouverneurs, syndics, grands juges de consistoire, justiciers, conseillers, baillis, chambellans,

*
* *

En janvier 1595, Henri IV résolut d'en finir avec les menées de la Cour d'Espagne, qui ravivaient constamment le parti de la Ligue. Lui qui devait rêver un jour du *grand dessein* de réunir les peuples sous une

diplomates, députés et littérateurs. Ils sont allés en Palestine, à la IIIe croisade, à la suite de Frédéric Barberousse. Parmi les plus distingués, on relève les noms de Jehan d'Esternoz, abbé de Baume-les-Messieurs, Président du Parlement de Bourgogne et Conseiller de Jeanne de Bourgogne, femme du roi de France Philippe-le-Long ; — Antoine d'Eternoz, tué à la bataille de Pavie ; — Louis d'Eternoz, capitaine de cent hommes de guerre, au service de la maison d'Autriche ; il devint commandant du Comté de Bourgogne, en 1538. — Alexandre d'Eternoz, qui défendit Salins, lors de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, et se vit accorder les honneurs de la guerre. — Louis-Humbert d'Eternod, fils de Claude, le poète, eut pour fils François, qui passa en Allemagne, au service de l'Electeur de Cologne, évêque de Münster, et mourut en 1718, colonel de sa garde. La branche directe, celle de Claude, s'éteignit avec lui. — Lambert d'Eterno, Chevalier de Saint-Louis, dont une terre fut érigée en comté dans les Flandres françaises ; cet officier descendait d'une branche collatérale du rameau aîné dont Claude était issu. — Antoine Joseph-Philippe Régis, troisième comte d'Eterno et baron de Montfort, Mestre-de-camp de cavalerie, Enseigne de la compagnie du 2e chevau-légers de la garde ordinaire du roi. Il fut envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire de Louis XV, en remplacement du marquis de Pons. — Ange-Philippe-Honoré, son fils, né en 1770, officier en 1788 du régiment du Roi ; il devint aide-de-camp de Jérôme Bonaparte et l'accompagna en Westphalie. Chambellan de Madame-mère, Marie Létitia, il fut créé baron de l'Empire. Ayant renseigné l'Empereur sur les agissements du roi Jérôme, il fut chargé de deux missions périlleuses dont il se tira avec honneur. Il devint ministre du roi de Wesphalie, et fut élu en 1820 comme représentant du parti libéral. Il a laissé un recueil de poésies, intitulé *Essais poétiques*, par H. d'E., Paris, imprimerie Moreau, 1822, in-8, 104 pp. Ce sont des vers faciles et souvent incorrects, mais on perce parfois une pointe d'humour rappelant faiblement l'auteur de l'*Espadon*. — Ferdinand-Charles-Honoré-Philippe-Félix, comte d'Esterno, 1805-1883, qui fonda la Société agronomique de France. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages économiques et scientifiques, et peut être considéré comme l'un des précurseurs de l'aviation, pour avoir donné le dessin d'un appareil, rigoureusement étudié, qui reproduit de très près la forme de l'oiseau.

seule tutelle, en appela par artifice à l'Europe, pour dénoncer la dangereuse ambition de Philippe II ; en même temps il déclara la guerre à l'Espagne. Son habileté n'était pas seulement dirigée vers l'extérieur : elle tendait encore à forcer les ligueurs à se réclamer ouvertement de l'ennemi ; ainsi devaient-ils se rendre odieux à la Nation, qui n'aspirait plus qu'à la paix.

Pendant que Biron envahissait la Bourgogne, le Connétable de Castille Velasco organisait la Franche-Comté ; sur l'ordre de Philippe, il y jetait le plus d'hommes possible, sans regarder au préjudice des Etats de Flandre et de Milan. A leur tour, les Aventuriers lorrains d'Aussonville et Tremblecourt s'employèrent à contrarier sa manœuvre en pénétrant dans le Comté, à la tête de mille hommes de cheval et cinq cents hommes de pied.

Dès que la nouvelle se fut répandue des projets du roi de France, la ville de Salins s'était empressée de se fortifier. Un conseil de guerre ordonna des rondes de nuit, fit l'achat de deux cents piques et se procura deux cents livres de poudre à Strasbourg.

Les capitaines lorrains, repoussés dans une attaque contre Besançon, prirent Quingey et le pillèrent ; puis ils marchèrent sur Salins, qui, prévenu de leur approche, garnit d'artillerie les tours de Ciron et d'Andelot, terrassa la porte de Malpertuis, et disposa la milice bourgeoise en ordre de bataille dans le faubourg Saint-Pierre. La défense de la place revenait à Pierre d'Esternod, échevin, et lieutenant pour le Comte de Champlitte, Gouverneur. D'Esternod,

entré fort jeune au service de Philippe II, s'était déjà signalé dans les Flandres.

Le 1er mars, un gros de Français et de Lorrains s'approcha du couvent des capucins et somma la ville de se rendre. La milice répondit par un feu de mousqueterie et fonça sur l'assaillant avec des piques. Le combat dura deux heures ; finalement, l'ennemi se retira en désordre, laissant sur le terrain un nombre considérable de morts, parmi lesquels deux lieutenants et un capitaine.

Le lendemain, 11 mars, le mayeur de Salins fut prévenu que le capitaine Beuze, à la tête d'une compagnie française, venait d'enlever Château-Chalon et Domblans. Le conseil mit cent cinquante hommes, sur deux cents que l'on demandait, à la disposition de Pierre d'Esternod, qui, appuyé par d'autres troupes, sut en imposer à l'adversaire et reprit les places sans combat.

Deux mois après, la milice commandée par Pierre d'Esternod vint en aide aux troupes du Baron de Bauffremont, afin de contrarier les mouvements de l'armée royale. Velasco témoigna sa satisfaction à la ville de Salins en lui remettant plusieurs pièces d'artillerie prises à Vesoul, à quoi le mayeur et les échevins répondirent par le don d'une monture de cent écus d'or. L'écrit constatant la reconnaissance du capitaine-général, et signé Don Juan-Ferdinand de Velasco, est daté, à Lons-le-Saulnier, du 18 octobre 1595.

Le concours de Pierre d'Esternod à la défense de Salins est vanté par la plupart des historiens comme

un fait d'armes remarquable. Voici d'ailleurs à ce sujet une Attestation du Conseil de la Ville, datée de 1611. (8)

« *Les Mayeur, Capitaine, Eschevins et Conseil de la Ville de Salins, sçavoir faisons, que sur requeste verbale à nous faite par Pierre d'Esterno, Sieur dudit lieu, d'Alaise, Refranche, Salgret, etc., co-Eschevin d'icelle, disant que puis quelques années il auroit plu à leurs A. A. S. S. de pourvoir le Sieur Mayeur de ladite Ville de l'Estat de Capitaine, et qu'il n'étoit besoin d'avoir lieutenant en icelle, à raison que les sieurs Eschevins, co-juges en ladite Ville, étoient de droit en son absence; et comme luy étoit pourvu dudit Estat par le Sieur Gouverneur Général du Pays, il ne pouvoit honnestement quitter ladite charge qu'il n'eust attestation de ses bons et fidels desportemens, et pour de ce requeroit et prioit mesdits Sieurs luy vouloir octroyer en forme probante ladite attestation, comme de même des autres charges à luy commises par notre Magistrat. Nous, par ces raisons à tous notoires, déclarons et attestons en vérité ledit Sieur d'Esterno avoir exercé par environ cinq années l'Estat de Lieutenant du Capitaine de nostre Ville. avoir eu charge pendant l'incursion des Lorrains, conduits par d'Aussonville et Tremblecourt, de Capitaine et Lieutenant d'une Compagnie, conjoinctement avec le Sieur Amyot, Escuyer, Eschevin, pour lors en ce lieu; comme aussitost après avoir eu charge d'une autre Compagnie de deux cens hommes par nous envoyés au secours de Messieurs de Poligny nos voisins, laquelle Compagnie fut tirée dudit lieu par le commandement du Seigneur*

(8) Preuves de la Maison d'Esterno. (J.-B. Guillaume, *Sires de Salins*, t. II, 77, sq.)

Sombarnon, Lieutenant du Gouverneur au Bailiage d'Aval, pour aller assieger Chastel-Chalon surpris par nos ennemis, lequel s'y comporta en homme d'honneur, comme aussi en toutes ses autres charges ci-dessus rapportées. Et pour ce avons ordonné à notre Secrétaire ordinaire de signer les présentes et y apposer le scel de ladite Ville. Fait au Conseil le dix-huitiesme jour du mois de juin mil six cent et onze. Signé par Ordonnance, VERNIER ».

Le calme ayant été rétabli dans la province, dit J.-B. Guillaume, Pierre d'Esternod « y jouit d'une réputation qu'il s'étoit acquise par ses belles actions, et eut une part principale dans l'administration de la Ville de Salins ». Il assista en 1614 et 1616 à l'Assemblée des Etats Généraux du pays, et fut inhumé sous une tombe chargée des blasons de ses alliances, parmi lesquels on remarque les armes de la maison de Bauffremont. (9)

Pierre d'Esternod avait épousé, par contrat du 28 juillet 1591, Elisabeth Quanteau, fille et héritière de feu noble homme François Quanteau (10), de Salins. Il en eut Claude, le poète; Guy, dit *Guion*, qui

(9) « Le père de ce d'Esternod, comme lui prénommé Pierre, avait racheté la terre d'Eterno de Simonne d'Esterno, sa cousine. Il était allié par traité passé à Salins, le 20 oct. 1552, avec Antoinette Grand, fille de feu Etienne Grand, de Salins, écuyer, et de Claudine de Varennes. Cette dame avait pour aïeule maternelle Marguerite de Bauffremont, femme d'Antoine de Varennes. Il mourut des blessures qu'il reçut dans les guerres de Flandres.

Quant à son fils, Pierre d'Esternod, seigneur dudit lieu et de Salegret, il tenait cette dernière terre de la succession de Claude d'Esterno, sa tante, qui le mit en état d'acquérir celle d'Alaize et de Refranche, et une partie de celles de Malans et de Lisine ». J.-B. Guillaume, *Sires de Salins*.

(10) Ou *Quanteal*, *Cantaud*, ou *Quinteau*.

a fait branche, et Marguerite, femme de Laurent Marrelet.

*
* *

La généalogie, même succincte, de la Maison d'Esternod, jointe à la vie du défenseur de Salins, n'aurait guère d'intérêt ou d'utilité pour l'histoire littéraire, s'il ne fallait, une fois pour toutes, détruire jusqu'au moindre vestige le mythe du *Sr de Franchere* identifiable à François de Fourquevaux, ou collaborateur de celui-ci. Il se trouve des critiques, ou soi-disant tels, qui, sans plus rien tabler sur Fourquevaux, trouvent plaisant et facile de nier l'existence de Claude d'Esternod. Ils sont prêts à soutenir, avec l'aplomb de l'ignorance, que l'*Espadon* est un recueil collectif, dans le genre du *Cabinet Satyrique*; mais ils ne poussent pas encore l'ingéniosité jusqu'à prétendre que le nom de son auteur est formé sur la première personne du présent de *sternere*... C'est du moins à cette étymologie que songea le poète, autant pour jouer sur les mots que pour se faire reconnaître, quand il choisit le titre et le frontispice de son ouvrage, ce satyre *abattant* les vices de l'épée à deux mains.

On s'accorde à penser que Claude d'Esternod naquit à Salins, en 1592. Faute de documents plus étendus, on ne peut que répéter avec l'Abbé Guillaume qu'il suivit le métier des armes à l'exemple de ses prédécesseurs, et que le courage qu'il fit paraître lui pro-

cura le gouvernement du château d'Ornans, dans le Comté de Bourgogne. C'était un poste dont la garde n'était confiée qu'à des personnes d'une valeur reconnue. L'Abbé Guillaume ajoute qu'il mourut à Salins, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens et aliéné la terre d'Alaise, dont il ne se réserva que le nom, le cours d'eau, et le droit d'instituer des officiers de justice.

La date de sa mort est portée à 1628 par La Chesnaye-Desbois. Ce généalogiste le fait succomber en même temps que sa femme à l'épidémie de peste qui ravagea la contrée. Claude d'Esternod est en effet mort de la peste à Salins, mais vers 1640, et d'ailleurs, il est nommé dans le testament d'Elisabeth Quanteau, sa mère, en date du 17 septembre 1639. (11)

Il s'était allié à Françoise de Vesoul, fille de Georges de Vesoul, écuyer, seigneur de Raincourt, — issu, par les Faucogney, des comtes de Bourgogne — et de Philippote de Saint-Belin, de laquelle il eut six fils et deux filles : Georges d'Esternô, mort aux guerres d'Espagne, Louis-Humbert, qui acheva de dissiper ses biens (12), Claude et Antoine, morts au service de leur prince, et, enfin, Toussaint, Jean, Marguerite et Philippa d'Esterno.

C'est tout ce que l'on sait de précis sur la vie du

(11) Cf. Carrés d'Hozier, 241, f° 155 : Elisabeth Quanteau, y institue ses deux fils ses héritiers universels par moitiés, sauf pour les meubles, qui appartiennent à Claude. Il ressort qu'elle avait déjà fait une donation à ses enfants en 1623. Au f° 153, 4 nov. 1635, Claude d'Esternod vend une rente de 7 livres à Pierre Vigoureux, de Refranche, contre la somme de 200 livres.

(12) Il fit un mariage d'inclination, d'où naquit François d'Esterno, Sgr. de Refranche. C'est celui qui mourut au service de l'Electeur.

poète, qui, comme Sigogne, son maître littéraire, fut gouverneur de place forte et grand dissipateur. Il est souvent dit qu'il vint à Paris, et qu'il s'y lia avec Regnier, Sigogne, Berthelot et Motin, dans les loisirs que lui laissait son office (13). En effet, il nomme un peu familièrement ces poètes en compagnie des farceurs de l'Hôtel de Bourgogne, et l'on voit par les pièces onomastiques de Pierre de Boissat, Nicolas Faret et Henri Fagot qu'il comptait des amis parmi les auteurs. Cependant, si l'on prend souci des dates, passé l'âge de vingt et un ans, il ne put connaître Regnier et Motin, morts en 1613, ni, passé l'âge de dix-neuf, Sigogne, mort en 1611 : il n'était donc pas encore gouverneur d'Ornans.

Les séjours de Claude d'Esternod à Paris ne devaient être ni très fréquents ni de longue durée. Malgré la Paix de Vervins, il est douteux qu'un officier des armées d'Espagne ait pu résider en France sans froissements avant le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, et de Dom Philippe avec Elisabeth. Mais il est vrai qu'à l'époque les accommodements de cette nature n'étaient pas rares entre gentilshommes; pourtant, il règne dans l'*Espadon*, et surtout dans les œuvres qui le précèdent, un air, un style, une rudesse qui se ressentent assez fortement, non de l'étranger, mais de la province, bien que la Franche-Comté fût de langue et de tradition française et qu'elle comptât, comme la Bourgogne,

(13) Voir la *Satyre XV*, ou l'auteur parle en débauché et en *poète crotté*. Mais on ne peut savoir à quel point il est sincère. Peut-être doit-on voir là une attitude littéraire.

des écrivains d'un mérite éclatant. Seulement, Claude ne trouvait guère à Salins l'occasion de se polir au contact du monde et des gens de lettres. Il n'y rencontrait que des amateurs de poésie, comme les apothicaires associés Touverey et Maginet — ce dernier, auteur d'un poème sur la *Thériaque;* — Pourtier, officier de S. M., et une quinzaine de bons compagnons, qui louèrent en latin, en grec et en français le chef-d'œuvre du pharmacien. La *Satyre VIII* de l'*Espadon*, avec ses récipés de casse et de cannelle et son langage pédantesque, dut faire la joie de Maginet, et sans doute vit-il en ces vers une allusion bouffonne :

Ergo vale, *cher filiole,*
Je vay chez le pharmacopole.

Il est probable que Maginet, dont Guillaume Colletet rédigea la *Vie*, aujourd'hui perdue, recommanda le jeune homme auprès des *satyriques*, quand il vint à Paris, comme le veut la tradition.

Le premier ouvrage de Claude d'Esternod, mis au jour en 1614, n'est pas satirique. Il a trait au mariage de Philippe d'Espagne et d'Elisabeth, sœur de Louis XIII, qui avait été secrètement stipulé, et dont la reine mère communiqua le projet, le 26 janvier 1612, au Conseil extraordinaire de la noblesse de France. On sait que cette révélation donna lieu aux plus grands mécontentements et qu'il se forma tout un parti contre la cour, à la tête duquel se trouvaient Condé, Soissons, Bouillon, Lesdiguières, Mayenne, Nevers et Concini, et que le 9 novembre 1615, il fal-

lut des armées pour protéger à Hendaye l'échange des princesses (14) sur la Bidassoa.

Les *Désirs Amoureux de Dom Philippe, Prince d'Espagne,* dédiés *à Madame, Sœur du Roy,* parurent donc à Paris en 1614. Ce poème peut être considéré comme une œuvre de pure propagande politique, malgré l'inclination naturelle que son auteur marque pour la France, et que rien d'ailleurs ne permet de mettre en doute (15).

Il y vante les avantages que la Chrétienté tirera d'une pareille alliance, et promène les époux royaux à travers le Monde pour leur en faire admirer les sept merveilles, auxquelles il ajoute naïvement la ville de Salins. C'est une occasion pour lui de déployer ses richesses verbales, qu'il fera mieux valoir plus tard dans la Première Satyre de l'*Espadon Satyrique :*

Tous ces barbares Roys des loingtains Hemispheres,
Autrefois incognus aux barques de nos Peres,
Maldiva, Calicut, Pacen, Cochin, Tanor,
Zofala, Zancibar, Ternade, Zocator,
Baheren, Siacan, Monbaza, Pan-Tidore,
Prendront le fief de vous avecques Cananor ;

Et de l'autre costé que le soleil se baigne,
Chica, Nicaragua, Chili, la Neuve-Espagne,
Plata, Peru, Bresil, Iucatan, Fondura,
Paria, Cubaga, Cuba, Californie,

(14) Anne d'Autriche et Elisabeth de France.

(15) On y relève ce vers :

Mais le François sçait tout ce que sçait l'estranger.

1614. 253

LES DESIRS AMOVREVX DE DOM PHILIPPE PRINCE D'ESPAGNE.

A MADAME SOEVR DV ROY.

Par Cl. Desternod, Gentilhomme de la Franche-Comté.

A PARIS,

De l'Imprimerie de Pierre Durand, au mont S. Hilaire, à l'image S. Sebastien, devant le puits-Certain.

M. DC. XIV.

Floride, Cornibas, Alpache, Virginie,
Labrador, Nourombej, Canade, Quivira.

Les deux nations qui remplissaient l'Europe du choc de leurs armes ne doivent plus avoir qu'un ennemi commun; comme le rêve de Charles-Quint paraît enfin réalisé aux yeux du poète-soldat, cet ennemi sera le Turc. Ne faut-il pas employer contre quelqu'un la valeur des Aventuriers, donner aux poètes courtisans l'occasion de manifester leur reconnaissance et leur génie?

Sus donc! advançons-nous! j'entens jà les trompettes
Eschauffer nos harnois encontre leurs sagettes;
Dieu charme les effects de leurs vains Gonfanons;
Je les vois, dru menu, tomber comme des mouches;
Ils ont moins de valeur que des troncs ou des souches :
J'en vois dix mille morts au seul bruit de nos noms!

Mais où est-il, ce Turc? Au serail il se cache :
Madame, je le tiens au poil de sa moustache.
Qu'il se mange soy mesme, ainsi qu'Eresicton!
Qu'il soit bruslé tout vif, tout ainsi qu'un Phalare!
Qu'il abisme aux enfers, comme un autre Amphiare!
Et qu'il meure de faim, ainsi qu'un Ariston!

Que le ciel le foudroye, ainsi que Salmonée!
Ainsi comme Tymon, que je voye errenée
Sa teste de cailloux! Que, comme Marsias,
On l'escorche tout vif! Qu'en la flamme on le grille,
Comme Phalare fist au malheureux Perille!
Et qu'aux esmerillons il serve de repas!

La bacchante fureur la raison me surmonte...
Je vous prie, excusez ma muse Rodhomonte :
Je suis trop bon Chrestien, je suis trop bon Contois,
Pour ne point detester ceste race maudite,
Qui se rit, qui se dupe, et mesprise, et despite,
D'une bouche de chien, nos Catholiques Rois.

Mais esperant par vous sa fatalle ruine,
Je prie incessamment la Majesté divine
Que, voyant advenir mes augures divers,
Je n'aye point le nom d'un fabuleux Poëte,
Ains d'un esprit divin qui presage en Prophete
Ce que doit advenir du Turc, dedans ces vers.

Ce poème de CV strophes de six vers est fort au-dessous du mérite de Claude d'Esternod ; il l'aurait même rendu ridicule s'il se fût trouvé des satiriques du temps de la Ligue, ou des critiques narquois de l'entourage de Malherbe pour amuser le public de sa mythologie d'écolier, de ses rodomontades espagnoles et de son lyrisme trébuchant. Mais peut-être se rencontrera-t-il un critique pour y voir autre chose qu'une curiosité, et grossir démesurément quelques trouvailles bizarres, qui annoncent de la verve et du brillant. A la vérité, les *Désirs Amoureux* sont l'œuvre d'un écrivain comique qui s'ignorait encore lui-même.

Le *Franc-Bourguignon, pour l'entretien des Alliances de France et d'Espagne,* seconde publication de Claude d'Esternod, parut en 1615. C'est encore un ouvrage de propagande, écrit à la veille des noces princières :

LE FRANC BOVRGVIGNON.

Pour l'entretien des Alliances de France & d'Espagne.

A PARIS,

Chez GILLEBERT le VEAV

M. DC. XV.

Je resens galoper dedans ma fantasie
Sur un genet d'Espagne, enfant d'Andalousie,
L'Alexandre Espagnol, Soleil de l'Univers.

Le *Franc-Bourguignon* consacre 215 pages de prose entremêlée de vers français et latins, « du plus recherché galimatias, des plus basses injures et des plus fades louanges », dit Fevret de Fontette, aux avantages des alliances que le poète chanta dans les *Désirs Amoureux*. La Satire commence à s'y montrer contre le protestantisme, et fait concevoir que ce fut peut-être un sentiment religieux qui détermina l'enthousiasme du poète pour le mariage de Philippe d'Autriche et d'Elisabeth de France. Claude Quanteal, salinois, son parent, y prononce à son propos les noms de Catulle et de Virgile, sans que d'Esternod s'en soit jamais justifié par ses œuvres; il lui consacre encore ce sonnet ampoulé :

A MONSIEUR DESTERNOD

Sieur Dalaize,
Salegret, Refranche, Malan, etc.

Desternod, ton esprit, arsenac de prudence,
Donne à penser à ceux qui ont la gloire au cœur,
Puisque les plus subtils te donnent tout l'honneur,
T'admirant bien plutost qu'imitant ta science.

Le François t'a donné le prix de l'eloquence,
L'Espagnol t'a quitté son martial humeur;
Ainsi temperes-tu le froid par la chaleur,
Et joints, par tes escrits, l'Espagne avec la France:

Peu s'en faut que le Turc ne suive son Lycambe,
Tant archiloque l'a pressé par son Iambe ;
Ce sont des actions dignes d'estonnement.

Deffaire et faire tout, disposer de l'Europe,
Joindre ensemble deux Rois, partager l'Etiope,
Madame en est l'esprit, et toy le truchement.

C'est dans le *Catholique franc-comtois,* dédié à Claude d'Achey, abbé et seigneur de Baume, et publié en 1619 (16), l'année de l'*Espadon,* que Claude d'Esternod se révèle poète satirique. Le *Catholique franc-comtois* est une petite satire de quinze strophes octosyllabiques, dirigée contre l'*apostat Léandre,* « autrement dict, Constance Guénar. » Avec les œuvres précédentes, elle fournit la preuve que Claude d'Esternod ne s'est pas converti au protestantisme : qu'il ne faut donc pas le confondre avec un Claude Esternod (17) qui fut rejoint en Suisse par des Esternod de Franche-Comté devenus religionnaires, lesquels s'installèrent auprès de la branche vaudoise, elle-même réformée.

Constance Guénard, l'objet de la satire, se retira vers la même époque que les seigneurs d'Esternod. Il était né à Dôle en 1584. Après de brillantes études, il

(16) Lyon, pour Antoine Robin, 1619, in-8° de 31 pp. chiff. La première pièce, pp. 5-27, est en prose : *Le Franc-Comtois catholique, contre l'Apostat Leandre, autrement dict, Constance Guénar, traistre à Dieu et à sa patrie ;* ensuite vient un sixain de J. Manginelle : *Tout ainsi que l'Amour fut cause que Leandre ;* puis la satire *A messieurs les Pretendus Reformez,* etc., devenue la Satyre XVI de l'*Espadon ;* Anagrame : Constance Guénar, *Enragé, Satan, Cocu ;* Sonnet : *Qui ne le craindroit pas? c'est un monstre Guénar.*

(17) Ancêtre direct du Dr A. F. C. d'Eternod.

LE CATHOLIQVE FRANC-COMTOIS.

Contre l'Apostat Leandre,

autrement dit, CONSTANCE GVENAR, *traistre à Dieu, & à sa Patrie.*

PAR CLAVDE D'ESTERNOD, Gentilhomme Franc-comtois, Sieur d'Marie, Refranche, Salegrez, &c.

A LYON,
Chez ANTOINE ROBIN

M DC XIX

Avec Approbation

fréquenta les cours de la Faculté de droit, puis renonça à la toge pour revêtir la robe de capucin. En prononçant ses vœux au couvent de Dôle, il prit le nom de Léandre, choix galant pour un moine. Le P. Léandre prêcha dans les grandes villes et fit valoir ses succès pour obtenir une chaire de philosophie, qui lui fut refusée. Blessé dans son orgueil, il s'évada du couvent et se rendit à Rome, afin de solliciter sa sécularisation. On le somma de retourner dans sa province, ce qu'il fit, mais sous un faux nom, et vêtu du costume séculier. La crainte de la pénitence le poussa chez les Cordeliers; puis, redoutant que ceux-ci ne le livrassent aux Capucins, il jeta le froc aux orties et professa ouvertement la religion réformée à Montbéliard, où il obtint un emploi de précepteur. Il se rendit ensuite à Bâle, puis à Genève. Là, il fit imprimer, en 1618, sa propre apologie : *Déclaration des causes de la conversion de Constance Guénar*. Le livre fut brûlé en place publique devant six mille témoins. Deux ans plus tard, Gratien de Montfort (18), provincial des Capucins, publia sous ce titre à la Garasse une réfutation de l'apologie : *La Tarentule du Guénon de Genève, ci-devant nommé Léandre, et à présent Constant Guénar, hérétique*, etc..., *contenant une entière réponse aux causes impertinentes de sa conversion au calvinisme*.

(18) Il était né à Montfort, en Franche-Comté, et mourut à Salins en 1650. On a encore de lui *Axiomata philosophica*... Anvers, 1626, in-8; *Axiomata theologia*..., in-8, ms. Bibl. de Besançon. La réfutation de Guénar parut sous le nom de Denix de Formont, anagramme de Montfort, St Mihiel, 1620, in-8.

C'était, comme on le voit, une affaire locale qui prit quelque importance, et par quoi l'on remarquera que d'Esternod trouvait surtout l'inspiration dans son milieu provincial. L'*Espadon* lui-même contient nombre de pièces qui révèlent un auteur peu familier avec la vie que l'on veut à toutes forces lui faire mener à la *Pomme de Pin,* en compagnie des *satyriques* notoires. Ces pièces sont *l'Anti-Mariage d'un cousin et d'une cousine de Paris,* où le poète s'indigne trop facilement d'un fait que l'on ne réprouve ailleurs que dans les campagnes; le *Mespris d'une jeune fille de Languedoc,* la *Satire XIII* d'un *Advocat ignorant,* qui rappelle les querelles et les animosités de petite ville, et enfin *La Quincaillère qui n'estoit ny riche ny noble.*

Pour peu qu'un poète soit *gaulois,* la plupart des critiques le tirent du mauvais lieu pour le jeter à la *Pomme de Pin,* où ils lui entonnent à boire et le laissent ivre-mort. Ils ont mis là toute une compagnie, dont plusieurs ne se sont jamais vus de leur vivant ou ne pouvaient se supporter, comme Sigogne et Motin. Enfin, ces amis du pittoresque facile, discernent des écoles imaginaires dans un milieu créé par eux de toutes pièces; ils entendent même des conversations et notent des confidences dont ils tirent les conclusions les plus pauvres. De sagaces critiques s'y laissent prendre et la légende devient difficile à détruire. Ainsi M. Léon Levrault, qui a trop entendu parler d'ivrognes et de débauchés, ne veut-il voir en d'Esternod qu'un « malandrin de la Littérature, un gaudissart de la Satire... »

Il ne faisait, cependant, que suivre l'exemple de ses aînés, Regnier, Sigogne, Motin et Berthelot. Ceux-ci se croyaient eux-mêmes dans la véritable tradition de la Satire française, que Ronsard, avec le *Livret de Folastries* (19), renouvela des anciens recueils et des gaillardises de Clément Marot. Le *Discours préliminaire* aux *Œuvres Complètes de Sigogne* (20) expose la conception que l'on se faisait alors de la Satire, selon l'étymologie communément acceptée. *Satyra,* au lieu de *Satura*, « parce que, dit Vauquelin de la Fresnaye, les vers alloient et sautoient d'un vice à l'autre suivant la coutume des Satyres ». Sans revenir sur cette dissertation, il convient d'ajouter que de là vint la croyance qu'un satirique ne pouvait se dispenser de mêler la licence à la censure, et que son style dût être bas et commun ; l'on pensait encore que la licence ou la fantaisie, à elles seules, relevaient naturellement de la Satire. Regnier, qui s'éleva plus haut dans le genre, trouvait encore trop de discrétion dans Horace. C'est pourtant l'auteur de *Macette* qui s'est le plus approché du véritable style satirique, lequel n'est pas destiné au *chaste lecteur*.

Ce que Boileau écrivait de Regnier, tout en lui rendant un éclatant hommage, La Bruyère le pensait aussi de Rabelais, qu'il renvoyait à la canaille, à

(19) Voir la préface de cette éd., par Fernand Fleuret et Louis Perceau. L'Édition, Paris, 4, rue de Furstenberg, 1920.

(20) Chez le même éditeur, Paris, 1920. On trouvera dans cette préface un tableau de la Satire à l'époque de Regnier, qui dispense de le reproduire dans cette étude.

cause de certains passages — procès de grammaire, dit Pierre Bayle, qu'on peut faire à un auteur qui n'a point suivi la politesse la plus raffinée du style, et à quoi les mœurs n'ont point de part (21). Mais, en vérité, ce n'est pas qu'un procès de grammaire, c'est celui d'un genre littéraire qui, comme tous les genres, eut son style propre. Sitôt qu'il en fut privé au nom des convenances, il devint l'Épitre ou le Discours moral, et, peu après, s'éteignit de la maladie du sommeil avec l'académisme.

Claude d'Esternod a pourtant trouvé d'ardents défenseurs en Pierre Louys et Remy de Gourmont. Le premier l'a qualifié de « maître en l'art lyrique »; le second lui a consacré une petite étude dans ses *Promenades littéraires*. C'est, dit-il, un « poète d'une singulière virilité et d'une souplesse rare..., un autre Regnier, moins soutenu sans doute, mais moins monotone, parfois aussi solide et doué d'un certain lyrisme grimaçant. Plus que chez Mathurin Regnier, la rime est chez d'Esternod inattendue; elle vient de loin souvent, ce qui fait les belles rimes. Sa langue est plus osée, plus pittoresque, pleine de mots parlants, d'amusantes images... Si d'Esternod avait voulu brider sa « phantaisie » et s'appliquer au langage à la mode, il eût, tout comme les autres poètes de son temps, estimés des professeurs de littérature, ordonné de placides odes amoureuses... »

La louange de Remy de Gourmont est excessive et disproportionnée, autant que son jugement sur

(21) *Sur les obscénités*, Gay, 1879.

Regnier est imprévu; car Regnier n'est pas monotone : il pèche justement par excès de diversité. S'inspirant des satiriques latins et de l'axiome de Varron — *satura sive mixtura*, — il croyait que la Satire dût être comme une prairie,

Qui n'est belle sinon qu'en sa bizarrerie.

Si la rime de d'Esternod est plus inattendue que celle de Regnier, laquelle, d'ailleurs, convient à son style nonchalant, c'est que l'auteur de l'*Espadon* imitait directement Sigogne. Ce dernier imitait lui-même les *Capitoli* du Berni et de Sansovino, où les effets les plus plaisants sont obtenus par le disparate et les rapprochements forcés.

Regnier, s'il n'est pas le maître de Sigogne et de Motin, plus âgés que lui, n'eut de son vivant qu'un disciple, Claude d'Esternod. Mais c'est un disciple inconstant. Les *Satyres* I, IV, VIII et XV se ressentent de l'influence de Regnier, surtout la dernière, qui est une sorte de contrefaçon de *Macette*. Ce sont néanmoins les plus personnelles à côté des autres, où l'application à se rapprocher de Sigogne est trop visible et ne donne que des résultats inférieurs aux premiers.

La personnalité de d'Esternod est tout de même assez forte dans l'*Ambition de certains courtisans nouveaux venus* et dans ses pièces en mètre héroïque. Elle est faite d'une fantaisie cavalière, peu soucieuse de relier entre elles les idées ou les images; elle est surtout faite d'un verbalisme incorrect, mais extra-

ordinaire, qui se grise de lui-même ou laisse aller les mots en liberté; d'un pittoresque coloré, et d'une éloquence cahotique, qui atteint parfois à la grandeur. En voici quelques exemples, qu'il serait trop facile de multiplier :

Bragardants en courtaut de cinq cents richetales,
Gringotans leur satin comme asnes leurs cimbales,
Piolez, riolez, fraisez, satinisez,
Veloutez, damassez, et armoisinisez,
Relevant la moustache à coup de mousquetade,
Vont menaçant le ciel d'une prompte escalade.

. . . . . .

Ils blasphement plus gros dans une hostellerie
Que le tonnerre affreux de quelque artillerie :
« Chardious, morbious, de pocab-de-bious!

. . . . . .

A vray dire, ces fats sont quelquefois issus
D'un esperon, d'un lard, d'un ventre de merlus,
D'un clistere à bouchon, d'un soulier sans semelle,
D'une chausse à trois plis, d'un cheval, d'une selle,
D'un fripier, d'un grateur de papier mal escrit,
D'un moine defroqué, d'un juif, d'un Antechrist,
D'un procureur crotté, d'un pescheur d'escrevice,
D'un sergent, d'un bourreau, d'un marouffle, d'un suisse.

. . . . . .

Moy qui coupe dans l'air dix mille caprioles,
Moy qui rafle d'un coup tousjours mille pistoles,
Moy qui n'ai jamais veu ny double ny liard,
Moy qui suis Rhodomont comme Castel Bayard,
Moy qui passe en sçavoir les diables et les hommes,

Moy l'unique croquant de la terre où nous sommes,
Comme jadis estoit Nabuchodonosor...

. . . . . .

Nez qui pourroit servir d'espouventails tres dignes,
A chasser les oiseaux qui se jettent aux vignes;
Nez d'argent de rapport, damasquiné, grand, long,
Nez de courge, cocombre, ou citrouille, ou melon;
Nez qui sent sa vendange, et, superbe en son membre,
Semble crier partout : purée de septembre;
Nez le jouet des vents, comme en Mirabalais
Les moulins; né bronsé, couleur rubis-balais.
Nez enfin qui n'est pas un crocheteur de fesses,
D'autant que tous les trous ont trop de petitesse.

. . . . . .

Ces nitouches cagots, ces sots torticollis.

. . . . . .

La nuict avoit jà dit : « Bonsoir, Messieurs, bon soir »,
Et crioit tout partout : « Noir à noircir du noir. »

Quand parut l'*Espadon*, Claude d'Esternod atteignait vingt-sept ans. Tous les *satyriques* étaient morts, Regnier, Sigogne et Motin; Berthelot devait les suivre ou disparaître trois ans plus tard. D'Esternod se trouva bientôt être le dernier représentant d'un genre qui brilla par les *Recueils;* soit qu'il manquât de maîtres pour le conseiller, soit que l'atmosphère lui fît défaut ou qu'il ne sût pas se renouveler, il cessa d'écrire et ne se mêla plus que d'exercer son état. La seule pièce de lui qui ait vu le jour depuis l'*Espa-*

don fut imprimée à Lyon, en 1663, dans la *Thériaque françoise* de son ami Maginet (22). La voici :

AU Sr MAGINET, PAR LE SIEUR D'ESTERNOD

Gentilhomme Bourguignon.

STANCES

Un Theriaque tel seulement tu ne tire
De Vipere odieux,
Mais un los immortel, qui fait que l'on t'admire,
Malgré les envieux.

Un tel Vipere aussi, mis en vers, de chasque homme
Te rend plus honnoré
Que celuy qui pippa Adam par une pomme
N'est de nous abhorré.

D'un Vipere il tira, jadis, ce premier Pere,
Une execrable mort,
Mais toy, tout à l'envers, tu tires du Vipere
La vie et le confort.

Un caillou précieux naist de l'eau d'un Panthere,
De sale terre l'or;
Tu tire tout ainsi l'Antidot du Vipere,
La vie de la mort.

(22) Ils étaient alliés. Claudine, fille de Marc d'Esterno, écuyer, et de Richarde Poysier, avait épousé noble homme Guillaume Maginet de Salins. (Abbé Guillaume, *Sires de Salins*, 123.) — Richarde Poysier était fille de noble homme Humbert Poysier et de Jeanne de Grammont. (*Id. ibid.*, et La Chesnaye-Desbois, 164.)

LA THERIAQVE FRANCOISE.

AVEC LES VERTVS, ET proprietez d'icelle selon Galien.

MISES EN VERS FRANCOIS PAR Pierre Maginet Pharmacien Salinois.

Et dispensé publiquement à Salins par ledict Maginet & Claude Thouuereyfreres Pharmaciens, en l'An 1623.

T1664
A405
(1)

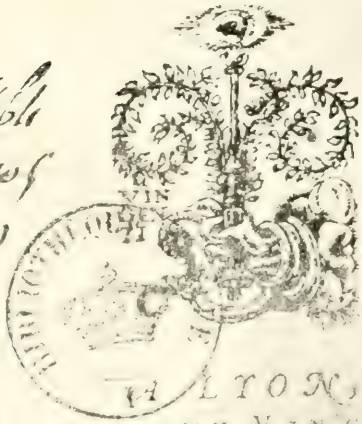

A LYON,
Par BARTHELEMY VINCENT, chez Merciere, à l'Enseigne de la Victoire.

M. DC. XXIII.

Ainsi guerit jadis la Lance de Telephe
Tous ceux qu'elle blessoit,
Admirable magie, où l'oracle de Delphe
Comme icy paroissoit.

Theriaque divin, lequel, par tes merveilles,
Ne coule seulement
De la bouche en nos cœurs, mais qui, dés les aureilles,
Coule en l'entendement,

Meslé de tant de Miel, de Nectar, d'Eloquence,
Que nos esprits perclus
Du venin de bestise et poison d'ignorance
Ores ne le sont plus.

A tant de Charlatans, Bouffons de Rhetorique,
Sur leurs banques montez,
J'ay desja desdié l'Espadon Satyrique,
Pour les rendre eshontez;

Car alors qu'ils diront : « Theriac de Venise »
Faisant les Arlequins,
Je diray : « Vous mentez ! car il faut que l'on dise :
Theriac de Salins. »

Galien, l'inventeur, au langage des hommes
Y rencontra des mieux,
Mais aprez, Maginet la réduit où nous sommes,
Au langage des Dieux;

Chef d'œuvre pour le vray, recueil de l'industrie
Et complément de l'art,
Lequel n'honnore moins sa natale patrie
Que l'Autheur d'où il part :

La Theriaque peut nous redonner la vie
Pour un temps seulement,
Mais ces vers te feront, avec ton industrie,
Vivre eternellement.

Ce n'est plus l'élève de Regnier et de Sigogne qui parle, c'est un disciple de Malherbe qui veut forcer sa nature et ses talents, et n'arrive à coucher sur le papier que de mauvais vers. Il est donc heureux qu'il n'ait pas persévéré dans cette note, après avoir publié un recueil qui survit à la *Thériaque* de l'apothicaire Maginet, auquel il promettait l'immortalité.

Le succès de l'*Espadon* fut assez grand pour qu'il en parût onze éditions en un siècle et deux éditions partielles ; pour que l'auteur des *Exercices de ce temps*, en qui M. Fréderic Lachèvre a enfin reconnu Angot de l'Esperonnière, ait eu l'idée de lui emprunter des vers, ainsi que Sonnet de Courval et plusieurs autres. Le mystérieux gouverneur d'Ornans reste, avec le Sr de Sigogne, gouverneur de Dieppe, un des poètes les plus curieux et les plus vivants de son époque : il avait comme lui sa place arrêtée dans une Collection qui doit réunir autour de Mathurin Regnier un groupe de brillants satellites.

OUVRAGES A CONSULTER

Bibliothèque Nationale

(*Cabinet des Titres.*)

Carrés d'Hozier, 241. — (Le n° 242, porté au Catalogue, renvoie au n° 241.)

Dossiers Bleus, 258.

Pièces Originales, 1089.

Armorial général de la France (Salle des Mss), *Bourgogne*, t. I, 673.

(*Imprimés*)

Lelong. — *Bibliothèque Historique de la France. Traitez sur les Alliances Politiques de la France*, Paris, 1719. T. II, p. 608, n° 11845, note sur le *Franc-Bourguignon*.

Brossette. — *Les Satyres et Autres Œuvres de Regnier*, Londres, 1729. P. VIII : Jugements sur Regnier, § 3. — P. 277 : Note erronée à l'Epistre II : A Monsieur de Fourquevaux. Cette note est reproduite dans l'édition de Lenglet-Dufresnoy, 1730, et dans la plupart des éditions suivantes, jusqu'au XIXe siècle inclus.

Goujet. — *Bibliothèque Françoise*, Paris. 1752. T. XIV, p. 209 et pp. 485-486.

M.-J.-B. Guillaume. — *Histoire Généalogique des Sires de Salins*, Besançon, 1757. T. I, p. 111.

M.-J.-B. Guillaume. — *Histoire de la ville de Salins*, Besançon, 1758. T. II, p. 112.

Lelong. — *Bibliothèque Historique de la France*, Paris, 1768. T. II, n° 28.646. Edition Fevret de Fontette.

Dreux du Radier. — *Satires de Perse en vers ou en prose*, Paris, 1772. Pages 41-42.

La Chesnaye-Desbois. — *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, 1773.

Baron de Trenck. — *Mémoires*, Strasbourg, 1788. 3 vol. in-8.

Grappin. — *Mémoires Historiques sur les Guerres du* XVIe *siècle dans le Comté de Bourgogne*, Besançon, 1788. P. 180.

Dieudonné Thiébaud. — *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, 1804. T. II, p. 58.

Viollet-le-Duc. — *Histoire de la Satire en France*, dans les *Œuvres de Mathurin Regnier*, Paris, 1822. P. XXXVI.

D. Monnier. — *Les Jurassiens recommandables*, Lons-le-Saulnier, 1828. P. 432.

M. Béchet. — *Recherches historiques sur la Ville de Salins*, Besançon, 1828. 2 vol. in-12.

Pyot. — *La Franche-Comté ou Comté de Bourgogne et ses souverains, ses hommes illustres et sa géographie*, Besançon, 1836.

C. Duvernoy. — *Esquisses des relations qui ont existé entre le Comté de Bourgogne et l'Helvétie*, Neufchâtel, 1841. Pp. 113 et 116 (sur Guénard).

Biographie universelle (Biographie Michaud), Paris, 1842-1865. Article *Fourquevaux*, signé *W.s* (Weiss). — Article *Claude d'Esternod*, signé *Z.* — Article *Gratien de Montfort* (au sujet de l'Apostat Léandre).

Ch. Nodier. — *Description d'une jolie collection de livres*, 1844. P. 221.

Loys Gollut. — *Mémoires historiques de la République Séquanaise et des Princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, édit. Ch. Duvernois, Arbois, 1846. P. 1060.

Francisque Michel et Edouard Fournier. — *Histoire des Hôtelleries, Cabarets, etc.*, Paris, 1851. T. II, p. 308.

Nouvelle Biographie générale (Didot), Paris, 1851-1866. Article *Pavie* (Raymond de Beccarie de... Baron de Fourquevaux). — Article *d'Esternod* (Claude).

Ed. Fournier. — *Variétés Histor. et Littér.*, Paris, 1854. T. IV, pp. 33-34, note.

Les Caquets de l'Accouchée. Paris, 1855, avec notes d'Edouard Fournier. P. 115, note.

A. Rousset. — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des Communes de la Franche-Comté*, 1858. T. IV, pp. 440 à 442.

Catalogue de la Bibl. poétique de Viollet le Duc. Paris, 1859.

Brunet. — *Manuel du Libraire*, Paris, 1860. T. II, n° 1118, colonne 652.

Tricotel. — *Variétés Bibliographiques*, Paris, 1863. P. 252 : *La Satyre du Temps à Théophile.*

Paul Lacroix. — *L'Espadon Satyrique*, Paris, 1863. Avant-Propos.

D'Hozier. — *Armorial Général de la France*, Paris, 1865. Registre 1er, première partie, p. 222.

C. Lenient. — *La Satire en France ou la Littérature militante au* XVIe *siècle*, Paris, 1866. P. 145.

Courbet. — *Œuvres de Mathurin Regnier*, Paris, 1869. Notice, pp. XV-XVI. — Page 293, note à Fourquevaux.

Courbet. — *Œuvres complètes de Mathurin Regnier*, Paris, 1875. Pages IX, X, XLI et 268.

Sainte-Beuve. — *Tableau de la Poésie française au* XVIe *siècle*, Paris, 1876. T. I, p. 240.

J. Tripard. — *Notices sur la ville de Salins*, 1881. P. 286.

Grande Encyclopédie, 1886-1902. T. XVI.

Eugène Tavernier. — *La poésie et les poètes en Franche-Comté avant le* XIXe *siècle*, Paris, 1885. P. 40.

JOSEPH VIANEY. — *Mathurin Regnier*, Paris, 1896. Pages 33 (note), 187, 188 (note), 310, 313 et 314.

PETIT DE JULLEVILLE. — *Histoire de la Langue et de la Littér. franç.* Paris, 1896 et suiv. T. IV, p. 43 : *L'Ecole de Regnier.*

F. BRUNOT. — *La Macette de Mathurin Regnier*, Paris. 1900, *passim.*

AD. VAN BEVER. — *Les Poètes Satiriques des* XVIe *et* XVIIe *siècles*, Paris, 1903.

GASTON COINDRE. — *Le Vieux Salins, Promenades et Causeries*, Besançon, 1904. P. 356.

RÉMY DE GOURMONT. — *Promenades Littéraires, 2e Série*, Paris, 1906. Pages 259 à 273.

PIERRE LOUÿS. — *Antée*, Bruges, 1906. P. 1194.

PIERRE LOUÿS. — *Spondrilles (Revue des Études Rabelaisiennes*, Paris, 1909, 117 sq.)

H. C. (HENRI CLOUZOT). — *Notes pour le commentaire des spopondrilloches, etc. (Revue des Etudes Rabelaisiennes*, 1909. P. 400).

G. LANSON. — *Manuel Bibliographique de la Littérature française moderne*, Paris, 1914. Nos 421, 3554, 3558 et 3559.

J. MATHOREZ. — *Bibliographie de Maître Guillaume. (Rev. des Livres Anciens*, I, 1914, 338.)

FRÉDÉRIC LACHÈVRE. — *Les Recueils Collectifs de Poésies Libres et Satiriques*, Paris, 1914. Pages 167, 534 et 538 (note à Besançon).

Titres et publications du Dr Auguste-François-Charles d'Eternod, Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Genève, 1916. B. — Biographie. I. — Famille, 13-14.

FERNAND FLEURET ET LOUIS PERCEAU. — *Les Œuvres satyriques complètes du Sieur de Sigogne*. Paris, 1920. Discours Préliminaire, p. XLVII sq.

FERNAND FLEURET. — *Remarques sur les Exercices de ce Temps, d'Angot L'Esperonnière (Les Écrits Nouveaux,* juillet 1921. T. VIII. — 7.)

FRÉDÉRIC LACHÈVRE. — *Mélanges,* Paris, 1920. Pages 153 et 157.

LÉON LEVRAULT. — *La Satire, Evolution du genre,* Paris, Delaplane, s. d. 75-76, 82, 100.

Les Caquets de l'Accouchée, Paris, s. d. — Pages 109 et 110 (Edition Flammarion).

AD. VAN BEVER. — *Les poètes de Terroir.* Paris, s. d. T. II, pp. 115-116.

MAURICE ALLEM. — *Anthologie des Poètes Français,* XVIIe *siècle,* Paris, s. d. — Introduction, p. XXI.

Grand Dictionnaire Larousse, Paris, s. d.

F. F.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ŒUVRES DE D'ESTERNOD

A. — *Les Desirs Amoureux.*

Les Desirs Amoureux de Dom Philippe Prince d'Espagne. *A Madame Sœur du Roy. Par* Cl. Desternod, *Gentilhomme de la Franche-Comté.* A Paris, De l'Imprimerie de Pierre Durand, au mont S. Hilaire, à l'image S. Sebastien, devant le puits-Certain. M. DC. XIV. (Voir le Fac-Similé page xxii.)

1 vol. pet. in-8° de 24 pages. (*Bibl. Nat. Ye 20214.*) Contient une Epitre dédicatoire en prose et un poème.

B. — *Le Franc Bourguignon.*

Le Franc Bourguignon. *Pour l'entretien des Alliances de France et d'Espagne.* A Paris, Chez Gillebert le Veau. M. DC. XV. (Voir le Fac-Similé page xxiv.)

1 vol. in-8° de 2 feuillets et 216 pages. (*Bibl. Nat. Lb*[36] *471.*) Contient deux pièces liminaires de Claude Quantal, Salinois, l'une en vers français, l'autre en vers latins, et *Le Franc Bourguignon, A Madame Sœur du Roy*, ouvrage en prose mêlé de vers latins et français. Remis en circulation sans nom d'auteur.

C. — *Le Catholique Franc-Comtois.*

LE CATHOLIQUE FRANC-COMTOIS. *Contre l'Apostat Leandre, Autrement dict, Constance Guenar, traistre à Dieu, et à sa Patrie. Par* CLAUDE D'ESTERNOD, *Gentilhomme Franc-comtois, Sieur d'Alaise, Refranche, Salegret, etc...* A Lyon, Pour Antoine Robin. M. DC. XIX. Avec Approbation. (Voir le Fac-Similé page XXVI.)

1 vol. in-8° de 32 pages. (*Bibl. Nat. Ln* [27] *9226.*) Epître dédicatoire, le *Franc-Comtois Catholique*, pamphlet en prose, une pièce liminaire en vers, de Jacques Manginelle, une satire et un sonnet, que nous donnons plus loin ; enfin l'*Approbation.*

D. — *L'Espadon Satyrique.*

L'ESPADON SATYRIQUE. *Par le* SIEUR DE FRANCHERE, *gentilhomme Franc-comtois. Dedié à monsieur le Baron de Roche.* A Lyon, Par Jean Lautret, Marchand Libraire. M. DC. XIX. Avec Privilege. (Voir le Fac-Similé p. 2.)

1 vol. in-12 de 12 ff. non chiffrés (Titre, épitre, pièces limin. et 1re Satyre), 129 pp., 1 p. non chiffrée pour la *Permission* et 1 feuille blanche portant au recto la Figure du titre, sans la lettre. (*Bibliotheque Méjanes, Ville d'Aix-en-Provence, G. 3033.*)

C'est le texte que nous avons suivi.

. .

L'ESPADON SATYRIQUE..... A Rouen, chez Jacques Besongne, Nicolas le Prevost et Jean Boulay, 1619.

1 vol. pet. in-12 de 5 ff. et 122 pages. Ed. citée par M. Frédéric Lachèvre. C'est la reproduction textuelle de l'édition de Lyon.

* * *

L'ESPADON SATYRIQUE. Par le sieur Desternod. Seconde édition. A Lyon, Par Jean Lautret, Marchand Libraire. M. DC. XXI. Avec Privilege.

1 vol. in-8 de 5 ff., 144 pp. et 1 f. pour la gravure de la fin ; cette gravure est au verso. (*Bibliothèque de Versailles : E. 509 c.*) Epître dédicatoire à B. D. P. ; en plus, stances liminaires de Henry Fagot. C'est par erreur que Brunet dit (*Man. du Libr. Suppl.*, p. 384) que la *Satyre du Temps* s'y trouve.

* * *

L'ESPADON SATYRIQUE... *Reveu et augmenté de nouveau.* Lyon, Jean Lautret, 1622.

1 vol. in-12 de 5 ff. et 157 pages. Ed. citée par M. Lachèvre. D'après lui, elle contient, en plus des précédentes, la *Satyre du Temps* et l'*Ode Satyrique d'un amoureux à sa maistresse.*

* * *

L'ESPADON SATYRIQUE... Lyon, Jean Lautret, 1623.

1 vol. in-12. Cité par M. Lachèvre.

* * *

L'ESPADON SATYRIQUE... Rouen, David Ferrand, 1624.

1 vol. in-12. Vente Nodier, en 1844.

* * *

L'ESPADON SATYRIQUE... Rouen, David Ferrand, s. d. (1625?)

1 vol. pet. in-12 de 6 ff. et 142 pp. Il est difficile de déterminer la date de cette édition. Serait-ce celle du Catal. Auvillain, que l'on dit être de 1620, et la même que M. Lachèvre cite d'après Brunet et Viollet-le-Duc, mais à laquelle il donne une date approximative, entre 1623 et 1626? Nous la croyons postérieure

d'une année à celle de Rouen 1624, qui ne contiendrait pas la *Suitte de l'Espadon Satyrique*. C'est d'après cette édition sans date que Gay a reproduit les pièces diverses du supplément.

* * *

L'Espadon Satyrique *Par le* Sr Desternod. *Reveu et augmenté de nouveau.* A Lyon, par Jean L'Autret, Marchand Libraire en ruë Merciere. M. DC. XXVI. Avec Privilege.

1 vol. in-12 de 144 pp. *(Arsenal B. L. 8983 in 8°)* C'est la reproduction de celle de Lyon, 1622. L'Arsenal en possède deux exemplaires. Sur le 8983 une note manuscrite accumule en peu de mots beaucoup d'erreurs : « Le vray nom de l'auteur de ces satyres étoit François Pavie, baron de Forquevaux. Il etoit amy de Regnier qui luy a dedié une de ses satyres. Celles-ci ont d'abord eté imprimees en 1619 sous le vray nom de l'auteur, ensuitte en 1623 sous celuy ci. Ainsi en voici la 3e édition ; il y en a encor une 4e de 1682. Il a composé une vie en prose des capitaines françois *(sic)* qu'on dit bonne, quand à ces satyres elles sont mauvaises et ordurieres. Le Cabinet Satyrique contient plusieurs morceaux de cet auteur ci, homme de grande qualité mais poete libertin et mediocre. Il est mort en 1611. »

* * *

L'Espadon Satyrique. *Par le* Sieur D'Esternod. *Reveu et augmenté de nouveau.* A Cologne, Chez Jean D'Escrimerie, à l'Academie de France. M. DC. LXXX.

1 vol. in-12 de 6 ff. et 174 pp. *(Arsenal, B. L. 6984 in-8°)*. Les deux premières pages, contenant la pièce de Henri Fagot, ne sont pas chiffrées. Le privilège manque à la fin. Le titre est précédé d'une gravure sur cuivre imprimée au recto d'un feuillet. Le Satyre à l'Espadon qu'elle représente est différent de celui de la 1re édition, et tient toute la page. C'est celui que nous reproduisons en frontispice. L'exemplaire de l'Arsenal contient cette note manuscrite : « Il y a une autre édition de ce meme ouvrage sous le nom du Sr. de Franchere gentilhome franccomtois, imprimé à Lyon en 1619 par Jean Lautret 1619

in-12. C'est la meme chose que celuy cy, excepté que cette édition est beaucoup plus belle ; il est vray qu'à celle de 1619 il y a une satyre 16, contre l'apostat Leandre, mais elle n'est pas du genre du reste de l'ouvrage et dans celle cy il y a une ode satyrique d'un amoureux à sa maitresse qui est du genre qui precede et qui ne se trouve pas dans l'autre edition. » Ajoutons que ni la *Satyre du Temps*, ni les pièces du supplément de Rouen s. d. ne se trouvent dans cette édition. Selon M. Lachèvre, il y en aurait eu un second tirage en 1681.

* * *

L'Espadon Satyrique. *Par le* sieur D'Esternod. *Réimpression faite sur l'édition de Lyon, 1626, collationnée et complétée sur les autres éditions du même ouvrage, et augmentée d'un Avant-Propos.* Bruxelles. Imprimerie de A. Mertens et fils. 1863.

1 vol. in-12 de XVI-152 pages. De la Collection des *Raretés Bibliographiques*, de Gay. Tiré à 102 exemplaires. Il reproduit l'édition de 1626, et donne les pièces du Supplément de l'édition de Rouen, s. d.

* * *

En somme, des 10 éditions publiées sous le titre d'*Espadon Satyrique*, nous n'avons rencontré que celles de Lyon 1619, Lyon 1621, Lyon 1626, Cologne, 1680, et Bruxelles 1863, les seules qui se trouvent dans les fonds publics. Mais, au moyen des indications recueillies dans les ouvrages bibliographiques et les Catalogues des grandes ventes, on peut constater que les éditions anciennes de l'*Espadon* forment trois séries : 1° Celles de Lyon, réimprimées à Cologne et Amsterdam. Elles sont au nombre de six : 1619, 1621, 1622, 1623, 1626 et 1680 (1);

(1) Il y faut joindre une édition d'Amsterdam, intitulée : *Satyres amoureuses et galantes*. (Voir plus loin).

2° Celles de Rouen qui ne sont que des contrefaçons, de la première et de la seconde édition de Lyon. On en compte trois : 1619, 1624 et sans date (vers 1625). Cette dernière est augmentée de pièces de divers auteurs tirées en partie du *Carquois d'Amour* et que reproduit l'édition Gay; 3° La réimpression de Gay, 1873. Le chapitre suivant contient la nomenclature de quelques supercheries de libraires autour de l'*Espadon* ou de quelques-unes des Satyres de d'Esternod.

. .

E. — *Recueils collectifs et supercheries.*

Les Delices Satyriques, ou Suitte du Cabinet des vers Satyriques de ce Temps. *Recherchez dans les secrets Cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard, et autres des plus signalez Poëtes de ce siecle.* A Paris Chez Anthoine de Sommaville, au Palais en la Gallerie des Prisonniers prez la Chancellerie. M. DC. XX. Avec Privilege du Roy.

1 vol. in-12 de 6 feuillets et 472 pages (*Bibl. de Versailles, Fonds Goujet E. 584 c.*) Contient 10 Satyres extraites de la 1ère édition de l'*Espadon* : Satyre I, page 43 ; Satyre II, page 108 ; Satyre III, page 117 ; Satyre IV, page 124 ; Satyre V, page 257 ; Satyre VI, page 265 ; Satyre VII, page 272 ; Satyre VIII, page 333 ; Satyre IX, page 342 ; Satyre X, page 365.

. .

La Quint-Essence satyrique, ou seconde partie, du Parnasse des Poetes Satyriques de nostre temps. *Recherchez dans les Œuvres secrettes des Auteurs les plus signalez de nostre siecle.* A Paris, Chez Anthoine de

Sommaville, au Palais, en la gallerie des Libraires prez la Chancellerie. M. DC. XXII.

1 vol. in-8° de 1 feuillet de titre et 279 pages. *(Cabinet de M. Pierre Louys).* Contient 4 des Satyres reproduites par les *Delices Satyriques :* Satyre VII, page 71 ; Satyre II, page 158 ; Satyre III, page 157 ; Satyre IV, page 235. On les retrouve dans les différentes éditions du *Parnasse Satyrique ;* celles-ci reproduisent toujours le texte de la *Quintessence*, qui n'est que la seconde partie de la 1re édition.

* * *

Le Parfaict Macquereau suivant la Cour, *Contenant une Histoire nouvellement passee à la Foire de sainct Germain. Entre un Grand, et l'une des plus notables et Renommees Courtisannes de Paris.* 1622.

1 vol. in-8° de 16 pages. *(Bibl. Nat. Réserve ye 2117.)* Cet opuscule reproduit en partie les Satyres XII et VIII. Sous le titre de *Parfaict Macquereau, etc.*, viennent 18 stances de la Satyre XII, — les stances 1 à 5, — 7 à 11, — 14 à 16, — 18 à 20, 22 et 23 ; ensuite 19 stances de la Satyre VIII, intitulées : *Complaincte sur le succes de l'histoire dont est question.* Ce sont les stances 7 à 16, — 21 à 26, — 29, 31 et 34.

* * *

Le Tableau des Ambitieux de la Cour. *Nouvellement tracé du pinceau de la verité, par* Maistre Guillaume *à son retour de l'autre monde.* M. DC. XXII.

1 vol. in-8° de 14 pages. *(Bibl. Nat. ye 23841.)* Cet opuscule reproduit simplement la 1re Satyre de l'*Espadon*, que l'éditeur a pensé rendre méconnaissable en l'amputant des 4 premiers vers et des 4 derniers. M. Edouard Fournier a réimprimé le *Tableau* dans ses *Variétés historiques et littéraires* (Tome IV, page 33). Il en donne un texte assez inexact.

* * *

LE PARNASSE DES POETES SATYRIQUES, *ou dernier Recueil des Vers picquans et gaillards de nostre temps. Par le* SIEUR THEOPHILE. M. DC. XXV.

1 vol. in-8 de 380 pp. *(Bibl. Nat. Réserve ye 2766).* Reproduit, sous un seul titre, le *Parnasse* et la *Quint-Essence* de 1622. (Voir ce dernier titre).

* * *

LE PARNASSE SATYRIQUE DES VERS DE THÉOPHILE SUR LES AFFAIRES DE CE TEMPS. S. l. n. d.

Nous n'avons pas rencontré ce petit in-12, cité par Brunet, (Suppl., page 385). Cette supercherie de libraire ne serait autre chose que les seize satires de l'*Espadon*.

* * *

SATYRES AMOUREUSES ET GALANTES, ET L'AMBITION DE CERTAINS COURTISANS NOUVEAUX VENUS, ET GENS DE FORTUNE. Par le Sr. B***. A Amsterdam, Chez Adrien Moetjens. M. DCC. XXI.

1 vol. in-12 de 168 pages, non compris 1 feuillet de titre. *(Bibl. Nat. Réserve ye 3980. — Arsenal, B. L. 9024 in-8°).*

L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est incomplet du titre et des pages 159 à 166, qui sont manuscrits. D'après Brunet, l'ouvrage aurait été imprimé en France. Il contient les XV premières satires de l'*Espadon*, et, sous le titre de *Satyre XVI. D'un amoureux à sa maîtresse*, l'Ode Satirique de la 3e édition. C'est, en somme, une réimpression, sous un titre différent, de l'édition de 1680, moins le Frontispice, la Préface, et les pièces Liminaires.

∴

F. — *La Theriaque françoise.*

La Theriaque françoise. *Avec les Vertus, et proprietez d'icelle selon Galien. Mises en vers françois par* Pierre Maginet *Pharmacien Salinois. Et dispensé publiquement à Salins par ledict Maginet, et Claude Thouverey freres Pharmaciens, en l'an 1623.* A Lyon, Par Barthelemy Vincent, en rue Merciere, à l'Enseigne de la Victoire. M. DC. XXIII. (Voir le Fac-Simile, p. xxxiv.)

1 vol. in-8° de 90 pages et 1 feuillet. *(Bibl. Nat. ye 27010).* Cet ouvrage contient de d'Esternod une pièce liminaire en vers français.

II

NOMENCLATURE DES POÉSIES DANS LES SUPPLÉMENTS A L'ESPADON

A. — *Édition de Lyon, 1622.*

SATYRE DU TEMPS A THÉOPHILE

La reputation que ta veine feconde

. . . . . .

Satire de 214 vers. Signée : BESANÇON. Elle est précédée, dans l'édition de 1622, de ce titre général : SUITTE DE L'« ESPADON SATYRIQUE », et suivie de l'ODE SATYRIQUE D'UN AMOUREUX A SA MAISTRESSE. Elle ne figure plus dans les éditions de l'*Espadon* postérieures à celle de 1626. Elle est imprimée, sans nom d'auteur, à la suite de l'édition de Lyon, 1623, de la *Satyre ménippée contre les femmes*, de Courval-Sonnet.

ODE SATYRIQUE D'UN AMOUREUX A SA MAISTRESSE

Je ne sçay quel regret me pique,

. . . . . .

9 stances de 10 vers. Publiée en 1623 dans le *Supplément*, ce n'est

que dans les éditions de Cologne, en 1680, et Amsterdam, 1721, qu'elle est attribuée à d'Esternod, et qu'elle est introduite dans le corps de l'*Espadon*, où elle remplace la XVIe Satyre. Cette pièce est une pièce malherbienne, très supérieure, d'ailleurs, aux œuvres de Claude d'Esternod, qui n'a ni ce style ni cette aisance.

* * *

B. — *Édition de Rouen, s. d. (1625).*

ODE AUX DAMES

Chers soleils des yeux et des ames,

. . . . . .

11 stances de 4 vers. Cette ode est reproduite du *Carquois d'Amour*, s. d., où elle est également anonyme.

A CALISTE

PRÉLUDE

Toutes les fables sont muettes,

. . . . . .

14 stances de 4 vers. Reproduites du *Carquois d'amour*, où elles sont également anonymes.

EPIGRAMME D'UN PESCHEUR

Un pescheur à son hameçon

. . . . . .

14 vers. Épigramme reproduite du *Carquois d'Amour*, où elle est également anonyme.

AUTRE SUR DIANE

On feint Diane chasseresse

. . . . . .

Sixain. Voir ci-dessus.

AUTRE
SUR LA CORDELIERE
QUE PORTENT LES DAMES DANS LE SEIN

Belle, je louë un tel dessein,

. . . . . .

Sixain. Voir plus haut.

AUTRE
D'UN CHASSEUR

Un chasseur courant sur le tard,

. . . . . .

17 vers. Voir plus haut.

AUTRE
SUR UN TABLEAU DE L'OCCASION

Courtisans pipez de faveur,

. . . . . .

Dizain. Voir plus haut. C'est une parodie de l'épigramme de Posidippe sur une statue de l'Occasion (*Anthol. de Planude*, épigr. 275.)

A UN LAIDERON

Quand je ne te le veux point faire,

. . . . . .

Dizain. Il est de Saint-Romard. On le trouve dans les Recueils suivants : *Traductions*, 1550. — *Le Paragon*, 1554. — *Le Thresor des joyeuses inventions*, s. d., — *La Récréation et Passetemps des Tristes*, 1573.

D'UNE GROSSE GARCE
QUI FEIGNOIT ESTRE GROSSE D'ENFANT

Alix, qui son ventre portoit

. . . . . .

11 vers. — Epigramme de Saint-Romard, publiée sous les initiales

S. R., dans les *Traductions* de 1550. Anonyme dans le *Thresor*, s. d., les *Satyres Bastardes*, 1615, *Les Delices Satyriques*, 1620, et *La Quintessence Satyrique*, 1622. Elle commence parfois ainsi : « Jeanne, qui son ventre portoit... »

D'UN QUI PRESSOIT UNE FILLE D'AMOUR

Helas ! Monsieur, ostez-vous tost !

. . . . . .

7 stances de 6 vers. Par Gilles d'Avrigny. Ces stances figurent dans son *Tuteur d'Amour*, 1553. Reproduites dans les *Satyres Bastardes*, 1615, et le *Cabinet Satyrique*, 1618.

A UNE DAME QUI NE SE PEUT DEFFAIRE D'UN IMPORTUN

Celuy qui si fort vous muguette,

. . . . . .

Dizain. Par Gilles d'Avrigny (*Le Tuteur d'Amour*, 1546). On le trouve aussi dans *Le Printemps de Madame Poesie*, 1547, et *La Récréation et Passetemps des Tristes*, 1573.

D'UN BIEN D'AMOUR

Au temps qu'Amour me celoit sa naissance

. . . . . .

Dizain. Par Gilles d'Avrigny (*Le Tuteur d'Amour*, 1546). On le trouve également dans les deux mêmes recueils que le dizain précédent.

D'UN CORDELIER ET DE QUELQUES SOLDATS

Un cordelier tomba entre les mains

. . . . . .

24 vers. Épigramme attribuée à Eustorg de Beaulieu, par M. Frédéric Lachèvre (*Les Recueils libres*). Signée D. B. dans les *Traductions*, 1550; anonyme dans le *Thresor*, s. d., et la *Récréation*, 1573.

D'ANNE
QUI EST MALADE QUAND ELLE VEUT

Petit ennuy qui par trop tarde

. . . . . .

30 vers. Épigramme de Ch. Fontaine (*La Fontaine d'Amour*, 1546), reproduite en 1573 dans la *Récréation*.

D'UNE QUI DISOIT ESTRE BIEN D'ESTRE FEMME

Ces jours passez, quelqu'un tout à loisir

. . . . . .

Huitain. Publié sans nom d'auteur dans la *Récréation*, 1573.

L. P.

III

DOCUMENTS DES ÉDITIONS

Epitre dédicatoire des « Desirs Amoureux »

A Madame.

Madame,

Tout ce que mon Prince revere, je l'adore, et comme je sçay qu'il est en perpetuelles contemplations, extases et ravissements, sur le bel astre de vostre beauté, dont les Emperieres perfections exercent une puissante Monarchie, non seulement sur mon Ame, mais sur toutes celles de vos vassaulx et subjects : Je me hasarde au jour pour en retracer l'histoire au soleil rayonnant de vos yeux, mesprisant toutes sortes de blasons, et hypotheques de la mesdisance à dents viperines et crenelees, si ce petit Discours vous agree; car la moindre œillade que vous luy donnerez me rendra impenetrable, comme le bouclier d'Ajax, invulnerable comme Achille : Et en ceste devotion, je demeure inviolablement,

Madame,

Vostre tres-humble serviteur,

Cl. Desternod.

Épitre Dédicatoire du Catholique Franc-Comtois

A Tresillustre et Religieux Seigneur

CLAUDE D'ACHEY

Abbé, et Seigneur de Baume, S. Lotain, etc.
au Comté de Bourgogne : Salut.

Monseigneur,

Qu'en direz-vous de ce malheureux Cicophante, qui ayant sacrilege et impie prophané les choses sainctes, a creu le serpent, et digeré la pomme contagieuse du Calvinisme? Qui le croiroit, que Bourgongne, le piedestal, et le plus ferme arc-boutant de la Chrestienté, ayt élevé ce vipereau, qui a pensé crevanter sa mere, et comme le chien d'Acteon, devorer son maistre? Que Bourgongne, qui n'a jamais allaicté Huguenot, comme l'Angleterre ne nourrit point de loups, et comme les mouches ne pouvoyent entrer dans le temple d'Hercule appellé Sigaros : Qui le croiroit, que ce fier dragon en soit issu, et que cette chetive Agrippine ait nourry ce Neron? Mais la mythologie en est reelle, la fable est une verité : et d'asseurance Leandre a faict naufrage, et les flots du lac Leman l'ont enveloppé, pour le donner en proye à l'insatiable cupidité des poissons de l'Enfer : dès lequel lieu, comme un Oreste furieux, avant le dernier hocquet il escume en Bacchante, vomit anatheme qu'il est, mille injures contre l'Eglise, veut acculer, et reculer, sabouler, et fouler l'honneur du sainct Pere : et fait gloire, comme Psaphon, d'estre loué des bestes. Demeurer sur tant d'injures sans repartie,

ce seroit estre comme la statue d'Esculape, laquelle estant inanimée, enduroit que Denys de Syracuse luy arrachast la barbe. Mais mon courage incompatible avec tant de blasphemes, ne permettra à ce Cerbere vomir son aconit avec impunité contre l'Eglise, comme il l'adore avec impieté. Me voicy donc à l'apres de mettre le caveçon à ce cheval eschappé, qui trotte sur le pavé de sa ruine. Vous, MONSEIGNEUR, qui vivez avec tant de sincerité, sous la regence et discipline de la vertu, prestez (s'il vous plait) l'oreille à la Tragedie de cet Apostat, sur qui je fay esclater l'arrest espouventable de la mort : et vous obligerez,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble serviteur,

CLAUDE D'ESTERNOD.

APPROBATION DU CATHOLIQUE FRANC-COMTOIS

APPROBATION

Bon Catholique Franc-comtois, qui franchement (mais catholiquement) contes à l'inconstance de GUENAR la verité : Tu peux voir le jour, à fin que chacun cognoisse que c'est le devoir de ne tourner le doz à Dieu, et se porter aux Apostasies. A Lyon, ce 8. de Mars, 1619.

FR. ROBERT BERTHELOT.

Evesque de Damas.

EPITRE DÉDICATOIRE DE L'ESPADON SATYRIQUE

A Tres-Illustre et Genereux Seigneur

BENIGNE DE PRACONTA,

Baron de Roche, Sieur d'Arques, Cenans, et Maisonforte de Bussard (1).

Monsieur,

L'Espadon Satyrique n'attaque point vos proüesses incomparables. Tous ses molinets ne se tournent que pour les vitieux, gauchers à tout devoir, debifez d'excez, et qui ont donné la dextre deffensive, et offensive à la poltronnerie, avec une opiniastreté si resoluë, qu'il semble que la Satyre ne soit à present moins necessaire que la prudence d'un bon Magistrat, lequel ne travaille moins à corriger les sots, qu'à gouverner les sages. Je cherche les hommes à la lanterne, comme Diogene, mais je n'attaque point les Dieux, comme Momus : n'osant mesme entreprendre le paranymphe de leurs loüanges, de peur, que blasonnant sur elles, l'on ne m'accuse de curiosité, ou qu'en doutant, je ne sois declaré prophane et sacrilege. Me voicy donc en posture, pour jouer de l'Espadon Satyrique, non contre vostre espée, que je ne peux accuser que de trop de vaillance; espée à tout vaincre, et à rien craindre, sans suros, sans tache, hors de la portee, et de la touche de toutes les Satyres, et mesdisances : mais contre un tas de Centaures, issus de

(1) Dans la 2e édition (Lyon, 1620) et les suivantes, ce titre est ainsi modifié : « A Tres-Illustre et Genereux Seigneur B. D. P. »

l'excrement de la terre, qui sont tousjours hors de la posture d'honneur, et n'ont jamais veu combats qu'en pourtraits, et en livres. C'est ceux que je veux mettre en eschec, hors de train, et au caïmandement de leur infame vie. Je leur veux tracer de la pointe de mon Espadon un Epitaphe, qui sera immortel comme les victoires de vostre espée, lesquelles n'auront jamais autres bornes que l'eternité. Sous l'adveu donc magnanime de ceste genereuse flamberge, je rendray le monde net d'ordures, comme Hercule la terre de monstres. Et devez sçavoir, pour conclusion de la presente, que si vous estes vaillant extremement, je suis encore davantage,

MONSIEUR,

Vostre tres-affectionné et humble serviteur,

CL. DE FRANCHERE. (2)

PRIVILÈGE DE L'ESPADON SATYRIQUE

PERMISSION

Il est permis au sieur Jean Lautret, d'imprimer ce livre intitulé *L'Espadon satyrique*, avec deffences en tel cas requises. Faict à Lyon, ce 25. avril, 1619.

DE SAUZEY,
Lieutenant particulier.

(2) A partir de la 2e édition (Lyon, 1621), l'épitre est signée CL. DESTERNOD.

IV

PIÈCES LIMINAIRES

A MONSIEUR D'ESTERNOD CONTRE L'APOSTAT LEANDRE. (1)

Tout ainsi que l'Amour fut cause que Leandre
S'abysma dans les flots, sans pouvoir s'en defendre,
Quoy qu'il se travaillast pour trouver du secours :
Ainsi, mon d'Esternod, l'amitié que tu porte
A ta chere patrie, a fait, d'une autre sorte,
Abysmer ce Leandre aux flots de tes discours.

J. Manginelle.

POUR L'ESPADON SATYRIQUE DU SIEUR DE FRANCHERE. (2)

Espadon digne de memoire,
Qui, profitable à ton Ouvrier,
Sert plus de burin pour sa gloire
Que d'instrument pour son mestier ;

(1) *Le Catholique Franc-comtois*, Lyon, 1619.
(2) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions suivantes. Var. de la 2e édition (Lyon, 1621) et des suivantes : « Du sieur Desternod. »

Jamais ton atteinte n'est vaine,
Mais tu frappe avecque douceur,
Puisque ta trempe est Hipocrene,
Et un Poëte est ton Fourbisseur; (3)

Car aussi sa veine coulante
Te servant d'huile, desormais,
Fera, d'une façon puissante,
Que tu ne t'enroüille jamais.

De Boissat.

SUR L'ESPADON SATYRIQUE DU SIEUR DE FRANCHERE. (4)

Aux Dames.

Bien que les traits de Cupidon
Soyent ceux que vostre ame desire,
Belles, que ce mot *Espadon*
Ne vous empesche pas de lire;

Car je vous promets pour certain
Que cet escrimeur d'entre-cuisse
Seroit plus à craindre en Lorrain
Qu'il ne seroit à craindre en Suisse.

(3) Var. (Lyon, 1626) :
Et un Poëte ton Fourbisseur.

(4) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. Var. de Lyon, 1621 et éditions suivantes : « ... Du sieur Desternod. »

Eux, des deux mains, à tort et droit,
S'escriment de mauvaise trogne,
Au lieu que luy, du bout d'un doit,
Fait quatre fois plus de besogne.

NICOLAS FARET.

SUR L'ESPADON SATYRIQUE DU SIEUR DE FRANCHERE. (5)

Stances.

Espadon plus digne de gloire
Que tous ceux-là que la memoire
Des Anciens nous a donné,
Ainsi que tu es sans exemple,
Ainsi celuy qui te contemple
Ne peut qu'il ne soit estonné.

Car s'il regarde en ta fabriqne,
Que ta matiere Satyrique
Sur toute autre passe devant,
Il cognoistra qu'un tel ouvrage
Ne sort pas d'un apprentissage,
Mais plustost d'un maistre sçavant.

Le papier a esté l'enclume,
De marteau t'a servi la plume,

(5) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions suivantes. Var. de Lyon 621, et éditions suivantes : « ... du sieur Desternod. »

Et les vices des feux ardens
Qui ont la matiere alumée,
Pour esclairer ta renommée,
Et dehors la France, et dedans.

Tranche donc, coupe, fends, et passe,
Te faisant par tout faire place,
Et si quelqu'un veut contester,
Ou bien par envie, ou par blasme,
Fais luy voir que contre ta lame
Personne ne peut resister.

Mais n'aye crainte que personne (6)
Contre toy quelque mal soupçonne,
De bon cœur on te voudra voir,
Voyant bien que tu es à craindre,
Et aucun n'osera se plaindre,
De peur d'irriter ton pouvoir.

C'est un des vœux que je souhaitte,
Pour rendre l'amour satisfaitte
Que je porte à cil qui t'a faict ;
L'autre, c'est si bien que tu tance
Les vices qui regnent en France,
Qu'ils ne soyent jamais en effect.

JAQUES MANGINELLE.

(6) Var. (Cologne, 1680) :
Mais n'aye crainte de personne.

AU SATYRE
SUR SON ESPADON (7)

Satyre à la nouvelle escrime,
De qui le nom digne d'estime
Ne verra jamais le trespas,
Dis nous de quelle estrange sorte
Est faict l'Espadon que tu porte,
Qui pique, et si ne tranche pas? (8)

Il n'est personne qui n'admire
De voir dans la main d'un satyre
L'Espadon, comme je l'y voy;
Et que l'antiquité le die
S'il s'est veu, dedans l'Arcadie,
Un satyre armé comme toy!

Mars ne fust pour tel dans la Thrace,
Car tu sçais avec tant de grace
Joindre l'adresse à la fureur,
Qu'à chasque poincte que tu tire
Tes amis se meurent de rire
Et tes ennemis de douleur.

HENRY FAGOT.

(7) *L'Espadon*, Lyon, 1621 et suivantes.
(8) Correction. Les textes donnent:
Qui pique, et s'il ne tranche pas?
Cf. GLOSSAIRE : *Si*.

L'ESPADON SATYRIQUE

DE

CLAUDE D'ESTERNOD

SONNET ACROSTICHE & ENCOMIASTIQUE

A

CLAUDE D'ESTERNOD

Charmant, joyeux poète, auteur de l' « Espadon »,
Les cuistres sont nombreux en notre temps moderne !
Aiguise bien ton arme, et vise leur lanterne :
Un ! Deux ! Fends-toi, mon brave, et frappe sans pardon !

De la sottise humaine éventre la citerne !
Enfume dans son nid cet arrogant bourdon !
Etrille-moi cet âne, ami du beau chardon !
Sus à ces chats-huants hurlant dans leur caverne !

Tel se croit un phénix, qui n'est qu'un grand buzard,
Et prend pour du génie un effet du hasard :
Rien ne jaillit de rien, pas même en rhétorique !

Noble et fier gouverneur de la cité d'Ornans,
Oh ! prends sans hésiter l' « Espadon satyrique » :
D'une estocade abats tous ces affreux manants !

31 octobre 1909.

Dr A. F. C. D'ETERNOD.

G 3033

L'ESPADON SATYRIQVE.

Par le ſieur de Franchere, gentilhomme Franc-comtois.

Dedié à monſieur le Baron de Roche.

A LYON,
PAR IEAN LAVTRET,
Marchand Libraire.

M. DC. XIX.
AVEC PRIVILEGE.

L'ESPADON SATYRIQUE

L'AMBITION
DE CERTAINS COURTISANS NOUVEAUX VENUS

Satyre I (1)

De tant de Cavaliers qui vont avec des bottes,
A faute de souliers, et n'ont faute de crottes, (2)

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*, et séparément, en 1622, sous ce titre : *Le tableau des ambitieux de la Cour, nouvellement tracé du pinceau de la Vérité, par maistre Guillaume, à son retour de l'autre monde.* Les quatre premiers vers et les quatre derniers manquent dans cette édition séparée. La *Satire XIV* de Regnier parut aussi sous le nom de Me Guillaume, avec ce titre : *Satire de maître Guillaume contre ceux qui déclamoient contre le gouvernement.* Au sujet de Me Guillaume, Fou de cour, sous le nom duquel paraissaient des pasquins et des pamphlets, qu'il débitait lui-même sur le Pont-Neuf, voir notre éd. des *Satyres de Sigogne*, et le travail de M. Jules Mathorez dans le tome II de la *Revue des Livres Anciens* (1914). D'après un passage de la « Troisième Journée » des *Caquets de l'accouchée* (1622), un libraire réformé de la rue Saint-Jacques aurait publié cette satyre sous le titre de *Discours du Courtisan à la mode* : « J'ai veu aussi, dit la femme du Conseiller, un discours du Courtisan à la mode, imprimé il n'y a pas long-temps, lequel n'estoit autre chose qu'un extrait ou transcrit de l'Espadon satyrique mot pour mot, ce qui ne se devroit tolerer : car c'est tromper et abuser le monde... » Cette édition, qu'aucun bibliographe n'a encore rencontrée, ne doit pas être celle du *Tableau des ambitieux de la cour*, attendu que l'auteur des *Caquets* dit qu'elle est transcrite *mot pour mot*. Ed. Fournier, dans ses *Variétés Hist. et Litter.* t. IV, p. 33, a reproduit assez inexactement le *Tableau des ambitieux de la cour.*

Du vers 5 au vers 14, cette satire rappelle les vers 217 à 228 de la *Satyre* VI de Regnier, eux-mêmes imités du Mauro. Elle peut passer pour une transposition burlesque de la Sat. VIII de Juvénal : *Nobiles.* Mais il est certain que son auteur s'est surtout inspiré de divers passages de Regnier.

(2) Correction. Tous les textes portent :

A faute de souliers et non faute de crottes,

La *Satyre* de Jean Le Blanc que nous avons découverte dans ses

De tant qui vont à pied à faute de chevaux
(Cavaliers, postillons, n'ont faute d'animaux) : (3)

œuvres (*La Neotomachie Poëtique du Blanc, Paris, 1610*), mais qui fut reproduite anonyme dans les *Satyres Bastardes*, 1615, puis ajoutée à la suite des œuvres de Regnier, 1616, et qui fut enfin mise au nombre de celles-ci par les Elzéviers : la *Satyre* de Jean Le Blanc (*J'estois sur le Pont Neuf*) contient deux vers dont d'Esternod s'est directement inspiré :

Soit durant le beau temps, soit durant que les crottes,
Ont leur siege à Paris, il marche avec des bottes.

Cette pièce de Jean Le Blanc, toujours amputée de ses premiers vers, est une imitation de la VIIIe Sat. de Regnier, dite de l'*Importun*.

Du Lorens, le meilleur élève de Regnier, qui convient des emprunts qu'il a faits à son maître et des tournures bouffonnes qu'il a prises à Berthelot, a imité par deux fois ce passage de d'Esternod, cf. *Les Satyres*, 1633, *Sat.* II.

Tel y seroit encor, n'estoit que tant de crottes
L'obligeoient en tout temps d'aller avec des bottes.

Satyres de Dulorens, 1646, *Sat.* IX :

Tel y seroit encor, n'estoit que tant de crottes
L'obligeoient au mois d'Aoust à demander ses bottes,
Et, faute de cheval, à piquer le pavé,
Pource qu'il n'étoit pas un peu si relevé
Que ce jeune frisé monté comme un saint George,
Tout rayé de clinquans et qui d'aise regorge.

(3) Corrections. Tous les textes portent :

Cavaliers, postillons, non faute d'animaux.

Nous avons mis une parenthèse. L'auteur veut ici parler des vrais cavaliers et postillons, et non de ces faux gentilshommes qui n'ont même point de monture.

La Satire de d'Esternod a été imitée dans un Chant Royal de la *Muze Normande* (réimpr. de 1891, Soc. Rouenn. de Biblioph. t. I. p. 149). Le collecteur de la *Muze Normande* était David Ferrand, poète lui-même, et éditeur du Satirique Jean Auvray. Voici l'argument et une strophe de ce Chant Royal.

L'autheur descrit les Vilains bottez à faute de souliers.
Satiricum de Botibus
Contre un nombre de fripponniers,
Qui se botent *in crotibus*
Pendant qu'on refait leurs souliers.

. . . . . .

Qui ne riroit d'un subject si comique
De voir des fous trancher des estaffers,
Battre du pied une couche héroïque ?
Tels qui n'ont pas une vieille bourrique,
Marchent bottez par faute de souliers,
Faut-il aller pour chouse d'importance

Les plus sots sont ceux-là qui se vantent sans cesse
De leurs extractions, sans argent, ny noblesse;
Qui presument, boufis de magnanimité, (4)
Faire jambes de bois à la necessité;
Pauvres et glorieux, veulent pousser fortune
A contre-fil du ciel, qui leur porte rancune;
Font la morgue au destin, et, chetifs obstinez,
Fourrent jusqu'au retraict leurs satyriques nez.

Ils font les Rodhomonts, les Rogers, les bravaches;
Ils arboriseront quatre ou cinq cents pennaches (5)

Au Pontautou, à Caën ou à Constance,
Quelque Bouillais est un coche pour eux,
Diguant apres la mazette en pagnottes,
C'est ce qui fait remarquer si nombreux
Un tas de gueux ennoblis par les bottes.

On consultera le pasquin en prose antérieur à l'*Espadon* : *La grande propriété des bottes sans cheval en tout temps, nouvellement descouverte, avec leurs appartenances, dans le grand magasin des esprits curieux*. Paris, 1616 (reprod. dans les *Variétés Hist. et Littér.* d'Éd. Fournier, t. VI, 29). Le Xe Livre de *Francion* contient aussi un discours satirique à la louange des bottes, dont quelques passages rappellent d'Esternod (Cf. éd. Emile Colombey, Delahays, 1858, p. 422).

(4) Expression reprise par l'auteur des *Exercices de ce Temps*, Angot de l'Esperonnière, ce qui prouve, une fois de plus, que la 1re édition de ce recueil est postérieure à 1919. Cf. *Satyre* IX, *Le Débauché* : v. 29 :

Bouffi d'ambition, d'amour, de frenesie,

Cf. du même, *Le Poëte* :

Boufis d'ambition ! cela n'estonne point
Les sages . . . . . .

(5) Cf. Regnier. *Sat.* VIII, v. 9-10 :

Quand un jeune frisé, relevé de moustache,
De galoche, de botte et d'un ample pennache.

Boileau a repris ces vers de Regnier dans sa IIIe *Sat.* :

Quand un des campagnards, relevant sa moustache,
Et son feutre à grands poils, ombragé d'un panache.

Imité par Jean Auvray, dans ses *Chevaliers sans Reproche* (s. d. vers 1622, et le *Banquet des Muses*, 1623) :

Que ces grands avalleurs de charrettes ferrées
Qui passent tout le monde au fil de leurs espées,

Au feste sorcilleux d'un chappeau de cocu,
Et n'ont pas dans la poche un demy quart d'escu.
« Monsieur, vous plairoit-il me payer? » Il replique :
« Je n'ay point de monnoye », au courtaud de boutique;
Puis, pompeux, se bragant avecques majesté,
Dira à son valet : « Suis-je-pas bien botté?
Fraisé comme Medor? N'ay-je pas bonne grace? »
— « Sçay-mon, dit le laquay, mais garde la besace!
De gripper la fortune assez vous essayez; (6)
Mais tandis les marchands veulent estre payez,
Et n'y a dans Paris tel courtaud de boutique
Qui, vous voyant passer, ne vous fasse la nique,
Et ne desire bien que tous les courtisans
Fussent aussi taillez comme les païsans,

Ces fendeurs de nazeaux, que l'on voit aujourd'huy
Venger à prix d'argent les passions d'autruy,
Qui n'ont de leur estoc que l'espée et la cappe,
Gens de feu et de corde, aillent chez le Satrape
Les fendre jusqu'aux dents, et que leurs pensions
Soient prises desormais sur les pretentions
Du grand Souldan de Perse, ou qu'ils aillent, bravaches,
Sur les murs du grand Cayre arborer leurs pennaches.

Voir aussi, du même, dans *L'Escuelle* (*Banquet des Muses*), ce passage, d'ailleurs imité de divers auteurs :

Qui sçait bien dompter sa rotonde,
Negliger un peu ses rebras,
Bransler le corps, faire un cinq pas,
Trousser les crocs de sa moustache,
Leurrer l'oyseau, porter pennache,
Mordre en riant, pezer ses mots,
Et dire chouze à tout propos :
Il est en France un grand maistre. (*Sic.* Vers faux)

Imité, de même, par Du Lorens, *Satyres*, 1646, *Sat.* XVII :

Pour faire les vaillans ils ont de grands pannaches;

Imité aussi par Angot l'Esperonnière, *Exerc. de ce temps*, *Sat.* X

Un jeune cavalier, relevé de pennache,
La botte blanche en jambe et la gaule à la main.

Et, enfin, par Du Lorens, 1646, *Sat.* XVII :

Pour faire les vaillans ils ont de grands pennaches;

(6) Var. (Lyon, 1626) :

De gripper la fortune assez vous l'essayez,

Qui, taillables des grands, n'ont point d'autres querelles
Que tailles et qu'imposts, que gets (7) et que gabelles.
L'on ne fait rien pour rien, et, pour l'odeur du gain,
Le manœuvre subtil prend l'outil en la main.
Mais vous, guespes de Cour, gloutonnes sans pareilles,
Vous mangez le travail et le miel des abeilles, (8)
Et ne ruchez jamais, ny d'esté ni d'hiver.

Quand ils sont attachez à leurs pieces de fer,
Et qu'ils ont au costé (comme un Pedant sa verge)
Joyeuse, durandal, haute-claire, et flamberge,
Ils presument qu'ils sont tombez de Paradis,
Ils prisent les ducats pour les maravedis. (9)
Les simulacres vains des faux Dieux de la Chine
Ne s'oseroyent frotter contre leur étamine,
Et Maugis le sorcier, prince des Sarrazins,
Ny le fameux Nembroth, n'est pas de leurs cousins;
Bragardants en courtaut de cinq cents richetales,
Gringottans leur satin comme asnes leurs cimbales,
Piolez, riolez, fraisez, satinisez,
Veloutez, damassez, et armoisinisez.

(7) Lire : *guets*, c'est-à-dire l'obligation de monter la garde.

(8) Imité par Sonnet de Courval, dans sa *Satyre Quatriesme, Contre les Officiers de Judicature* :

> Ou, comme ces freslons et guespes bourdonnantes,
> Vous taschez d'effleurer le suc plus savoureux
> La cire et le miel des plaideurs mal-heureux.

Jean Auvray a, lui aussi, imité ce passage dans les *Chevaliers sans reproche :*

> Au reste, ces frellons consomment en delices
> Le journalier labeur des abeilles nourrices.

(9) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

> Ils pissent les ducats pour les maravedis.

Relevant la moustache à coup de mousquetade, (10)
Vont menaçant le ciel d'une prompte escalade,
Et de bouleverser, cracque ! dans un moment,
Arctos, et Antarctos, et tout le firmament.

La maison de Cecrops, d'Atrée, de Tantale,
Champignons d'une nuict (11), leur noblesse n'égale ;

(10) Jean Auvray s'est encore souvenu de ce passage, dans ses *Chevaliers sans Reproche :*

.....et tandis des gavaches
Qui n'ont jamais appris qu'à trousser leurs moustaches,
A dompter leur rotonde, à cajoler en cour,
A godronner leur fraize et à faire l'Amour...

Du même. Le *Magnanime :*

Mais un sot à vingt-cinq carrats,
Pourveu qu'il jure à tour de bras,
Qu'il sçache dompter sa Rotonde,
Qu'ils soit gauffré tous les matins,
Et qu'en moustaches il abonde,
Il fera la nique aux Destins.

La gaillardise de ce vers et le pittoresque du pennache ci-devant ont beaucoup frappé Angot l'Esperonnière. Cf. *Le Gentilhomme*, pass. :

Tournent les yeux, relevant leurs moustaches,
. . . . . .
Branler le corps et tresser sa moustache,
Leurrer l'oiseau et porter grand pennache,

Voir aussi le *Poete*, du même :

Fanfarons de couchette emplumez de pennaches,
Qui, faute d'entretien, relevent leurs moustaches;

(11) Cf. Regnier, *Sat. II*, v. 218 :

Naissent en une nuict, comme les champignons.

Auvray a directement emprunté cette expression à d'Esternod *(Chev. sans Reproche)* :

Champignons d'une nuict, charlatans, gens d'affaire,

Il l'emploie encore dans les *Peines Infernales* :

Vous, Docteurs à la haste, Apostats malheureux,
Champignons engendrez en une nuict ou deux,

Et dans le *Magnanime :*

Mais, pour flestrir ces Champignons
Il ne faut qu'une matinée.

Enfin, dans l'*Escuelle :*

Souvent, ces Comettes de Cour,
Ces petits Champignons d'un jour

Ils sont, en ligne oblique, issus de l'arc-en-ciel (12).
Leur bouche est l'alambic par où coule le miel ;
Leurs discours nectarez sont sacrosaincts oracles,
Et, demi-Dieux çà bas, ne font que des miracles.
Mais un lion plustost me sortiroit du cu (13)
Que de leur vaine bourse un miserable escu !

Ils blasphement plus gros, dans une hostellerie,
Que le tonnerre affreux de quelque artillerie :
« Chardious ! morbious ! de pocab-de-bious !
Est-ce là appresté honnestement pour nous ?
Torchez ceste vaisselle, ostez ce sale linge :
Il ne vaut seulement pour attifer un singe !
Fi, ce pain de Gonés ! apportez du mollet,
Grillez cet aucosté (14) ; sus, à boire, valet !
Donne-moy ce chapon au valet de l'estable,
Car c'est un durandal, il est plus dur qu'un diable !

Dans l'*Espadon Sat. de* 1622, Besançon l'emprunte lui aussi à d'Esternod. Cf. *Satyres des Temps à Théophile :*

Champignons avortés des humeurs d'une nuict,

Cette expression fit fortune auprès de la plupart des satiriques. On la retrouve dans le *Gueux Rafraischi*, de Garaby de la Luzerne (*Essais poetiques*, Paris, 1642 ; *Sat. inédites*, Rouen, 1888) :

Vois-tu ce champignon, ce germe d'une nuict,

(12) Cf. Regnier, Sat. X, v. 18 :

Se va preconisant cousin de Larcanciel

Cette expression a été imitée à deux reprises par Du Lorens, entre autres, dans ses recueils de 1624, *Sat.* V, L. II, et de 1646, *Sat.* XIII.

(13) Le Dr Chrisostome Matanasius, pseudonyme qui cachait Themiseul de Saint Hyacinthe, aurait pu faire un plaisant rapprochement entre ce vers et les vers 122-123 de la Sat. II de Juvénal, dont c'est peut-être la parodie...

(14) Lire *haut-costé*. Cf. Glossaire. C'est d'ailleurs le texte des *Ambitieux de la Cour*.

C'est quelque crocodil! Tau, tau! pille, levrier! (15)
Que ce cocq-d'Inde est flac! Va dire au cuisinier
S'il se dupe de nous, s'il sçait point qui nous sommes,
Et luy dis si l'on traitte ainsi les gentils-hommes! »

L'hoste qui ne cognoit qu'enigme au taffetas :
« Gentil-homme? Monsieur, je ne le sçavois pas;
Et quand vous seriez tel, c'est assez bonne chere!
Monsieur, que Dieu pardoin à feu vostre grand pere;
Il estoit bon marchand : j'achetay du tabit
Du pauvre sire Jean pour me faire un habit.
Il m'invita chez luy à curer la machoire;
Mais, là, le cuisinier n'empeschoit sa lardoire,
N'ayant d'alebrotté (16) que trois pieds de mouton,
Et, au sortir de là, payer demy teston.
L'on n'y regarde plus, soit sot ou gentil-homme,
Massette de Regnier, on prend garde à la somme : (17)
Car selon que l'on frippe on paye le gibier,
Le noble tout autant que le plus roturier,
Quand c'est semblable laine, autant verd comme jaune.
Ainsi, bien manioit vostre grand pere l'aune. »

A vray dire, ces fats sont quelquesfois issus
D'un esperon, d'un lard, d'un ventre de merlus,

(15) Var. (Lyon, 1626) :

C'est quelque crocodil! Tau! pille, levrier!

Levrier, au XVIe, était dissyllabe.

(16) Correction. Les textes donnent : d'*allebotter*. Var. (*Ambitieux de la Cour*) :

N'ayant albotté que trois pieds de moutons,

(17) Cf. Regnier *Macette*, Sat. XIII, v. 213 :

Laissez la mine à part; prenez garde à la somme,
Riche vilain vaut mieux que pauvre gentil-homme :

D'un clistere à bouchon, d'un soulier sans semelle,
D'une chausse à trois plis, d'un cheval, d'une selle,
D'un fripier, d'un grateur de papier mal escrit,
D'un moine defroqué, d'un Juif, d'un Antechrist,
D'un procureur crotté, d'un pescheur d'écrevice,
D'un Sergent, d'un bourreau, d'un maroufle, d'un Suisse;
Et cependant, ils font les beaux, les damerets,
Et ne pourroyent fournir que deux harencs sorets. (18)

Mais lisez vos papiers, vos pancartes, vos tiltres,
Et vous vous trouverez tous issus de belistres,
Mille fois plus petits encor que des cirons,
Et plus nouveaux venus que jeunes potirons,
Qu'il vous faut humer frais, comme l'huitre en escaille,
Et que vostre maison n'est pas un anticaille.

Venons sur *memento*, nous sommes tous *cinis*,
Mais d'un *reverteris* gardez d'estre punis.
Qui fait plus qu'il ne peut au monde de despence,
Il a plus qu'il ne veut, quelquefois, d'indulgence. (19)
Pour amortir l'orgueil de mille vanitez,
Considerons jadis quels nous avons estez,
Et, faisant à nature une amende honorable,
Dis, superbe : « J'estois vilain, au prealable
Que d'estre gentil-homme; et, puisque, de vilain,
Je me suis anobli du jour au lendemain,

(18) Var. (*Dél. Sat.*, 1620) :
Et ne pourroient fournir pour deux harencs sorets.

(19) Var. (*Ambitieux de la Cour*) :
Il n'a plus qu'il ne veut au monde d'indulgence.

Du jour au lendemain je peus changer de tiltre,
Et de petit seigneur devenir grand belitre,
Et en siecle d'airain changer le siecle d'or,
Et devenir soudain *de consule Rethor.* »

J'ay veu des pins fort hauts élever leurs perruques
Par sus le front d'Iris, et, tout d'un coup caduques,
Arrangez sur la terre, et ne servir qu'au deuil
D'un cadaver puant, pour faire son cercueil.
J'ay veu de Pharaon les pompeux exercites,
Et contre Josué les fiers Amalechites,
Gipper, triper, friper; et, apres un combat,
Je passe de rechef, et *ecce non erat.* (20)
Sur la flotante mer je voyois un navire
Qui menaçoit la terre et les cieux de son ire;
Mais, tout soudain, rompant le cordage et le mast,
Je cherche mon navire, et *ecce non erat.*
J'ay veu ce que j'ay veu, une rase campagne
Enceinte devenue, ainsi qu'une montagne,
Qui, pour mille geants, n'enfanta qu'un seul rat;
Où est-il? Je regarde, et *ecce non erat.*
Bref, que n'ay-je pas veu, que ne contemplé-je ores?
Et, avant que mourir, que ne verray-je encores?
Le monde est un theatre où sont representez
Mille diversitez de foux et d'éventez. (21)

(20) Cf. *Psaume XXXVI* : « Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat. » On se souvient de la sublime traduction de Racine, au IIIe Acte d'*Esther* :

Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

(21) Horace : *tota vita fabula est.*

O constance inconstante ! ô legere fortune ! (22)
Qui donne à l'un un œuf, et à l'autre une prune ;
Qui fais d'un Charpentier un brave Mareschal, (23)
Et qui fais galoper les asnes à cheval ;
Qui fais que les palais deviennent des tavernes ;
Qui, sans miracles, fais que vessis sont lanternes ; (24)
Qui fais que d'un vieil gant les Dames de Paris
Font des gaudemichis à faute de maris ;
Que le sceptre d'un Roy se faict d'un mercier l'aune ;
Que le blanc devient noir, et que le noir est jaune ;
Qui change quelquesfois les bonnets d'Arlequins
Aux couronnes des Roys, et les Roys en coquins, (25)
Les marottes en sceptre, en tripes les andoüilles,
Les chaperons en houpe, en glaives les quenoüilles,
Le rosti en boulli, une fille en garçon,
Le Loutre en bon castor et la buse en faucon. (26)

Je suis, sans y penser, des Stoïques escoles ;
Je croy ce que disoient ces sçavans Picrocoles,
Qui, sans hypotequer cinq cents pieds de mouton
Où l'on n'en voit que quatre, arrestez au fatum,
Disoyent de toute chose : « Ainsi plaist à fortune ! »

(22) Var. (*Dél. Sat.* 1620) :

O constance inconstance ! ô legere fortune !

(23) Sans doute Concini, Maréchal d'Ancre, gendre d'un menuisier florentin.

(24) Correction. Dans tous les textes :

Qui sans mirades, fais que vessies sont lanternes ;

(25) Var. (*Tableau des Ambitieux*) :

Aux Couronnes des grands, et les grands en coquins,

(26) Texte des *Delices Sat.* 1620. Dans la 1re édition et le *Tabl. des Ambit.* :

Le coutre en bon castor, et la buse en faucon.

Que si quelqu'un gardoit les brebis à la lune, (27)
Pendillant tout ainsi qu'un bordin vermoulu,
Ils repliquoyent : « Ainsi fortune l'a voulu ! »
Si d'autres ils sentoyent, de qualité fort basse,
Elever jusqu'au ciel leurs grands becs de becasse,
Ils disoyent, en voyant ce Crœsus dissolu :
« Que voulez-vous? ainsi fortune l'a voulu ;
Donnant, comme elle veut, à chacun sa chacune :
Car tel ne cherche rien qui rencontre fortune,
Et souvent, c'est à ceux qui ne la cherchent pas
Qu'elle fait les doux yeux de ses doubles ducats. »

Ha ! que si l'alchimie avoit, dans sa cabale,
Ceste pierre trouvé, qu'on dit philosophale,
Les doctes porteroyent jusques au ciel leurs nez,
Et Chimistes, sans plus, se diroyent fortunez ;
De fortune ici bas l'on ne parleroit mie :
Ceux-là seuls seroyent grands qui sçauroyent l'alchimie.

Vous ne verriez alors tant de doctes esprits,
Bottez jusqu'au genoüil des crottes de Paris,
Mal peignez, dechirez, le soulier en pantoufle,
Les mules au talon, n'ayant rien que le souffle,
Et, le foüet en la main, pauvres predestinez,
Recouvrer au Landi deux carts d'escu rognez,
Pour se traicter le corps le long d'une semaine,
Domine, sans conter ny l'huile ny la peine,
Les plumes, le papier, l'ancre de son cornet,
Un sol pour degresser les cornes du bonnet,

(27) Cf. Oudin, *Curiosittez Françoises :* « Garder les moutons à la lune, *id est*, estre pendu. »

Deux sols au savetier, qui son cuir rapetasse,
Un double au Janiteur, pour balier la classe,
Sans conter le barbier, qui luy pend au menton
Une barbe de bouc, d'Albert, et de Platon;
Un pair de rudiments, un bon Jan Despautaire,
Et mille autres fatras qui sont dans l'inventaire
D'un pedant affamé comm' un asne baudet,
Plus amplement à vous *quæ glosa recludet.* (28)

Mais aujourd'huy, l'ont tient à mespris la science, (29)
Et fortune ne rit, sinon à l'ignorance.
Un homme bien versé, ce n'est rien qu'un Pedan;
Les asnes vont en housse, et tout est à l'encan.
La vertu, sur un pied, fait sentinelle à l'erte;

(28) Var. (Lyon, 1626) :
Plus amplement à vous *quæ clausa recludet.*

(29) Cf. Regnier, Sat. IV, v. 101 (imité de Du Bellay) :
Inutile science, ingrate et mesprisée,

Et surtout le vers 52 et suivants de la *Sat.* III au *Marquis de Cœuvres*, dont notre auteur a fait une amplification tout au long de sa pièce :

Puis, que peut-il servir aux mortels icy-bas,
Marquis, d'estre sçavant, ou de ne l'estre pas?
Si la science pauvre, affreuse et mesprisée
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée?
Si les gens de Latin, des sols sont denigrez?
Et si l'on est Docteur sans prendre ses degrez?
Pourveu qu'on soit morgant, qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand pannache,
Qu'on parle barragouyn, et qu'on suive le vent :
En ce temps du jourd'huy l'on n'est que trop sçavant
Du siècle les mignons, fils de la poulle blanche,
Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche;
En credit eslevez ils disposent de tout,
Et n'entreprennent rien qu'ils ne viennent à bout.
Mais quoy, me diras-tu, il t'en faut autant faire.
Qui ose, a peu souvent la fortune contraire.
Importune le Louvre, et de jour et de nuict;
Perds pour l'assujettir et la table, et le lict;
Sois entrant, effronté, et sans cesse importune :
En ce temps l'impudence esleve la fortune.

Madame de Faveur tient partout cour ouverte, (30)
Et dans les magistrats parents fourrent parents,
Ainsi que l'on entasse en cacque les harents.
Suivant comme poussins sous l'aisle de leur mere,
Tout va au grand galop, par compere et commere;
Le vieillard Phocion, et le docte Caton,
N'y ont pas du credit pour un demy teston.
Dans ces jeunes conseils la vieillesse ravasse;
Quelque riche bedon, fol et jeune coüillasse,
S'il a, sans droit, sans loix, quantitez de ducats,
Se fera preposer à dix mille Advocats, (31)
Qui auront dans l'esprit la science et l'escole
De Jason, de Cujas, de Balde, et de Bartole. (32)
L'univers, aujourd'huy, est sans foy et sans loy;
La vertu de ce monde est quand l'on a dequoy; (33)

(30) Correction. Le texte porte : Madame de faveur...
Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Madame la faveur tient par tout cour ouverte,

(31) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Se fera proposer à dix mille Advocats

(32) Cf. Regnier, Sat. IV, v. 48-50 :

.....Si j'eusse estudié,
Jeune, laborieux, sur un banc à l'escole,
Galien, Hipocrate, ou Jason, ou Bartole,

Les vers suivants se ressentent de cette Satire de Regnier, ainsi que d'un passage de *Macette*, que nous signalons. On remarquera, en outre, que le *dequoy* se retrouve au vers 160 de la *Macette*, comme au vers 144 de la *Sat.* III *au Marquis de Coeuvres*.

Jean Auvray, dans ses *Chevaliers sans Reproche*, s'est inspiré à la fois de Regnier, et d'Esternod :

Que l'on renverse donc les fameuses escoles
Des Universitez : arriere les Bartoles,
Les Baldes, les Jasons et les Justinians,
L'homme est fol d'employer le meilleur de ses ans
A fournir des cayers, et vivre en solitude
Sur les livres relants d'une poudreuse estude,
Etc.....

(33) Imité par Du Lorens, *Satyres*, 1646, *Sat.* XVII :

Que pour estre honneste homme il faut avoir dequoy.

Le sçavoir est un fat, l'argent nous auctorise ;
L'on ne peint la vertu avec la barbe grise :
Son habit est de femme, et jeune est sa beauté.
Pourquoy les femmes donc n'ont ceste dignité,
Plustost que ces friands hobereaux de la Beausse, (34)
Qui de l'homme n'ont rien que le simple haut-de-chausse?
Que si cela est vray, pensez-vous, Courtisans,
Sans argent ny faveur parvenir de cent ans?
Pensez-vous, sans argent, noblesse, ny doctrine,
Obtenir des estats sur vostre bonne mine?
Que, pour friser, porter belle barbe au menton,
Un banquier vous voulust prester demy teston? (35)
Vous estes de grands sots, si de ces ombres vaines
Vous allez repaissant vos travaux et vos peines.
Pour faire rien de rien, il faudroit estre Dieu ;
Mais vous n'avez argent, ny sçavoir, ny bon lieu.
Tu viens, accompagné des neuf Muses d'Homere, (36)

(34) Texte des *Dél. sat.*, 1620. Dans la 1re édition :

Plutost que ces friands obereaux de Beausse,

(35) Cf. Regnier, *Macette*, Sat. XIII, v. 229-232 :

Tous ces beaux suffisans dont la cour est semée,
Ne sont que triacleurs et vendeurs de fumée.
Ils sont beaux, bien peignez, belle barbe au menton ;
Mais quand il faut payer, au diantre le teston ;

(36) Texte des *Délices Satyr.* 1620. Dans la 1re édition :

Tu viens, accompagné des neuf Muses, Homere,

Repris et développé par Jean Auvray, dans les *Chevaliers sans Reproche :*

Ces hommes.....
De l'ingrate fortune œilladez de travers,
Homeres, pour du pain composeront des vers,
La pauvreté en croupe : et tandis des gavaches,
Qui n'ont jamais apris qu'a trousser leurs moustaches,
A dompter leur rotonde, à cajoler en cour,
A godronner leur fraize et à faire l'Amour,
Tiendront les premiers rangs, respondront les oracles,
Et par tels jeunes saints se feront les miracles.

Mais tu n'apportes rien : rien l'on ne te revere,
Tu n'es qu'un Triboulet, et quant et quant, pour lors,
Avecques tes neuf sœurs, tu sortiras dehors.
Dieu d'amour peut beaucoup, mais monnoye est plus forte.
L'argent est tousjours bon, de quelque part qu'il sorte. (37)
N'espérez seulement un estat de Sergent,
Si, pour vous faire tel, vous n'avez de l'argent;
Si cartier chez le Roy vostre bon heur recouvre,
Sera au Chastelet plustost que dans le Louvre.
Alors vous ne vivrez, n'ayant pas le dequoy
De vous entretenir, sinon du pain du Roy :
Là, vous n'aurez besoin de chevaux, ny de guides,
Exempts de gets, d'imposts, de tailles et subsides. (38)
Tous ces esprits falots, boufis comme balons,
Qui veulent estre Roys de simples Pantalons, (39)
Qui le fient de porc veulent nommer civette,
Et faire un brodequin d'une simple brayette,

Imité par Du Lorens, *Satyres*, 1624, *Sat.* VIII (Liv. I) :

Mais Homere, à leur goust, n'est qu'un homme de paille,

D'Esternod développe Ovide (*Am. Eleg. VIII*) :

Qui dabit, ille magno sit major Homero.

(37) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

L'argent est toujours bon, de quelque lieu qu'il parte.

Cf. Regnier, *Macette*, *Sat.* XIII, v. 207-210 :

Il n'est que d'en avoir : le bien est toujours bien,
Et ne vous doit chaloir ny de qui, ny combien,
Prenez à toutes mains, ma fille, et vous souvienne,
Que le gain a bon goust, de quelque endroit qu'il vienne.

Brossette, qui cite d'Esternod dans ses *Remarques* sur Regnier, fait remarquer que c'est là un mot de Vespasien ; il rappelle le vers de la Sat. XIV de Juvénal :

... Lucri bonus est odor ex re
Qualibet...

(38) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Exempts de guets, d'impost, de tailles et de subsides.

(39) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Qui veulent estre grands de simples Pantalons.

Qui de l'esclat d'un pet veulent poser un cas, (40)
Et d'un maravedis faire mille ducas;
Tous ces dresseurs d'espoirs, ces foux imaginaires,
Ces courtisans, parez comme reliquiaires,
Ces fraisez, ces Medors, ces petits Adonis, (41)
Qui portent les rabats bien froncez, bien unis,
Ces fils gauderonnez d'un patar la douzaine, (42)
Voyent presque tousjours leur esperance vaine,
Que celle qu'enfanter se promet un Geant (43)
Ne produira sinon du fumier tout puant,
Lequel, pour tout guerdon, donnera la repeuë
A quelque nez camard, qui ja en esternuë.
Avecques leurs espoirs les courtisans sont foux;
Que bienheureux sont ceux lesquels plantent des choux!
Car ils ont l'un des pieds, dit Rabelay, en terre,
Et l'autre, en mesme temps, ne l'esloigne de guiere. (44)
Il n'est que le plancher des vaches et des bœufs;
J'ayme-mieux qu'un harenc une douzaine d'œufs.

(40) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Qui de l'esclat d'un pet veulent peser un cas,

(41) Texte des *Dél. Satyr. 1620*. Dans *L'Espadon* :

Ces Raisez, ces Medors, ces petits Adonis,

Cf. le 8e *Sonnet d'Estat*, dans notre éd. de la *Bouquinade et autres Gaillardises de P. de Ronsard*, Paris, l'Édition, 1921. Ce sonnet de Pasquier fut enregistré par l'Estoille en 1577 :

Ils yront, non feront, ces Courtisans gorriers,
Ces fraizés, ces frizés, ces abbateurs de filles,
Ces musqués, ces masqués, nouveaux mignons de villes,

(42) Var. (*Le Tableau des Ambitieux*) :

Ces fils gauderonnez d'un Pater la douzaine,

(Lyon, 1626) :

Ces fils gauderonnez d'un patat la douzaine,

(43). Var. (*Tableau des Ambitieux*) :

Que celle qu'enfantant se promit un geant

(44) Var. (*Tableau des Ambitieux*) :

Et l'autre en mesme temps ne s'éloigne de guiere

Et je m'aimerois-mieux passer de molu' fresche (45)
Que d'hazarder mon corps à practiquer la pesche.
Ostez-moy cest espoir, car je n'espère rien
Que d'estre un pauvre Job, sans secours, et sans bien ;
Que fortune tousjours, qui de travers m'aguette,
Ne me voudra jamais baiser à la pincette ;
Et je mourray plutost sur un fumier mauvais
Que dans une cuisine, ou dans quelque palais.
Vous direz que je suis un baudet et un asne, (46)
D'attaquer de brocards la secte courtisane,
Veu mesme que je vais, il y a plus d'un an,
Botté, esperonné, ainsi qu'un courtisan ;
Que c'est estre ignorant, avoir l'ame peu caute,
Que reprendre l'autruy et ne voir pas sa faute :
Car de la sapience et le don et l'arrest,
C'est connoistre son cœur, et sçavoir qui l'on est. (47)
Il faut avant l'autruy soy-mesme se cognoistre,
Et, comme Lamia, nous ne devons pas estre (48)
Des taupes dans chez nous et des linx chez l'autruy, (49)

(45) Correction. Les textes portent :... de mo'uë fresche.

(46) Var. (*Tableau des Ambitieux*, 1622) :
Vous diriez que je suis un baudet et un asne,

(47) Var. (*Tableau des Ambitieux*, 1626) :
C'est cognoistre son cœur, et sçavoir que l'on est.

(48) Var. (*Tableau des Ambitieux*, 1622) :
Et comme Lauria, nous ne devons pas estre,

(49) Var. (*Dél. Sat.*, 1620) :
Des taupes dans chez nous et des linx chez autruy,
(*Tableau des Ambitieux*, 1622) :
Des taupes dans chez nous et des lienx chez l'autruy,

Par *Lamia*, il faut entendre *Lamie*, spectre que l'antiquité représentait avec un visage de femme et qui se cachait dans les buissons pour dévorer les passants. Cette fable paraît avoir été formée sur celle de *Lamia*, reine qui fut transformée en lynx à cause de son

De peur qu'au charlatan qui ouvre son estuy
Pour panser l'empesté, et luy-mesme a la peste, (50)
L'on ne dise : « Monsieur, vous n'estes qu'une beste.
Avant que de donner aux autres guerison,
Monsieur le charlatan, *medica te ipsum !* »

Il est vray, par ma foy ! j'ay suivi ceste vie,
Mais en apres, messieurs, je n'en ay plus d'envie ;
J'ay franchi ce fossé, et, en sortant du lieu,
Je n'ay pas oublié mesme à leur dire adieu,
Comme fit à Marot le valet de Gascogne (51).

caractère féroce et qui massacrait les enfants. Quand elle était ivre elle permettait de faire tout ce que l'on voulait, sans craindre de sa part aucun retour sur ce qui s'était passé durant son ivresse. Aussi mettait-elle avant de boire ses yeux dans un sac.

La Fontaine semble s'être inspiré du vers de d'Esternod, *Fables*, Liv. I, f. 7, *La Besace :*

Lynx avec nos pareils, et taupes envers nous.

Cependant, on cite un apologue de Gratianus à Sancto Elia, intitulé *Conspicilla*, « Les Lunettes », qui était peut-être connu du Fabuliste : *Docere voluit* (philosophus) *homines, in observandis actibus proximi, oculos habere lyncaeos, esse aquilas et argos ; ad suas vero actiones esse talpas.* »

D'Esternod s'est plus certainement inspiré de ce passage de Rabelais, Liv. III, chapitre XXV : « Il ne sçait le premier traict de philosophie, qui est *Gongnoy-toy*. Et se glorifiant veoir un festu en l'œil d'aultruy, ne veoit une grosse souche laquelle luy poche les deux yeux... C'est une autre lamie, laquelle en maisons estranges, en publicq, entre le commun peuple, voyant plus penetramment que ung Lynce, en sa maison propre estoit plus aveugle que une Taulpe : chez soy rien ne voyoit ».

(50) Correction. Dans la 1re édition :

Pour penser l'empester, et luy-mesme a la peste,

Var. (*Dél. Sat.*, 1620) :

Pour penser l'empesté, et luy-mesme a la peste,

(*Le Tableau des Ambitieux*) :

Pour penser l'empescher, et luy-mesme a la perte.

(51) Cf. *L'Epitre* de Marot *au Roy pour avoir esté dérobé :*

Finablement, de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable, où deux chevaulx trouva ;

Mais vous quittez la cour et venez en Bourgongne
Sans adieu : autrement, vos creanciers marris,
Pour estre satisfaicts, vous rendroyent à sainct Pris. (52)

Laisse le pire, et sur le meilleur monte,
Pique et s'en va. Pour abreger le compte,
Soyez certain qu'au partir du dict lieu
N'oublia rien fors qu'à me dire adieu.

Imité par Angot l'Espéronnière, *Le Desbauché :*

Je n'ay pas le loisir d'aller ouyr la messe.
Mon congé m'est escrit, il faut quitter le lieu,
Et, vallet de Marot, sortir sans dire adieu.

Egalement imité par Du Lorens, *Satyres*, 1646. Sat. IX :

Qui sçait que de Paris tel part, qui, de par Dieu,
En valet de Marot, oublie à dire à Dieu.

(52) Les quatre derniers vers sont supprimés dans le *Tableau des Ambitieux de la Cour*, qui se termine par un *adieu* répété et à la ligne.

LE PARANYMPHE DE LA VIEILLE QUI FIT UN BON OFFICE

Satyre II (1)

Sur un vieil rebec plein de roüilles,
Plus que la Royne des andoüilles,
Niflesest, vieil et ancien,
Je veux chanter la Rhetorique
D'une vieille medaille antique, (2)
La seule cause de mon bien.

Ne pense point, vieille Savate,
Que ma Muse soit tant ingrate
Qu'elle t'aye mise en cubly :
Je veux chanter par tout le monde

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite dans les *Délices Satyriques*, 1620 ; *La Quintessence Satyrique*, 1622, et *Le Parfait Macquereau suivant la Cour*, 1622. Cette Satire se ressent de l'influence de Regnier, de Sigogne et de Fernando de Rojas, l'auteur de la *Célestine*.

(2) Cf. Sigogne, *La Grande Sauvage :*

Les traits de sa médaille etique.

Maynard, *Satyre contre une vieille ridée* (*Cab. Satyr.* 1618) :

Vieille médaille dédorée,

Id. ms. 884, Bibl. Nat. (anonyme) :

Médaille antique et dédorée,

Montgaillard, *Contre une vieille sempiternelle* (*Suppl. aux Bigarrures*, 1614).

Vieille médaille de la nuit,

Ta sapience, et ta faconde,
En crieur de verre joly. (3)

Toute ceste sotte canaille,
Qui va criant : « Huitre en escaille!
Ciboules! La mort aux souris!
Mes beaux navets! Ma grosse guigne! (4)
Ne chanteront, ô mere digne!
Que tes vertus dedans Paris.

Pies, corbeaux, hiboux, corneilles,
Viendront nicher dans nos oreilles,
Ne croüassant que tes vertus,
Nous asseurans, en leur ramage,
Que tu as fait, par ton langage,
Cent mille hommes becques-cornus.

Nos pigeons, nos oysons, nos canes,
Nos chiens, nos chevaux, et nos asnes,
N'entonneront autres chansons;
Les aveugles, sur leur vielle,
Ne chanteront autre nouvelle
En mendiant dans nos maisons.

Mille farceurs, et mille masques,
Sur leurs petits tambours de Basques,

(3) Cri rural des marchands verriers. Auvray l'a reproduit dans les *Verriers :*

O gentil joly verre, ô joly gentil verre,
Joly verre gentil, gentil verre joly!

(4) Var. (*Quint. Sat.*) :

Mes beaux noüets! ma grosse guigne!

Te chanteront en leurs plan plans ;
Le fri fri de nos lichefrites,
Et le glou glou de nos marmites,
En boüilliront plus de mille ans.

Regnier, Berthelot, et Sigongne,
Et dedans l'hostel de Bourgongne,
Vautret, Valerant, et Gasteau,
Jan Farine, Gautier Garguille,
Et Gringalet, et Bruscambille,
En rimeront un air nouveau. (5)

Souris, en leurs tendres cassines,
Pitois, belettes, martes, foynes,
Et les chats en leur miaou, (6)
Les oyseaux en leur tirelire,
Nous entendrons chanter et bruire
Tes proüesses sur le filou.

Tu es plus fine, vieille drogue,
Que Moregard, cet astrologue
Qui fit jadis un Roy en l'air ;
Tu es plus fine que la Brousse,
Et que Cesar, qui va en housse,
Dans le Sabat, comme un esclair.

(5) L'énumération de cette strophe fut imitée par Jean Auvray, dans le *Tombeau d'Angoulevent* :

Il n'y eut jamais Tabarin,
Galinette, ny Turlupin,
Gros Guillaume, ny Jean Farine,
Plus farcy de bouffons propos,
Aussi fut-il Prince des sots
Royaume plus grand que la Chine.

(6) Ce vers manque dans les *Satyres Am. et Gal.* 1721.

Ceste vieillesse venerable
Est plus sçavante que le diable,
Et Belsebut n'en sçait pas plus;
Car le miel coule de ta langue,
Tout ainsi qu'en la caquessangue
De nos fesses coulent le flus. (7)

Tes mots coulent, vieille Druide, (8)
Mieux que la veine Emorhoïde
D'un vieil podagre estropié;
Tes mots roulent comme des boules :
Le renard qui preschoit les poules (9)
N'avoit pas tant estudié.

Cipri, ci mi, que quelque fille
T'a approché d'un fil d'esguille, (10)
Les talons luy deviennent cours : (11)
Fourrez dedans, branlez la queuë,

(7) Var. (*Quint. Sat.*) :
En nos fesses coulent le flus.

(8) Cf. Sigogne, *Satyre* (notre éd. p. 22)
Car, pour entendre ces harangues,
Il eust fallu le don des langues
De l'un et l'autre testament,
Ou tirer des fosses humides
Nos grands Peres, les vieux Druides,
Pour luy servir de truchement.

(9) Var. (Lyon, 1626) :
Le renard qui preschoit aux poules

(10) Va. (*Dél. Sat.*) :
T'ait approché d'un fil d'esguille.

(11) Expression très fréquente chez les satiriques et les auteurs licencieux du temps. Cf. Glossaire. Voici à ce sujet un quatrain des *Proverbes d'Amour* (*Muse folastre*, I liv. 1600) :
La femme pour tomber souvent à la renverse
N'est pas plus à blasmer en matiere d'amour;
Le sexe a de nature ainsi les talons cours :
Il n'est si bon chartier qui quelquefois ne verse.

Car la voilà toute estendue
Au plus petit de tes discours.

Lucrece fait bien de la sotte,
Et ne veut pas qu'on la biscotte;
Mais je mettray, pour un chequin,
Que si de toy elle s'acointe,
Vous la verrez aller, main jointe,
Prier d'amour le bon Tarquin.

Pauline fait bien la sucrée,
En dedaignant d'estre bourrée
Par Decie, noble Romain;
Mais je gage que sans Anube
Ceste cruelle eust faict le Cube,
En t'acointant, d'un tourne-main.

Comme apres la lyre d'Orphee
Suivoit une Roche coiffee :
Ainsi, aupres de tes patins,
Courtisent paillards et ribaudes,
Ainsi qu'autour des chiennes chaudes
Vont abayant mille mastins.

Pour la Mule, qui rien n'engendre,
Si elle veut ton conseil prendre,
La matrice luy enflera,
Et tu feras, contre nature,
Que quelque vieille creature
De deux cents ans, enfantera.

Si dessus un troupeau de chevres
Quelques mots sortent de tes levres,
En humeur sont tous les bouquins :
Ils vont bélant, branlant leurs queuës,
Pour baiser leurs Dames barbuës
De leurs sales villebrequins.

Dans la maison tout multiplie,
Le Pigeon en hyver parie,
Quelque veau naist tous les beaux jours,
L'œuf est tousjours au cul des poules,
Et le bien vient à grandes foules
Où sont logez ces yeux d'amours. (12)

(12) Pour cette strophe et la précédente, cf. Motin, *Muses gaillardes*, 1609 (*Regrets sur la Du Moulin*); et *Suppl. aux Bigarrures*, 1614, où la pièce est signée. Ce passage suivant de Motin paraît être inspiré de la IVe *Folastrie* de Ronsard, p. 44, de notre éd. 1920.

Elle fut d'attraits si pourveue
Qu'un printemps sortoit de sa veue
Dont les traicts d'amour s'augmentoient,
Et comme en la saison nouvelle,
Les animaux à l'entour d'elle
Les uns sur les autres montoient.

Imité par Jean Auvray, dans le *Tombeau d'Angoulevent*, déjà cité :

Son persuader fut si doux,
Qu'il en mettoit en rût les loups,
Les thoreaux, et les cerfs rapides,
Couplant plus de culs deux à deux
Qu'on ne voit dans les fresnes creux,
L'Esté, joindre de cantarides.

A l'odeur de ses vestements
Les chevaux sailloient les juments,
Les poissons frayoient aux rivieres,
Et les Asnes, d'Amour touchez,
Baudouynnant dans les marchez,
En rompoient sangles et croupieres.

Cependant, tous ces auteurs, y compris d'Esternod, amplifient Fernando de Rojas. Cf. *La Célestine*, éd. Germon de Lavigne, acte I, p. 27.

Sans pistache, sans cantharide, (13)
Elle vous rend le flanc humide,
Plein de semence, et bon paillard,
Et, quoy qu'on le fasse sans cesse,
Sur la croupe ny sur la fesse
Vous n'en avez pas moins de lard.

Qu'un vieil chastré, privé d'andoüille,
Contre elle un peu son cas chatoüille,
Il n'est jamais *de frigidis ;*
Mesme, au pays où elle habite,
Tous les hongres, pour son merite,
Ont ja perdu tous leurs credis.

Quoy que vieille sempiternelle, (14)
Ceste vieille et paillarde et belle,
Autant qu'elle a esté jamais,
Ne courbant point sa droite espaule, (15)
Ayant, comme Amadis de Gaule,
La barbe blanche et le teinct frais.

(13) Cf. Motin, *Muses gaillardes*, 1609, pièce citée ci-dessus

Elle fait, avec son langage,
En un jour, sans herbe ou breuvage,
Ne secours de pistache ou d'œuf,
Plus naistre de semance humaine...

(14) Cf. Montgaillard, *Œuvres*, 1606, et *Supl. aux Bigarrures*, 1614 : *Contre une vieille riche :*

Image de la mort, vieille sempiternelle,

Expression très fréquente chez les satiriques. Cf. *Délices Satyr.* 1620, et ms. 884, Bibl. Nat. (anonyme) :

Ceste vieille sempiternelle,
Qui n'a que les os et la peau,
A bien le naturel fort beau,
Mais sa nature n'est pas belle.

(15) Var. (*Quint. Sat.*) :

Ne combat point sa droite espaule.

Quelquefois donc, à faute d'autre,
Dessus sa cuisse l'on se veautre;
Nous la baisons, vieille qu'ell' est;
Elle nous dit : « J'entends l'escrime »,
Et nous aussi, sur la maxime
Que vit bandé n'a point d'arrest.

Plustost sorcier d'elle est le diable
Qu'elle n'est sorciere, et taillable
De ce rusé maistre Gonnin;
Trop peu rusee est la sorciere :
Elle prendroit à la pantiere
De tous les diables le plus fin.

Au sabat, la bande sorciere
Du diable baise la croupiere,
Idolatrant un bouc cornu;
Mais, tout au contraire, le diable
Offre la chandelle à son rable,
Et, tout devot, la baise au cu.

Elle cause bien à merveille;
Sur le printemps, la douce abeille
Vient picourer sur ses estrons
Le miel, amy de la nature,
Que, par apres, en confiture,
Avidement nous devorons.

Que si son cul le miel distille,
De sa bouche faicte en estrille (16)

(16) Cf. Sigogne, *Desdain* (*Œuvr. Satyr.* L'Edition, 1920), p. 70 : Vostre estomac, faict en estrille.

La manne coule à plein vaisseau,
Et le nectar, et l'ambrosie
Dont Juppiter se rassasie,
De la morve de ses naseaux.

Si sous les plis de sa chemise
Un petit pet elle organise,
Vous jugerez parfaictement
Que Pindare, ce docte Chantre,
Pince sa lyre dans son ventre,
Tant elle pette artistement.

Bref, il y a quelque mystere
En tous les faicts de ma Commere,
Et, comme en l'alphabet hebrieux
Chaque lettre a son sens mystique,
Ce vieil Singe Cabalistique
Est tout aussi mysterieux.

Bref, je te suis tant redevable,
Vieille plus fine que le diable,
Pour avoir faict l'amour pour moy,
Que tu seras mon Connestable,
Et mise à ma premiere table,
Si quelque jour l'on me faict Roy.

S'il faut qu'un jour, vieille, tu meure,
Puisque mourir c'est chose seure,
Tu mourras dans nostre cartier;
Puisque tu as, toute ta vie,
Tant aymé la fauconnerie,
Je te feray part du gibier.

Tu m'as pipé, par ton adresse,
Vieille Sybile, une Deesse
Que j'honore plus que mes yeux,
Et faut-il pas, en recompence,
Que je preste toute assistance
Au foible trot de tes ans vieux?

Puisse-tu donc, vieille Cibele,
Vivre tousjours comme immortelle;
Que la puce, mal à propos,
Le morpion, ny la punaise,
Ne viennent point troubler ton aise, (17)
Ta pasture, ny ton repos!

Dieu te doin escuelle profonde, (18)
Et le ventre à la table ronde,
Et de ton dos la longe aux feux; (19)
Dieu te rende, toute ta vie,
De l'hospital comme bannie,
Pour ne mourir entre les gueux!

Qu'à la tigne, qu'à la podagre,
A la migraine, à la chiragre,
De t'offencer soit interdis;
Et, apres la mort filandriere,
Deux asnes, dans une litiere,
Te portent droict en paradis!

(17) Ce vers manque dans la *Quintessence Satyrique*.

(18) Cf. Regnier, *Macette*, Satyr. XIII, v. 93 :

Dieu te doint, pour guerdon de tes œuvres finales.

(19) Texte du *Quint. Sat.* Dans la 1re édition :

Et de ton doz la longe au feux;

L'ANTIMARIAGE D'UN COUSIN ET D'UNE COUSINE DE PARIS

Satyre III (1)

Vous espousez-donc ce fantosme,
Fondée sur un axiome
Que chair du cul n'a point de sens,
Que le sang, ny le parentage,
N'alterent point un mariage,
Si vous faites quelques présens?

Ne doutez plus de la dispense;
Auctorisez tost vostre offence,
Vos patentes ont eu leur seau;
Pendez, mon fils, pendez, ma fille,
Quatre jambons à la cheville
Qui est sous un ventre de veau.

Mais, pour tronçonner vostre lance,
Un petit cas de conscience :
Je vuideray sur le bureau,
Et preuveray, en Philosophe,
Qu'un inceste de telle estofe
Est pire que tout un bordeau.

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*, et en 1622 dans la *Quintessence Satyrique*.

Je me porte bien, je demande,
Tant j'ay la bedaine friande,
Ne plus ne moins qu'au carnaval,
Manger la chair tout le caresme ;
L'on le permet, mais à moy-mesme
Le jugement, si je fay mal.

L'intention un chacun juge.
Si c'estoit apres le deluge,
Si vous estiez Eve et Adam,
Je vous dirois : « Plus je n'en gronde,
Ne laissez point faillir le monde,
Ma cruelle, poussez dedans ! »

Mais à cette heure, que nous sommes
Et tant de femmes et tant d'hommes !
Alliez-vous à vos amis ;
N'allons chercher, Nerons severes,
Contre le ventre de nos meres,
Un inceste qui n'est permis.

Un bon chien couche avec sa mere,
Avec sa sœur, avec son frere,
Mais, le chetif ! il n'en sçait rien ;
Moy, qui ay l'ame raisonnable,
Si je commets chose semblable
Ne suis-je pas pire que chien ?

Ha ! si j'estois que de vos peres
Vous marcheriez tous en galeres,
Et, pour oster un tel abus,
A l'heure de vos espousailles,

Je vous ferois chastrer, canailles ! (2)
Aupres du cul, tout rasibus.

Lors, petit foireux Misantrope,
Petit modelle d'un Esope,
Vous ne seriez plus amoureux ;
Au lieu d'un mignon de couchette,
Vous serviriez d'un estaphette,
Ou d'un portier dans les Chartreux.

Vous seriez, toute vostre vie,
Dans les serails de la Turquie,
Un Enuque sans magasin ;
Vous garderiez la jalousie,
Vous seriez un cheval d'Hongrie,
Et non pas un petit Roussin.

Encor, ce que plus je deteste,
C'est qu'ils disent : « Bran pour l'inceste !
Sont des contes pour ravasser ;
Le peché est si pres des fesses
Que seulement deux bonnes vesses
Nous suffiront pour l'effacer ;

» Pour augmenter le parentage,
Il se faut joindre d'avantage :
Le sang en sera plus espais. »
Vostre esprit seroit assez souple,

(2) Var. (Lyon, 1626) :
Je vous feray chastrer, canailles !

Incestueux et maudit couple,
Si le grand Dieu estoit niais !

Mais ce Dieu a des Commissaires,
Esbieres, bourreaux, et Notaires,
Qui, vous faisant vostre procés,
Ne vous feront plus belle aumone,
Sinon que chez Messer Plutone
Ils puniront tous ces excés.

Gardez donc ceste tache d'huyle ;
Sur vostre chef tombe la tuile ;
Vous ferez un monstre d'enfant,
Qui portera yeux de chouëtte,
Pieds de lesard, cul de levrette,
Gorge de loup, né d'elephant.

Velu ainsi que la pelisse,
Il rampera en escrevisse,
Il grunnira comme un pourceau, (3)
Crotté ainsi qu'une gamache,
Il pleurera comme une vache,
Et puis rira tout comme un veau.

Si, au moins, comme la vipere,
En naissant il tuoit sa mere,

(3) Var. (*Dél. Sat.*) :
Il grundera comme un pourceau,
(*Quint. Sat.*) :
Il gronde comme un pourceau,

Vous ne verriez pas vos malheurs,
Ny monstrer, dans un jeu de paume
D'un Bateleur, maistre Guillaume,
Ce monstre, né de deux pecheurs.

Mais ce qui plus me fait vous plaindre,
Le diable est fin : il est à craindre
Que l'avorton incestueux,
Après avoir tué son pere,
Ne vueille encor baiser sa mere :
Une poule fait bien deux œux !

Je fremy, je pleure, je tremble,
Je vay le trot, le galop, l'amble,
Las ! en changeant de qualité,
Ayant grand peur que, de poëte, (4)
Je ne chante, comm' un prophete,
Pour des fables la vérité. (5)

Que le sabat ne le permette ;
Sorcier, noüez vostre éguillette,
Commandez que ce limaçon
Se retire dans sa coquille,
Et que ce fin manche d'estrille
Devienne froid comm' un glaçon.

Las ! que s'il fait le chirque chacque,
Son bagage soit mol et flacque,

(4) Var. (*Dél. Sat.*) :
Ayant grande peur que, de poëte,

(5) Var. (*Dél. Sat.*) :
Pour des fables la vérité.

Comme un gan qui n'a point de main,
Et qu'il aye moins de furie
Qu'une vieille pomme pourrie
Pour canonner un mur d'airain!

Aymez-vous ce muet idole,
Ce petit moucheron d'escole,
Ce marmouset et ce grimau?
L'aymez-vous bien, ce beau bardache?
Ah! vous avez des yeux de vache,
Si vous aymez des yeux de veau! (6)

Quand est de moy, si j'estois fille,
Que ma graisse, comme à l'anguille,
Par la queuë ne coulast pas, (7)
Fut-il un Empereur de Romme,
J'aymerois-mieux avoir un homme
Que quatre cents mille ducas!

Que la veille de vostre nopce
Soit l'avant-jour de vostre fosse!
Et si vivez un an entier,
Que viviez en telles detresses
Que n'ayez, pour bouscher vos fesses,
Quatre fueillets de bon papier! (8)

(6) Var. (*Dél. Sat.*) :
Si vous aymez les yeux d'un veau!

(7) Var. (*Dél. Sat.*) :
Par la queue ne coule pas,

(8) Var. (*Quint. Sat.*) :
Quatre fueilles de bon papier!

O prodige! aymer sa cousine!
Où est la vengeance divine?
Puisque vous vous dites Docteur,
Je jure, sur vos escritoires,
Que vos livres n'ont point d'histoires (9)
Pour y fournir quelque bon-heur.

Baldus, Cujas, Jason, Bartole,
Et tous ces vieux pedans d'escole,
Le droict Canon, le droit Civil,
Considerant un tel inceste,
Mettront au bas de la requeste
Pour un *fiat* un beau *nichil*.

Pour ce peché, que je deplore,
Abisma Sodome et Gomorre;
Est-il honneste qu'un parent
Dessus sa parente se veautre,
Comme on entasse l'un sur l'autre
Dans une cacque les harens? (10)

Si jamais l'Antechrist arrive,
Il naistra, dit-on, d'une Juifve,
D'une Nonain, d'un Turlupin;
Moy, au contraire, je me pense
Que l'Antechrist prendra naissance
D'une cousine et d'un cousin.

(9) Texte de la *Quint. Sat.* Dans la 1ère édition :
Que nos livres non point d'histoires

(10) Var. (*Quint. Sat.*) :
Dans une caque de harens?

La douleur tue ma parole,
Mais le demon qui me console,
Parmy la rage et le despit,
C'est qu'un jour, estant miserable, (11)
Vous vous direz : « De par le diable, (12)
La Satyre l'avoit bien dit ! »

(11) Il faudrait, nonobstant la triple répétition de DIRE :

Dit qu'un jour, estant miserable,

Mais on peut, en conservant le texte original, prendre cette tournure comme une anacoluthe hardie. Alors, il faut les deux points après *despit*.

(12) Var. *(Dél. Sat.)* :

Vous nous direz : « De par le diable,

L'IMPORTUNITÉ A UNE DAMOISELLE

Satyre IV (1)

J'allois, un de ces jours, en guise d'un cadet,
Quoy que je sois l'aisné, sur un petit bidet,
Lequel, ne pesant pas un double Richetale,
Ne ressembloit Bayard, Ragot, ne Bucephale,
Ains, moins outrecuidé qu'un Coursier, qu'un Genet,
S'appeloit, en un mot, martyre de Guinet.

Cheval qui mesprisoit caveçons et gourmettes,
Et ne para jamais repolons ny courbettes,
Cassé cent fois du bast, qui ne craint l'esperon
Non plus qu'un dementir : tout ainsi qu'un larron
Qui, desja desniant, n'a point d'autre esperance, (2)
Apres cent coups de fouëts, sinon en la potence.
Ainsi, las! ce Bidet n'a point d'autre confort,
Et, tant il est martyre, il voudroit estre mort,
Son cuir maroquiné jetté à la voirie,

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. Reproduite dans les *Délices Satyriques* de 1620 et dans la *Quint-Essence Satyrique*, de 1622.

(2) Correction. Tous les textes :

Qui, desja des mille ans, n'a point d'autre esperance,

Il est visible que l'auteur a voulu dire que le larron, *dès qu'il commence à mentir*, à nier pour sa défense, n'ignore pas, cependant, que ses efforts sont superflus, qu'il n'échappera pas à la justice.

Car son maistre, qui est une juste furie,
Ne considere pas que c'est un cheval doux,
Debonnaire et benin, qui mesprise les coups,
Qui va pedetentim (3), et qui est si peu traistre,
Qu'il renverse devant que renverser son maistre;
Qu'il est poussif, hargneux, malandreus, farcineus;
Qu'il voudroit volontiers, d'autant qu'il est gouteus,
Se retirer de cour, et, paisible en l'estable,
Au monde renoncer, à la chair, et au diable.

J'alois doncques faisant, à part moy discourant,
Sur ce petit Bidet le Chevalier errant,
Quand, passant par la ruë, au devant d'une porte,
Où l'amour sans Bidet sur le cœur me transporte,
Ne desirant rien tant que de voir les beaux yeux
D'une belle qui est le miracle des cieux,
L'abregé des beautez, et le plus cher ouvrage
Que nature aye fait en terme d'un visage,
J'appelle un gros valet, et luy dis : « Mon fidel,
Dy moy, Madamoiselle est-elle à son hostel ? »
Ce grossier me respond, sans « Je vay voir, messire » : (4)
« Monsieur, entrez dedans. » Et moy, qui ne desire
Rien tant qu'entrer dedans, pour avoir ce bon heur

(3) C'est-à-dire pied à pied, tout doucement. Pris à Mathurin Regnier. *Sat. X.* v. 217 :

Marchant *pedetentim*, s'en vint jusques à moy,

Regnier emprunta ce mot au portrait du pédant, de Caporali, Tercet 38 :

Pedetentim s'accosta al dotto Scrinio.

(4) Correction. Tous les textes :

Ce grossier me respond, sans « je vay voir » me dire :

De pouvoir adorer ce miracle d'honneur,
Ce Phœnix des beautez, des belles la plus belle,
J'entre tout aussi-tost : « A vous, Madamoiselle,
Et vostre compagnie !.. » Et, en cet entregent,
Tout le monde se leve, et, reciproquement,
L'on me rend mon bon-jour avec ma reverence.

— « Hé bien ! comment (luy dy-je), en effect, quand je pense..
Il y a dix mille ans que je n'eus cest honneur
De te baiser les mains ! Je suis ton serviteur,
Et tout entier, mon cœur, je te pry de le croire.
Par ma foy ! je ne peux ores manger ny boire,
Tant je suis enyvré d'une telle beauté !
Ma belle, baise-moy. Hé ! que de cruauté !
Quand l'on parle d'amour, vous faites tant la fine :
L'on ne s'ose frotter contre vostre estamine !
Hé quoy ! vous me morguez ? » — « Il n'y a pas de quoy,
Repart ceste cruelle. Il est vray, par ma foy !
Vous me desobligez, je n'en suis pas à l'aise ;
Vous me desobligez, vous me gastez ma fraise ;
Vous n'y avez rien mis ? Hé ! que cherchez-vous là ?
Voyez, je ne prens point de plaisir à cela. (5)
A une autre qu'à moy il faut faire tel conte ; (6)
Je suis toute desfaite. Ha ! ma foy ! c'est une honte ! »

(5) Imité par Du Lorens, *Satyres*, 1646, XVI :

Te dire en rechignant : « Vous me gastez ma fraise »,
Ou : « Vous me chiffonez, vous n'avez rien mis là ;
Ma foy, je ne prens point de plaisir à cela. »

(6) Var. *(Quint. Sat.)* :

A une autre qu'à moy il faut faire un tel conte ;

Et moy, fasché de voir ses beaux yeux en courroux,
Qui ne furent jamais que gratieux et doux, (7)
Qui portent la douceur, la majesté, la grace,
Comme en leur paradis, sur les traicts de la face,
J'en demeuray faché, et avec un « Sambieu ! » (8)
Presque je repartis : « Hé bien ! adieu, adieu ! »

Je ne leur eusse peu d'avantage complaire;
Car vous devez sçavoir, pour entendre l'affaire,
Que c'estoit son plaisir et son ambition
Que je sortis de là, car la colation
Estoit appareillée avec ceremonie;
Maugreant mon entrée et cherchant ma sortie,
Et, comme ils desiroyent de bien friper les plats,
Se pensant que j'estois gourmand comme ces chats (9)
Qui, dans un tourne-main, gripent tout sur la table,
Me souhaittoyent alors à tous les mille diable;
Que ce que j'estois maigre estoit d'estre affamé;
Que n'ayant rien de gras au museau que le né,
D'un si grand appetit je pourrois bien repaistre; (10)
Que je les mangerois, defaillant leur menestre;
Que jamais sur le dos je n'eus un bon pourpoin;
Que j'estois sans aveine et mon Bidet sans foin :

(7) Var. *(Quint. Sat.)* :
Qui me furent jamais que gracieux et doux,

(8) Cf. Regnier, Sat. VIII. *A. M. L'Abbé de Beaulieu* (L'Importun ou le Fascheux), v. 15 :
Qui brusquement eust dit, avecq' une sangbieu :

(9) Var. *(Quint. Sat.)* :
Et comme elles desiroient de bien fripper les plats,
Se pensans que j'estois friant comme les chats

(10) Var. *(Quint. Sat.)* :
D'un si grand appetit je pourrois en repaistre,

Bref, que j'estois si glout, qu'en la meilleur cuisine
Je ferois dans trois jour crier à la famine.
Ainsi l'on souhaittoit bien loin de ce festin
Ce ventre de levrier, et la dent du mastin.
Et moy, qui ne pensois aux mines, fines mines,
Et qui cherchois plustost cousines que cuisines,
Qui estois alteré d'amour, et non de vin,
Ne pensant nullement à ce pompeux festin,
Je croyois fermement, ne les voyant rien dire,
Que j'estois importun, ne les faisant pas rire;
Que peut-estre j'estois d'un trop maigre entretien,
Que pour les resjouyr je ne leur disois rien.
J'en conte la dessus, je parle autant que quatre; (11)
Je leur sonne des vers, je fay de mon folastre;
Je donne des brocards, je m'appelle coquin:
Je leur fay les doux yeux, je fay de l'arlequin;
Je dis le petit mot, en terre je me veautre;
Je veux joüer pour l'une et parier pour l'autre.
Mais tout cela et rien, c'estoit presque tout un:
Je n'estois à la fin qu'un facheux importun;
A rien, en ce temps-la, ne servoyent ces merveilles, (12)
Car le ventre affamé (dit-on) n'a point d'oreilles,
Et je ne pouvois mieux ces Dames resjouyr
Qu'avec bona dies (13) brusquement m'enfuyr.

(11) Var. (*Quint. Sat.*) :
On conte la dessus, je parle autant que quatre;

(12) Correction. Tous les textes :
Et rien en ce temps-la ne servoyent ces merveilles,

(13) Cf. Regnier, Sat. III, v. 113 :
Pour cent bonadiez s'arrester en la rue,

Mais Dieu, qui vouloit lors qu'ils fissent penitences
Des pechez veniels qu'ils avoyent fait aux dances,
Vouloit, comme ennemy tout contraire à leur bien,
Que je fusse importun et que je n'en sceu rien. (14)

Tantost elle me dit, pour de moy se desfaire :
« Monsieur, n'avez-vous point au monde quelque affaire?
Monsieur, rien ne doit estre aujourd'huy negligé. »

— « Ma belle (lui dis-je), vous me des-obligé :
L'affaire le plus grand que je cherche en ma vie,
C'est de ne point quitter si noble compagnie. »
Puis elle repliquoit : « Laissez-vous tant de jours
Couler, sans visiter le lieu de vos amours?
Vous sçavez que l'oubly s'engendre de l'absence. »
Je pare à ce coup-là, disant : « Vostre presence
M'est si chere, mon cœur, que rien, sinon la mort,
Ne m'en peut separer, tant je vous aime fort!
Que je vous quitte? Ha, Dieu! le regret est extreme
D'éloigner tant soit peu le sujet que l'on ayme. »
Elle, de desespoir, ne sceut que repartir,
Car ne me voyant faire aucun vœu de sortir,
Elle s'imaginoit, la pauvre Damoiselle,
Qu'encor apres la mort je serois avec elle.

Cependant, il sembloit que l'heure se passoit
De la colation, et que l'on se lassoit (15)

(14) Sur les irrégularités du subjonctif dans l'ancienne langue, cf. Darmesteter, *Cours de Gram. Hist.* 1897, t. IV, 124-131.

(15) Var. (*Quint. Sat.*) :
De la collation que l'on luy apprestoit,

Des cartes et du jeu. Jà desja Marguerite
Me souhaittoit bien loing, pensant à la marmite;
Natoire, qui de ris vouloit chauffer ses flancs. (16)
Pour caroler plus droit, eust bien donné six blancs
Pour me bannir de là; et la belle Tienette
Eust voulu ja cent fois voir sa vaisselle nette.
Mais comme la defaicte est d'un penible accez,
L'on ne sçavoit comment définir le procez,
Car de me dire à dieu il n'estait pas honeste;
De me prier aussi que je fus de la feste,
On pensoit que jamais je ne dirois que non;
Et puis, avecques-moy j'avois un compagnon,
Un vray angoulevent, un fesse-pinte en gueule,
Qui du plus grand moulin digereroit la meule,
Qui n'est point delicat, et n'a accoustumé
Vivre de cler de gru, collis, et consumé :
Furieux en la table, et sans misericorde,
Qui devale le vin dans son ventre, sans corde.
Ce fut encore là un des sujets pourquoy
L'on ne nous prie point vouloir moüiller le doy :
Car ces Dames, qui sont molles et delicates,
Des Lyons rugissans craignoyent alors les pates.

Elle parloit desjà, pour me faire en aller,
De deloger à vespre. Aussi tost, sans parler,
Je la prens sous le bras, mais sans ceremonie :
« Belle, je vous feray, s'il vous plaist, compagnie :

(16) Var. (*Dél. Sat.*) :

Natoire, qui de ris vouloit chausser ses flancs,

On ne dira jamais que je manque au devoir ».
Elle pensa mourir alors de desespoir,
Car, se representant vaine son entreprise,
Elle s'imaginoit : « S'il s'en vient à l'Eglise,
Tousjours il reviendra au logis avec toy.
Puis, pendant tel sejour, l'on pourroit bien sans moy
Joüer de la machoire et defricher la tartre. » (17)
Si bien que la Cloris, fine comme une Martre,
Se resolut d'user d'une autre invention.
Helas! combien de fois, de pure affection,
Prioit elle son Dieu de la vouloir defaire
De ce sot, qui estoit à son dessein contraire :

« Mon Dieu! si tu m'acquiers ores la liberté,
Je te voüe à jamais pure virginité;
Ne laissant point venir le chat à mon fromage,
Que sous le sauf-conduit d'un loyal mariage.
Mon Dieu! si tu me fais quitte de ce poltron,
Je te promets de mettre un double dans le tronc.
Je jeusneray trois jours, si d'entre nous tu l'ostes
La veille de Noël, de Pasque, et Pentecoste,
Et promets de te faire, ô Seigneur bon et beau, (18)
La veille des trois Roys, le Roy de mon gateau! »

Si bien que le Seigneur promptement delibere
D'exaucer son dessein et sa saincte priere.

(17) Var. (*Quint. Sat.*) :
Joüer de la machoire, et defrischer la terre.

(18) Var. (*Quint. Sat.*) :
Et je promets te faire, ô Seigneur bon et beau,

Je ne sçay si c'estoit quelque divin esprit
Qui entra dans la chambre, et brusquement luy dit :
« Madamoiselle, or sus! le messager desire
De partir promptement, voulez-vous bien rescrire? (19)
Il faut qu'il aille encore à cinq lieuës d'ici. » (20)
— Ah! je n'en ay qu'assez, dit-elle, de soucy.
Mais de grace, monsieur, le voudriez-vous permettre,
Que je fis, s'il vous plaist, responce à ceste lettre ?
— Permettre? (respondis-je) Ah! n'usez de ce mot. (21)
Vous pouvez tout, mon cœur; je m'en iray plustot,
Si vous ne me prenez pour vostre secretaire.
— Non, dit-elle, monsieur, c'est un secret affaire.
Grand mercy, je craindrois vous donner trop d'ennuit;
Plus, il faut travailler d'icy jusqu'à minuit ».

Alors, je commençay un peu me prendre garde
Que j'estois importun, car, comme ell' entrelarde
D'un cageolant discours mille divers propos,
Je creus que je troublois (mais trop tard) son repos;
Et, comme je voyois des traicts de comedie,
Je cogneus à l'instant toute sa maladie.
Et moy qui, pour tout l'or de l'Inde et du Peru,
Ne suis point si cruel, lourdaut, et malautru
Que de vouloir donner aucune fascherie

(19) Var. (*Dél. Sat.*) :
De partir promptement, voulez vous pas rescrire?

(20) Var. (*Quint. Sat.*) :
Il faut qu'il aille encor à quatre lieuë d'icy.

(21) Texte de la *Quint. Sat.* Dans la 1re édition :
Permettre? (respond-je) Ah! n'usez de ce mot,

A celle qui sur moy a toute seigneurie : (22)
Baisant bien humblement les mains à tout chacun,
Je cessay par l'adieu d'estre plus importun,
Extremement fasché d'avoir faict ceste offence.
Mais, apres tout cela, mes amis, je me pense
Que tel, pendant le jour, fait à sa Dame ennuit, (23)
Qui pourroit luy donner mille plaisirs la nuict. (24)

(22) Var. (*Dél. Sat.*) :

A celle qui sur moy a toute fascherie :

(23) Var. (*Dél. Sat.*) :

Mais apres tout cela, mes amis, je ne pense
Que tel pendant le jour fait sa Dame de nuic

(24) Var. (*Quint. sat.*) :

Qui pourroît luy donner mille plaisir de nuict,

LE JUIF ERRANT

Satyre V (1)

Aymant l'autre jour à paroistre (2)
Dans le dortoir et dans le cloistre
De certaines Nonnains sans nom,
Superbe, enflé comme un balon,
Contrefaisant en contenance
Le Balagni de nostre France,
Faisant les deux ances d'un pot,
Comme quelque morgant Nembroth,
Quelque Mimas, quelque gros Suisse,
Enflé du vin et du saucisse,
Elles disoyent : « Et qui est-il,
Ce Monsieur qui faict le gentil,
Qui se dorlotte, qui se guinde,
Ne plus ne moins qu'un grand Coq d'Inde,
A qui l'on dit : « Goulu ! goulu ! ».

Alors, le bon Seigneur voulu
Qu'un medecin, le grand Satrape
De Galenus et d'Esculape,

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*.

(2) Texte des *Dél. Sat.* Dans la 1re édition :
Aymant l'autre jour paroistre,

Leur respond, me monstrant aux dois : (3)
« C'est un Gentil-homme Holandois. »

Que je vous donne à tous les diables,
Medecin ! vous contez des fables.
Je me nomme le Juif errant,
Je vay de çà de là courant ;
Mon logis est au bout du monde ;
Tantost je suis en Tresibonde,
Et puis soudain chez le Valon.
Ma teste, aussi, n'est pas de plom,
Car je suis né dessous la lune.
Je vis au soir le Roy de Thune,
Et aujourd'huy le Prestre-Jan, (4)
Et il n'y a pas un quart d'an
Que je vis le Roy de la Chine,
Qui portoit une capeline
En guise de vos couvrechef.
Souvent aux pieds faict mal le chef,
Comme le mien, s'il est fantasque ;
Si vous sçaviez qu'est sous mon casque,
Vous sçauriez bien qu'est au cuissard :
Vous y trouveriez un bracmard (5)
Digne de faire un Antichriste.
Mais je ne suis Anabaptiste,

(3) Il faudrait : *Leur respondist...*

(4) Texte de Cologne, 1680. Dans la 1re édition :
Et aujourd'huy le Preste-Jam,

(5) Correction. Dans la 1re édition :
Vous y trouveriez un bramard

Je suis Chrestien, loüange à Dieu!
Mon Javelot ny mon Espieu
N'est pas forbi pour votre biche,
Fussiez-vous nobles comme Austriche.
Je cour l'hyver, je cour l'esté,
Je peus dire que j'ay esté, (6)
Non que j'ay leu dans l'autentique
D'une carte geographique
Que Savoy joint au Dauphiné. (7)
J'ay entremis par tout le né,
Et, leger postillon d'Eole,
Couru et l'un et l'autre pole.
Ne fust qu'un saupiquet d'oignon,
En toutes saulses je suis bon,
Soit au vinaigre, et soit au beure;
Je suis un homme de toute heure,
Ores nouveau, or ancien :
Ma patrie est où je suis bien.
Accommodant, je m'accommode,
Falut-il, à la vieille mode,
M'accommoder du vieil caban
Du grand Renaud de Montauban,
De la magie à Melusine,
De l'haussecul à Jaqueline,
De la table du Roy Artus,
Des comedies de Plautus,

(6) Dans l'édition de Lyon, 1626, ce vers est reporté après les quatre vers suivants.

(7) Correction. Dans la 1re édition :

Que Savoye joint au Dauphiné.

De l'arbaleste à Charlemagne, (8)
De l'esprit de Merlin Cocagne,
Des sottises de Triboulet,
Et du cheval de Pacolet.
Ma mere ainsi fut mesnagere,
Car d'une vieille mentoniere
Elle faisoit, pour ses garçons,
Cinq ou six paires de chaussons.
Dieu luy pardoin, quoy qui luy couste : (9)
Cela m'a gardé de la goute,
Et preservé des pieds pourris.
Quand j'estois laquais à Paris,
Je n'avois pas les pieds d'estoupe,
Avant qu'on eust mangé la soupe
Et qu'on donnast dans le pigeon,
Je revenois ja de Dijon,
Avec le pot de la moustarde.
Vos fieres mules, Dieu m'en garde ! (10)
D'estre monté sur deux bastons,
De peser plus de deux testons,
D'avoir les deux pieds en escharpe, (11)

(8) Plaisanterie renouvelée de Mathurin Regnier, Sat. X, 204 :

Il portoit l'arbalestre au bon Roy Charlemagne.

Le caban de Renaud de Montauban rappelle, lui aussi, ces vers de la même satire de Régnier (181-182) :

Pour sa robbe, elle fut autre qu'elle n'estoit
Alors qu'Albert le Grand aux festes la portoit;

(9) Var. (*Dél. Sat.*) :

Dieu luy pardoin, quoy qu'il luy couste !

(10) Var. (*Dél. Sat.*) :

Vos fievres mules, Dieu m'en garde !

(11) Var. (Lyon, 1626) :

D'avoir les deux pieds en escarpe,

D'estre enfermé comme une carpe
Dans un estang, d'estre en prison.
Je jetterois nostre maison
Plustost cent fois par la fenestre!
Quoy? Qui voudroit tousjours y estre?
L'on porteroit tost le bissac,
L'on n'entendroit que tric et trac;
« Qui va là? » Pour toute replique,
C'est un courtaut d'une boutique :
« Monsieur n'est-il pas au logis? »
Un laquais, fin comme Maugis : (12)
« Que voulez-vous que je luy dise? »
— C'est pour payer la marchandise,
Ja de dix ans, d'un tafetas.
— Monsieur a dit qu'il n'y est pas.
Brottez du foin de patience, (13)
Monsieur s'en est allé en France,
Portant ses jambes sur son col. »
Lors, vous verrez mon pauvre fol,
Aussi rouge qu'une escrevisse,
S'en retourner contre Gallisse,
Faisant vœu de n'y plus venir,
Ne me pouvant jamais tenir,
Et se pendroit, en ce discorde,
Si rien ne luy coustoit la corde,
Maugreant l'homme et le credit :
« Mais bran pour lui, s'il me maudit;

(12) Var. (Lyon, 1626) :
Un laquais fit comme Maugis :

(13) Correction. Dans les textes :
Bottez du foin de patience,

Sçay-mon ! à ta gorge, Perrette,
Je ne crains pas un sainct qui pette ! »

Voilà comment, si le cheval
Fait au fessier un peu de mal,
Ces Mercadents, que je deteste,
Ne me rompent jamais la teste,
Car je les fuy comme la mort,
D'autant qu'ils me bonnettent fort.

Vous ne sçavez donc pas qui paye
Tous les Chirurgiens de ma playe,
Mes ponts-levis, mes escarpins,
Mes Advocats, mes Medecins,
Mes *qui pro quo* d'Apoticaires,
Mes Procureurs, et mes Notaires,
Mes Mareschaux, mes Fourbisseurs,
Mes Marchandots, et mes Tailleurs,
Mes Regrateurs de quinquenailles,
Et million d'autres canailles
Que je hay plus que le trespas ? (14)
C'est un : « Monsieur icy n'est pas » ;
Un : « Monsieur est allé en France » ;
Une incertaine cognoissance
De la maison du Juif errant,
Un vif argent tousjours courant,
Qui n'est point né dessous Saturne,

(14) Vers pris à Sigogne, cf. *Satyre contre une vieille sorcière :*
Encontre une femme chetive
Que je hais plus que le trespas.

Esprit falot, esprit nocturne,
Qui n'a Paris tout seul couru,
Ainsi que le Moine bouru;
Qui, plus sçavant que Magellane,
A veu la mer Mediterrane,
Sur un Dauphin, comme Arion;
Qui, plus que Christofle Colon,
Et que le Draque fait de course,
S'il a un peu d'argent en bourse;
Car, en ce temps que j'ay dequoy,
Je m'estime plus que le Roy,
Et n'est Bacha de la Turquie
Qui meine plus joyeuse vie;
Et, pour vous le dire en un mot,
Je ne suis rien qu'un escargot,
Chair ny poisson, tantost femelle
Et tantost masle je m'appelle.
Si vous me dites Bourguignon,
Je ne dirai jamais que non;
Mais pour bien boire en la taverne,
Io varli, je suis de Berne;
Pour les postures d'Aretin,
Vous me prendriez pour Florentin;
Pour me vanter d'une parole,
J'ai le cœur faict à l'Espagnole;
Pour attraper quelque garçon,
Cap de bious! je suis Gascon;
Pour asseurer et me dedire,
Je suis Normand. Mais las! le pire
C'est d'estre pauvre, quelques fois,
Ne plus ne moins qu'un Irlandois,

Que toute nuict garde la Lune, (15)
Pour penser dire la fortune
Au mauvais riche, ce fin gueu,
Qui a trop de ce que j'ay peu ;
Car la fortune est si maratre,
Que plustost à quelque folatre,
A quelque sot, à quelque chien,
Elle fera part de son bien,
Qu'à un brave, qui peut despendre
Le revenu d'un Alexandre,
Et tous les escus possedez
Du roy Crœsus, avec trois dez.

Quand au surplus, pour vous, mes Dames,
J'ai mille amours, et mille flames,
Pour ces tetons qui, sans guindau,
Bandent les nerfs de mon cortau ; (16)
Pour ces beaux yeux, que je revere
Comme un Poupa faict sa grand mere ; (17)
Pour ces beaux teincts pleins de brandons,
Que j'ayme plus que les chardons
Ne sont aymez, ô douce vie !
Des Rossignols de l'Arcadie.

(15) Var. (*Dél. Sat.*) :
Qui toute nuit garde la Lune,

(16) Var. (*Dél. Sat.*) :
Bande les nerfs de mon courtau ;

(17) Vers pris à Sigogne ; *Satyre contre la Vieille Corneille :*
Amour, qui la suit en colere,
Comme un poupart fait sa grand'mere,

Var. (*Dél. Sat.*) :
Comme un Poupart faict sa grand mere ;

A un seul mal subject je suis,
C'est que, faisant nouveau pays,
Je fay aussi nouvelle Dame;
Si vous avez donc quelque flamme
Pour mon sujet en ce pays,
Aymez-moi tandis que j'y suis :
Car, quittant votre demeurance,
Vous chercherez fort ma presence,
Et la voudriez pour mille escus, (18)
Mais vous ne la trouverez plus.

(18) Var. (*Dél. Sat.*) :
Et le voudriez, pour mille escus,

LA MORT D'UN PERROQUET QUE LE CHAT MANGEA

Satyre VI (1)

Laissez-moy, je suis en colere :
Si l'on avoit tué mon Pere,
Je n'en serois pas plus fasché ;
Ou si l'on m'avait arraché
Par le derriere la machoire.
Je ne veux plus manger ny boire,
Puisque le petit Perroquet,
Lequel faisoit, par son caquet,
Son baragoüin, et sa souplesse,
Passer le temps à ma Deesse,
Par le carnage et l'assassin
D'un Marcou cauteleux et fin,

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1919 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*.

Cette charmante pièce est dans le style des Epitaphes que les poètes de la Renaissance se plaisaient à renouveler des petites élégies de Catulle sur le passereau de Lesbie, d'Ovide, sur le perroquet de Corinne (*Am. Liv. II, 6*), de Stace, sur le perroquet d'Atedius Melior, etc. D'Esternod ne s'est pas seulement souvenu de l'*Epitaphe d'un Chat*, des *Jeux Rustiques*, de la Ve *Folastrie* de Ronsard et de l'*Elegie XI* de Passerat sur la *Mort d'un Moineau*, mais encore de la *Complainte sur la Mort d'un Perroquet*, d'Estienne Forcadel.

Le *Second Livre de la Muse Folastre*, 1603, contient une *Elégie sur la Mort d'un Perroquet*, par Paul de L'Ecluse. Elle est en partie imitée d'Ovide ; mais d'Esternod ne lui doit rien.

A perdu la tant douce vie
Dont ma maistresse fut ravie.
Las ! si ce Perroquet mignard,
Gaillard, raillard, hagard, paillard,
De ses harangues charmeresses,
Enchanteresses, piperesses,
Bragardelet, mignardelet,
Paillardelet, friandelet,
Ne t'a peu rendre pitoyable,
O chat cruel et implacable !
Et t'empescher de le saisir :
Au moins, respectant le plaisir
Qu'alloit prenant en ceste beste,
Ores ma belle, que deteste, (2)
Tu ne devois non seulement,
Le laisser vivre doucement,
Mais, en faveur de cette belle,
Tousjours faire la sentinelle,
Pour empescher qu'un autre chat,
Quelque souris, ou quelque rat,
Ne fist ny force ny dommage
Au Perroquet dedans sa cage.

Et cependant, chat desloyal,
C'est vous qui avez faict le mal;
C'est la patte, patte assassine,
C'est vostre gorge de cuisine,

(2) Correction. Tous les textes :

Ores ma belle, qui deteste

L'imprimeur a été trompé par l'apocope de l'*s* à la seconde personne. Lire : *que tu détestes.*

Alteree comme un laquet,
Qui a mangé le Perroquet,
Pource qu'un peu, au prealable,
Quand vous montiez dessus la table
Pour attraper vostre chaland,
Il vous crioit : Friand ! friand !

Tout ainsi comme ma maistresse
Est un Phenix en son espece,
N'ayant aucune egalité,
Soit en vertu, soit en beauté,
Ce beau Perroquet, tout de mesme,
Fut d'une beauté si extreme
Que tout ainsi que mon Soleil
Il ne trouve pas son pareil.
Ce Perroquet, du Ciel l'ouvrage,
Estoit d'un si exquis plumage,
Que ny des Pans les aislerons,
Les aigrettes ny les fleurons
Dont nous parer avons coustume,
N'égaloient en rien cette plume,
Plume qui fut d'un si vert gay,
Le plus vert gay qu'au mois de May,
Quand les forests sont en verdure,
Nous ayons veu en la nature. (3)

Ah ! mon Dieu ! quel plaisir c'estoit
Quand ce perroquet caquettoit,

(3) D'Esternod transforme d'une manière plus heureuse et plus familière la comparaison d'Ovide :

Tu poteras vindes pennis hebetare smaragdos.

Regringotoit, chantoit sans cesse
Aux oreilles de ma maistresse :
« Perroquet, que dit-on du Roy? » (4)
Vrayement, Perroquet, je croy
Que beaucoup d'ames paresseuses,
Lethargiques, peu curieuses,
Ne s'informeront comme toy
De leur Seigneur ny de leur Roy!
Mais toy, comme oyseau de police,
Ou de finance, ou de justice,
Tu t'informois tousjours chez toy :
« Perroquet, que dit-on du Roy? »

Au surplus, il estoit semblable
A ce chetif et miserable
Qui, gonflé d'amour et d'ennuit,
Souspire pour vous jour et nuict;
Car, si sa chair estoit couverte
D'une livrée qui fut verte,
Je suis aussi un verd vestu;
Que si son bec jaune pointu
Nous deguoisoit mille harangues, (5)
J'ay tout ainsi le don des langues,
Et plus que luy j'ay de caquet;
Que si ce mignard Perroquet

(4) Cf. Estienne Forcadel, *Œuv. Poet.*, Paris 1575, *Complainte sur la Mort d'un perroquet*, p. 195 :

Il voltilloit, criant, holla,
Qui frappe l'huis? vive le Roy!

(5) Var. (*Dél. Sat.*) :

Nous deguisoit mille harangues.

Eut sa crette jadis pourprine, (6)
De couleur rouge incarnadine,
Mon pennache est incarnadin ;
Que s'il ne fut pas assez fin
Pour se munir contre l'outrage
Qu'a faict le chat à son fromage,
Tout de mesme, aussi, je n'ay pas
Tant de ruses ny de ducas
Pour me munir et me defendre
Contre un Rival qui me veut prendre.

Voilà donc, Perroquet mignon,
Comme je suis ton compaignon,
Et que ta mort est le presage,
Bien tost, de mon futur dommage.

Or, il ne me souciroit pas
D'un si cruel et fier trespas,
Ny d'un esclandre si funeste
Qui doit tomber dessus ma teste,
Si, apres que je seray mort,
Comme je suis fidel consort,
En faveur de la couleur verte,
Cher Perroquet, de vostre perte,
Ma belle pleuroit mon esmoy,
Comme elle fit, mignon, pour toy,

(6) Texte des *Dél. Sat.* Dans la première édition :

Eut sa crette jadis poupine,

Ovide ni Catulle ne parlant de *crête*, d'Esternod s'est inspiré de ce vers de Passerat :

Adonc vous l'eussiez veu crouller la rouge creste
Attachée au sommet de sa petite teste,

Alors que, toute eschevelée,
De larmes la face moüillée,
Cherchant le chat et son butin,
Elle pleura tout un matin,
Menaçant mille fois d'occire
Le chat, qui n'en fait que se rire,
Et qui s'en va toujours son train,
Apres avoir le ventre plein.
Mais que cent fois, helas! je meure,
Je n'ay pas peur qu'elle me pleure,
Ny d'estre d'elle regretté,
Comme en ta mort tu as esté;
Et c'est pourquoy, petit folastre,
Tu es heureux en ton desastre,
Ayant au moins ce reconfort
Que ta belle pleure ta mort,
Sans que tu ais pleuré pour elle.
Et neantmoins, son plus fidelle
Patiente, tous les beaux jours,
Dix mille morts pour ses amours;
Et cependant, ceste cruelle
Qui le meurtrit et l'ensorcelle,
N'en jetteroit la goute d'eau,
Et se meurt bien pour un oiseau.

Mais de l'oiseau c'est le merite
Qui fait jetter cette eau benite
Par ses beaux yeux, flambeaux des Cieux.
Las! falloit-il, dittes, ô Dieux,
Qu'un Perroquet, la mignardise,
Le passetemps, la gaillardise,

De ces beaux yeux, yeux immortels, (7)
Dont je revere les autels,
Fust le butin, et fust la proye,
Et le gibier, et la lamproye,
De ce Mitoüin mitoüard (8)
Qui a ainsi mangé le lard?
Qu'à tout jamais, en contrechange,
Chat Gannelon, que tu ne mange
Taupe, Belette, ny Souris,
Qui ne t'estrangle, l'ayant pris;
Que le Choucas, l'Hibou, la Chouë,
Tire tes yeux hors de la jouë;
Que tu ne trouve rien de bon
Qui ne te soit mortel poison;
Que te fuye la chate chaude,
Quand l'amour fait que tu miaude;
Que les sorciers, dans le sabat,
Ne prennent plus forme de chat;
Qu'il te tombe sur le pellage
Quatre escuelles de chaud potage;
Que de tous les garde-manger
Tu sois banny comme estranger;
Que tu meures de la gratelle; (9)

(7) Var. (Lyon, 1626) :
De ces beaux yeux immortels,

(8) Cf. Du Bellay, *Jeux Rustiques : Epitaphe d'un chat :*
Ainsi le petit mitouard
N'entra jamais en matouard.
Voyez *Glossaire.*

(9) Cf. Pierre de Ronsard. *Livret de Folastries* (Bibl. des Curieux, 1920), *Folast.* V, p. 46 :
Ton nez camard et tes gros yeux,
Meritoient bien de luire aux cieux,

Que tu n'ailles jamais en celle,
N'apres disné, n'apres soupé;
Que tu sois tousjours constipé;
Que si, quelque jour, tu fiante
Le Perroquet que je lamente,
Tu fiente, d'un mesme coup, (10)
Tes infames boyaux de loup,
A fin que Dieu, voyant ce crime,
Un sacrilege, que j'estime
Plus que de lese majesté,
Une semblable cruauté,
Au temps present abominable,
Au temps passé tant execrable,
Horreur des siecles à venir,
Ne demeure sans te punir!

Mais en lieu d'une gloire telle
Une demangeante *gratelle*,
Une fourmilliere de poux,
Un camp de puces et de loups,
La rage, le farcin, la taigne,
Un dogue afamé de Bretaigne,
Jusque aux oz te puissent manger.

Guy de Tours, dans ses *Mesfuages*, à la suite des *Souspirs Amoureux* (*La Description de Bisbouquet, mon Chien*; éd. des *Œuvres*, Wilhem, 1878, II, 85) a repris le vers de Ronsard tout entier :

Jamais ne tombe sur ta teste
Aucun mèchef et loing de toy
Tousjours soit le facheux esmoy
D'une demangeante gratelle!

(10) Var. (Lyon, 1626) :

Te fiente, d'un mesme coup,

LE MESPRIS D'UNE VIEILLE FILLE DU LANGUEDOC

Satyre VII (1)

Si l'on me parle d'avantage
De ce pourry et vieil fromage,
L'horreur de tous les amoureux,
Je veux que le diable m'emporte
Si je ne me pends, de la sorte
Qu'un Absalon, par les cheveux!

Que je te change, ma Deesse, (2)
Contre ceste vieille diablesse?
Helas, bon Dieu! n'en parlons plus.
Je veux que le diable me tue
Si de ceste vieille moluë (3)
Je mangerois, pour mille escus!

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*, et en 1622 : « Contre une vieille fille. Satyre ». Dans la *Quintessence Satyrique*. Var. (Lyon, 1626) : « Le mespris d'une jeune fille du Languedoc. Satyre VII ».

Cette Satire fut écrite sous l'influence de Sigogne. On en retrouve non seulement la facture, mais encore des images, des mots typiques, et des vers à peine modifiés.

(2) Texte de la *Quint. Sat.* Dans la 1re édition :

Que je te changeas, ma Deesse,

(3) Cf. Sigogne, *Satire contre une Dame Maigre :*

Où pensiez-vous, seiche molüe,

Si seulement je la regarde,
Elle prend, comme la moutarde,
Plutost mon né que mes deux yeux ; (4)
Et seulement lors que j'y pense,
Je croy de faire penitence (5)
De mes pechez nouveaux et vieux.

C'est me juger fol manifeste,
Et me croire bien grosse beste,
Moy qui fonds aux rais de l'amour,
Ne plus ne moins qu'au feu la cire,
De penser que je voulus cuire
Mon friscandeau dans un tel four !

J'adorerois plustost la fille
Ou de Gautier ou de Garguille,
Avec un petit de beauté,
Pour le plaisir de mon estrille,
Que tous les doublons de Castille
En si grande deformité.

Sa grosse teste jaune et fauve, (6)
Sans chevelure, toute chauve,
Ressemble au tabouret frippé
Qui, autour de son écarrure,

(4) Cf. Sigogne, *Desdain :*
Mais si de pres l'on vous regarde,
Vous prenez comme la moutarde,
Par le nez, et non par les yeux.

(5) Var. (*Quint. Sat.*) :
Je pense à faire pénitence

(6) Var. (*Quint. Sat.*) :
Sa grosse teste, jeune, fauve.

N'a que quatre doigts d'embourrure
Et trois franges de poin coupé.

Comme un clavier d'une espinette,
Sa face seche et maigrelette,
Comme un petit cheval fluet
Qui n'a que l'os sur la frontiere,
Demonstre bien que sa croupiere
N'est autre qu'un harent soret.

J'ay trop de feu, tu es trop seche ;
Garde qu'ainsi que de la meche (7)
Je ne me brule en t'approchant.
Ce n'est pas d'os que je m'allume ;
Va à Paris, c'est la coustume
Des quenaux de sainct Innocent.

Tysiphone sempiternelle,
Vous me direz que la mouëlle
Est dans les os, non dans la chair ;
Sçay-mon, dans ceux de la jeunesse,
Mais les vostres n'ont plus de gresse,
Et ne sont pleins sinon de l'air. (8)

(7) Var. (*Dél. Sat.*) :
Carde qu'ainsi que de ta meche

(8) Cf. Sigogne, *Desdain :*
Vos os, sans entrer en dispute,
Sont creux tout ainsi qu'une flutte ;
Qui vous souffleroit dans le cul
Vous feroit sonner comme un orgue :
. . . . . .
De vostre corps, faict en siringue,
Ainsi que Pan feist de Syringue,
On feroit plusieurs challumeaux.

Vous avez moins qu'une escabelle
De l'humidité menstruelle
Que les femmes ont tous les mois,
Et je croy que vostre nature
Est si estroitte à l'embouchure
Qu'on n'y pourroit mettre deux dois. (9)

Ce nez, qui sçait l'art de Grimoire,
Est diapré et plein d'histoire,
Comme un bast d'asne, un macaron,
Une garde dasmasquinee, (10)
Et noir comme la cheminee
Ou bien le cul d'un chauderon.

Vos tetins, longs comme des gaules,
Prests à jetter sur les espaules,
Pour apprendre à nager sont bons,
Car les ayant sous les aisselles,
Je ne sçay vessies plus belles
Pour empescher d'aller au fonds. (11)

N'ayez pas peur d'estre ravie
De Jupiter, vieille Momie,

(9) Texte des *Dél. Sat.* Dans la 1re édition :
Qu'on y pourroit mettre deux dois.

(10) Var. (*Quint. Sat.*) :
Une garde de masquinée,

(11) Cf. Sigogne, *Desdain* :
Et qui vous auroit sous l'aisselle
Ne doit craindre d'aller sous l'eau.

Vostre panse, toujours farcie
De vent, ainsi qu'une vessie
Pourroit bien servir au besoin
Ou de ballon ou de nageoire
Pour passer la Seine ou la Loire,

Pluton mourroit pour ce sujet,
Car vous avez si laide mine
Que tout ainsi que Proserpine
Vous luy pouvez servir d'objet.

Si vous aviez de l'eloquence,
L'on prendroit tout en patience,
Mais vous parlez Suisse, ou Valon,
Ou François du pays de Liege,
Et croy qu'ainsi, durant son siege,
Parloit Godefroy de Buillon.

Vous estes si laide et horrible
Que vous traictez de l'impossible
En m'adorant ; j'ay trop d'effroy
Quand je vous sens, tousjours je gronde,
Et le monde faudroit au monde
S'il n'y avoit que vous et moy. (12)

A un Chrestien joindre un Marané !
Acoupler la jument à l'asne,
Encor, c'est pour faire un mulet :
Mais contraire si fort vous m'estes,
Que les hommes deviendront bestes
Quand je seray vostre valet.

Mettre la main sur vostre gorge,
Et vous baiser, ventre sainct George !

(12) Sigogne, *Stances sur les grands C...*
Le monde s'en iroit grand erre,
Si j'estois tout seul sur la terre
Et qu'il n'y eust que de grands Cons.

Je deviendrois Maçon entier,
Au lieu que je suis Gentilhomme :
Car, vous baisant, vieille fantosme,
Ne broiray-je pas le mortier ? (13)

Je vous flatte : vous estes noire
De beaucoup plus que n'est l'Ivoire,
Mais vous estes plus blanche aussi
Que l'ebeine, par ironie :
Vous estes de ce que l'on crie
Pour les soliers, noir à noirci.

La Salemandre ne m'agrée ;
Je ne boy point en eau troublée,
Comme un chameau ; dans les brasiers
Je ne vy point, en pyralide ;
Mais j'imite la cantharide,
Qui n'ayme que les beaux rosiers. (14)

N'en parlons-plus, fi ! trefve, trefve ;
Je sens le cœur qui me sousleve,
Je vomiray tout mon disné.
Que si d'en parler il me fasche,
Je croy qu'en baisant ceste vache
Il faudroit bien boucher mon né.

De son cul la cloaque sale
Est de quelque mer glaciale

(13) Var. (*Quint. Sat.*) :
Ne boiray je pas le mortier ?

(14) Var. (*Quint. Sat.*) :
Qui n'ayme que des beaux l'osier.

Et de l'hiver la region ;
Et croy qu'en sa froide nature,
Pour les excés de sa froidure,
Onc elle n'eust un morpion.

Sa robe mal faicte et mal mise,
Ne plus ne moins qu'une valise
Sur la croupe d'un postillon,
Luy fait aussi mauvaise morgue,
Que ces mounins qui sont à l'orgue,
Qui vont beelant au carillon.

Quand elle trepigne et sautelle, (15)
Tousjours son chien court apres elle,
Suivant partout son pelisson ;
Mais de cela je ne m'estonne,
Car, si de pres il la talonne,
Il sent la vieille venaison.

Mathusalé n'a pas tant d'age ;
Elle estoit ja au mariage
D'une tierce fille d'Adam, (16)
Et, long temps devant le Messie,

(15) Cf. Sigogne, *Desdain :*

Baston à faire la chandelle
Et mouche qui toujours sautelle,

(16) Var. (*Dél. Sat.*) :

Elle servoit chez Abraham,

Cf. Sigogne, *Satyre contre la Vieille Corneille :*

Ceste vieille et noire corneille,
Des ans la honte et la merveille,
Des vits l'horreur et le degoust,
Qui, desjà froide, seche et blesme,
Portoit la saliere au baptesme
De la sybille de Panzoust.

D'où les Juifs attendent la vie,
Elle servit chez Abraham.

Elle est difforme comme un Singe,
Et si je croy que sous le linge
Elle a plus de gales au sein,
De malandres, et d'escroüelles,
De costigues, et de gratelles,
Que tous les ladres de sainct Main.

Elle est blesme comme pommade ; (17)
Et puis, d'autant qu'ell' est malade,
Pour luy coroborer les flancs,
Pour drogues, juliets, et racines,
Et pour docteurs en medecines,
Faut-il pas ja vingt mille francs ?

Je me rirois de telle histoire
Si quelqu'un alloit faire croire
A ma maistresse tout le cas ;
Ma maistresse, par trop credule,
Croiroit que j'aime ceste mule
Que j'hay plus que le trespas. (18)

(17) Cf. Sigogne, *Pour une vieille Courtisane :*

Quand je voy son front de malade,
Sophistiqué par la pommade,

(18) Prononcer *haï* (dissyllabique)
Var. (*Quint. Sat.*) :

Que je hay plus que le trespas.

Cf. Sigogne, *Desdain* :

Maintenant, il faut que j'escrive
Encontre une femme chetive
Que je hais plus que le trespas.

Elle a le né de fessepinte,
Et la bouche de coloquinte,
L'haleine de diamerdis,
Les dents de corne de lanterne,
Et son discours le plus moderne
C'est Melusine et Amadis. (19)

Si quelquefois je la revere,
C'est comme si à ma grand mere
Je tirois, d'hazard, mon chapeau ; (20)
Je porte honneur à sa moustache,
Comme autour d'une vieille vache
L'on voit sauter un jeune veau.

Si j'honore ceste vielle,
C'est comme une grosse escarcelle
Qui cache l'or dedans ses flancs,
Ou tout ainsi comme le cofre
De quelque avare lifre lofre,
Qui recele cent mille francs.

C'est aller du galop à l'amble :
Avant que nous couchions ensemble,
Les loups baiseront les brebis,
Et la vapeur de vostre aisselle

(19) Cf. Sigogne, *Satyre* (p. 21 de notre ed.) :

Je n'entens point vostre langage,
Vous parlez plus vieux qu'Amadis.

(20) Var. (*Quint. Sat.*) :

Je tirois un coup de chappeau ;

Resentira, Madamoiselle,
Et la civette, et l'ambre gris. (21)

Tout ce qu'un mary peut pretendre
De vos beaux yeux, vieille cassandre,
Et du ressort de vostre cu,
C'est que vous estes si sotte oye
Qu'encor bien qu'il vous mette en proye
Il ne sera jamais cocu.

Mais vostre busque plus ne bande :
Pour caroler la Sarabande,
Vous tendez-trop, dit-on, le cu,
Et rien ne vaut vostre hacquenée,
Que pour la dance macabrée, (22)
Car vous avez ja trop vescu.

Priez donc Dieu, sempiternelle ;
Dittes, dittes vos Kyrielle,
Et ne pensez-plus aux amours,
Car tout espoir est deplorable (23)
D'avoir mary, si quelque diable
Ne vous baise, l'un de ces jours. (24)

(21) Cf. Sigogne, *Desdain :*

Mais, au lieu de civette et d'ambre,
Vous sentez comme un pot de chambre,

(22) Var. (*Quint. Sat.*) :

Et rien ne veut vostre haquenee,
Que pour la pance mal cabree,

(23) Var. (*Quint. Sat.*) :

Car tout exploict est deplorable.

(24) C'est le sujet de la *Satyre contre une Dame Sorciere qui frayoit avec le Diable,* par Sigogne.

LA CHAUDEPISSE

Satyre VIII (1)

Sur mon lict, emplastré d'ordure, (2)
Je ronfle comme un Epicure,
Ou le porceau sur son estron,
Sentant couler dessus ma cuisse (3)
Une certaine chaudepisse
Aussi jaune que le citron.

Et n'estoit que, pendant ma vie,
Ceste maudite maladie

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques* et (en partie) en 1622, dans *Le Parfaict Macquereau suivant la Cour :* « Complaincte sur le succès de l'histoire dont est question. » Stances 7 à 16, — 21 à 26, — 29, 31 et 34.

Cette *Satyre* est une réplique à l'*Ode sur la ch**** de Mathurin Regnier et à la *Satyre Contre une dame Sale*, de Sigogne. Angot l'Esperonnière a imité les trois auteurs dans la satire des *Exercices de ce temps* intitulée : *Le Debauché.*

(2) Cf. Z. Blenet, dit le Capitaine Bel-Air, *Muse Folastre*, 1603, IIe Livre, *Le Testament :*

Renversé sur le lict tout emplastré d'ordure,

(3) Cf. Sigogne :

Ce n'estoit que bouë amassee,
Dessus sa cuisse herissee,

Angot l'Esperonnière a directement imité d'Esternod, transformant ses octosyllabes en alexandrins :

J'en ressens les effects, car, au long de ma cuisse
Degoutte lentement une orde chaude-pisse.

M'a desja pris deux ou trois fois,
Je vous donne toute asseurance
Que je perdrois la patience,
Et qu'enragé je me turois.

D'avoir ce mal c'est ma coustume,
Comme fraper sur une enclume
Est coustumier au mareschal.
Quand Proserpine sera rousse,
Et que les chiens iront en housse,
Je n'auray plus ce maudit mal.

La chasse n'est point si certaine
D'un lapereau dans la garene,
Comme je suis tousjours certain
De r'emporter la chaudepisse,
Si je descends dessus la lice
Pour besogner quelque putain.

Je n'y veux plus coucher mon reste :
Devant l'amour je le proteste,
J'y endure trop d'interests ;
Ils le feroyent, vos seigneuries,
Mais les taureaux mis en furies
En leurs fougues n'ont point d'arrests.

Quoy que chacun me die : « Claude,
Ne touche point ceste ribaude,
Ou autrement tu y mourras ;
Tu y mourras, je te l'asseure ! »

J'aymerois mieux mourir à l'heure
Que de ne la besogner pas.

Hé Dieu, helas! hé Dieu! que l'homme,
Pour avoir mangé d'une pomme,
Porte de maux dessus les reins!
Tout comme nous picquent les bestes,
Et n'ont jamais veroles, pestes,
Chaudepisse, chancres, poulains. (4)

J'ay veu des chiens plus de dix mille,
Lesquels fretaillent, file à file,
D'une seule chienne le Noc, (5)
Mais pour cinq cents mille estocades
Ils n'en furent jamais malades,
Et tousjours droit est leur estoc. (6)

Encor, les chiens ont l'advantage
Qu'entrant dedans leur bordelage
Ils n'y payent pas un douzain;
Nous autres donnons la pistole,
Et n'en avons que la verole,
Souventes-fois, pour nostre gain!

(4) Var. (*Le Parfaict Maquereau*) :
Chaudepisses, chancres et poulins.

(5) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Lesquels foutaillent, file à file,
D'une seule chienne le con,

(6) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Tant qu'ils le trouve tousjours bon.

Marchant qui pert n'ayme pas rire.
Vien-çà, laquay, et va t'en dire
A Soufletruse, medecin (7),
Qu'il vienne voir mon pauvre zeste (8)
Qui ne peut plus lever la teste,
Tant il est rempli de farcin (9).

Je sens déja monter mon asne,
Sanglé d'une vieille soutasne,
L'housse de l'Evesque Turpin,
Et dont les bords, bordez de fanges,
Faisoyent trainer dix mille franges (10)
Qui pandilloyent sur l'escarpin.

Un grand chapeau de Jesuite,
Gressé du suc de la marmite,
Couvroit son Pericranium, (11)

(7) Ce Médecin est aussi dans Angot l'Esperonnière :

Je retourne à Paris chercher un medecin,
Car mon mal me faisoit apprehender sa fin,
De crainte que j'avois que l'humeur mordicante,
Comme d'un alambic par le bout distilante,
N'enracinast l'ulcere envieillie au dedans,
Qui me pourroit causer de fascheux accidens.
Je treuve Machimerde, expert en medecine,
Qui jugea bien mon mal, voyant ma triste mine.
« De l'encre et du papier, qu'on me fasse donner,
Me dit-il aussitost, etc.....

(8) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

A soufreteux, ce Medecin,
Qu'il vienne voir mon pauvre vit,

(9) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Tant à present il est maudit.

(10) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Pensoient trouver dix mil franges,

(11) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Couvroit son percoranium,

Dorlottant une longue barbe,
Dont le parfum est de rubarbe,
De coloquinte, et d'opium.

Sa langue de suppositoire,
Plus aiguë qu'une lardoire,
« Dieu soit ceans ! » disoit alors;
Ce né, rouge comme Ecrevisse :
« Dieu soit ceans ! » — « La chaudepisse,
Tout bas disois-je, et vous dehors ! »

Que je meure pas de la corde
Si j'entendois point son exorde,
Moins encor sa narration ;
Car ce docteur en Medecine
Escorche la langue latine
Comme un boucher fait un mouton.

Il se hausse, et puis il se guinde,
Ne plus ne moins qu'un grand coq d'Inde,
Et jugeriez parfaictement
Que, finissant les destinées,
Il vient tenir ses grands journées, (12)
Quand il parle du jugement :

« Ergo juro, par la Savate
Et la crepide d'Hipocrate !
Je le cognosce, il est certain,
A ceste jaune subucule,

(12) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Que faussant les destinees,
Il veut tenir les grands journées.

Qu'avez planté vostre mentule
Dans les clunes d'une putain. (13)

» Dedans le vase spermatique
D'une meretrice impudique,
Tu plantasti l'engin viril :
Intellige mon idiome. »
Moy, lors, au mot de ce fantome,
Je dis : « Amen, ainsi soit-il ! »

— Amen, amen, tu le confesse !
Excusabo ceste jeunesse
Qui, lors, vexoit tuum inguen ;
Vocamus, en langue Galisse,
Istud malum la chaudepisse. »
Il entendoit le tu autem.

— Recipe, un bolus de casse (14),
Comme fient que le porceau casse, (15)

(13) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Dedans le con d'une putain,

(14) Imité par Angot de l'Esperonnière :

Recipe un bolus de casse tres-amère
Pour vuider vos humeurs par le trou du derriere,

Ce genre de pièce *farcie* fut très en honneur. En voici une attribuée à Theophile de Viau (ms. 3127, Bibl. Ars. et *Quintessence Satyr.* 1622) :

REMEDE APPROUVÉ POUR LES FILLES

Recipe virgam hominis,
Cum duobus testiculis,
Gros, durs et longs et pleins d'humeur,
Pris dans le souspirail du cœur,
Virga rigide ligatur,
Et si le mal non *sanatur,*
Deux ou trois fois *iteratur*
Soir et matin *quotidie.*

(15) Var. (*Dél. Sat.*) :

Comme fient qu'un pourceau casse,

Ad tollendum illi le pus (16)
Qui manat de la chaudepisse;
Qu'il ne comede, point d'espisse,
Ponat de l'eau dans son potus. (17)

» Ad refrigendum, sa poictrine,
Carpet de la therebantine,
Pour toller l'inflamation;
Et si intus est quelque ulcere,
D'une seringue on pourra faire
Persæpius l'injection. (18)

« Ergo vale, cher filiole,
Je vay chez le pharmacopole. »
Moy, qui estois importuné
Plus de sa sotte pedantise
Que du mal qui me martyrise,
Je dis adieu à Domine.

Mes boyaux ronflent de colere,
Je sens déja la casse amere

(16) Cf. Angot de l'Esperonnière :
Car il ne faut si tost du pus tollir le cours ;

(17) Var. (Lyon, 1626) :
Ponant de l'eau dans son potus.

(18) Cf. Angot de l'Esperonnière :
Si cela ne suffit, ferons injection
Dans votre priapus d'une decoction ;
Puis prendrez quelque-fois de la therebentine
. . . . . .
Ainsi nous guérirons ce mal en peu de temps,
Adoucissant l'ulcere escorché au dedans. »

Joüer de l'espée à deux mains;
Gare le coup d'estoc, de tailles, (19)
Pour debouler jusqu'aux entrailles
Mille sortes d'humeurs vilains. (20)

Tant plus je pousse, moins il entre;
Tout coule, tout roule du ventre,
Vuidant ma cause sans appel;
Lors je faisois une grimace, (21)
Comme un demon que l'on terrasse
Dessous les pieds d'un sainct Michel. (22)

Jamais, jamais je n'y retorne, (23)
Je le proteste sur la corne
Du plus grand cocu de Paris!
Car le renard, finet et sage,

(19) Var. *(Le Parfaict Macquereau)* :
Garde le coup d'estoc, de tailles,

(20) Cf. Angot de l'Esperonnière :
Mais, las! le long du jour, je sens mainte colique
Qui tranche mes boyaux d'une espée à deux mains;
Je jette mille humeurs et sales et vilains.
Bombinant du derriere et d'estoc et de tailles,
Je crois faire corps neuf et vuider mes entrailles;

(21) Cf. Regnier :
Et fait aussi laide grimace

(22) Angot de l'Esperonnière prend à la fois à Regnier et à d'Esternod, ou du moins, plagiant celui-ci, imitant celui-là, il se trouve débiteur de tous les deux :
Je fais, me refroignant, bien plus laide grimace
Que ne fait le dœmon que saint Michel terrace.

(23) Même remarque. Sigogne avait écrit en deux endroits de sa satire :
Jamais plus je ne m'y remarge,
Si jamais j'y retourne plus!
Angot de l'Esperonnière reprend :
Dieu me fasse mourir si jamais j'y retourne!

Pris deux fois au mesme passage,
Au troisiesme n'est jamais pris.

Une putain, qui pour ce tiltre
A mille fois porté la mitre
Par tous les lieux, aux carrefours,
Me la donna pour son episse :
N'estois-je pas un vray jocrisse
De contenter là mes amours?

Cependant, ceste putain sale
Faisoit de sa vierge vestale, (24)
Et a plus brinbalé de coups
Que tous les gueux de l'Alemagne,
De France, Italie, et d'Espagne,
A l'hospital n'ont pris de poux.

Son corps a plus soustenu d'homme (25)
Que toutes les putains de Romme,
Et plus mutilé de coüillons
Que Venise n'a de pistoles,
Et a donné plus de veroles
Que l'Ocean n'a de sablons.

Elle donne plus de practiques,
Chirurgiens, à vos boutiques,

(24) Var. *(Dél. Sat.)* :
Faisoit de sa verge vestale,

(25) Texte du *Parfaict Macquereau*. Dans *L'Espadon*, 1619
Son corps a plus soustenu d'hommes

Que les cours et les Parlements
N'ont de practiques en la France,
En decidant tant de sentence,
Tant d'arrests, et d'appointements.

Dedans la grotte de Tolede,
Un grand diable qui la possede,
Dit l'histoire, faisoit leçon;
Ainsi, je croy que la verole
Et le chancre tiennent escole
Dans la caverne de ce con. (26)

O trou remplit de chaudepisse!
Tu es le trou de sainct Patrice, (27)
Qu'Irlande tient en ses confins,
Car tu as, pour les miserables, (28)
Dix mille legions de diables,
Pleine de peste et de venins.

(26) Var (Lyon, 1626) :
Dans la caverne de ce c.n.
(*Del. Sat.*) :
Dans la caverne de ce C...

(27) Var. (Cologne, 1680) :
Tu es le trou de P... S...
(*Sat. Am.* 1721) :
Tu es le trou de ... Patrice,
Cf. Sigogne, *Stances* (notre éd. 223) :
Et toy, grand trou de Sainct-Patrice,
Tu parois, sans lever la cuisse,
Resfrongné comme un vieux Magot,
Voir comme un cornet d'escritoire!
Je te tiens pour le purgatoire,
Et veux devenir huguenot.

(28) Correction. Dans les textes :
Car tu as, par les misérables,
Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Car tu as pour lieux miserables,

Que maudite soit la carongne
Qui m'a taillé telle besongne!
Qu'elle aye les estrainguillons,
Qu'une lepre, mais des plus fines,
Hideusement, dès les narines,
Couvre son corps jusqu'aux talons! (29)

Que tes paillards les plus lubriques,
Ayent leur zest long comme piques, (30)
D'un fin acier, trenchant, aigu,
Transperçant comme des aiguilles,
Pour te rompre les spopondrilles,
Et les nerfs qui bandent ton cu!

Que quatre cent mille hommes d'armes
Prennent ce trou rempli de charmes;
Mais, avant que sortir du lieu,
Qu'ils tirent tous comme le foudre,
Et si quelqu'un n'a point de poudre,
Qu'il la flanque d'un coup d'espieu!

Si de toy reste de la cendre,
Que Belzebut la vienne prendre,

(29) Angot de l'Esperonnière a pris ici la matière de ces deux derniers vers, et la forme dans Marot et Montgaillard :

Aux jambes puisses-tu loger tousjours des loups!
Que ton cul soit farcy de galles et de clous!

(30) Var. (*Dél. Sat.*) :

Ayent leur V. long comme piques,

(*Le Parfaict Macquereau*) :

Ayent leur vit long comme picques,

(Lyon, 1626) :

Ayant leur zest long comme de picques,

Car Belzebut de tout se ser,
Pour en poudrer la chevelure
De Proserpine, ou l'escriture
Du secretaire à Lucifer!

Mes beaux souhaits ne seroyent fables,
Mais je sçay bien que tous les diables
De l'emporter font du refu,
Craignant d'avoir la chaudepisse,
Disant qu'ils ont, sans ce supplice,
Assez de feux aux poils du cu. (31)

(31) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Disant qu'ils ont, sans le surplus,
Assez de feuz au poil du cu.

LE SOUFFLET QUI ENFLA LA JOUË

Satyre IX (1)

En me traictant comme un valet,
Vous me donnastes un soufflet,
Qui m'a si fort enflé la jouë
Que malgré moy j'en fay la mouë;
La marque est noire en marroquin,
Je tords le nez comme arlequin,
J'enfle la gorge, qui degoute
Comme un jouëur de saqueboute,
Ou un trompette, ou un cleron,
Qui au gibet meine un larron.
Si l'autre jouë estoit semblable,
Patience; mais c'est le diable
Que d'un costé, tant seulement,
Vous m'avez faict enfler la dent.

Si que je fais une morguette,
Tout ainsi que tante Laurette,
Qui tord le groin comme un pourceau,
Tordant le fil de son fuseau,

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. Reproduite en 1620 dans les *Délices Satyriques*. L'édition de Lyon, 1626, indique par erreur : SATYRE VI.

Crachant, bavant sur sa filasse,
Comme au printemps une limasse.
Ainsi ma dent bave la nuict,
Tout ainsi que d'un œuf mal cuit
L'on épure dans la saussoire, (2)
Sauf le moyeuf, toute la glaire.

Or, d'un costé je suis enflé
Comme un balon qu'on a soufflé
Pour en prendre de l'exercice,
Refaict ainsi qu'un cul de Suisse ;
De l'autre part, je suis plus sec
Que la table d'un vieil rebec,
Plus corosif que n'est l'episse,
Mal poli comme rigalisse,
Comme un crapaud hors du maret,
Et bref, un vray hareng soret,
Si qu'on feroit, dans un village,
D'un sac de cloux plus gras potage.
Voila comment vous me traicté,
Crotté l'hyver, poudreux l'esté ;
Voilà comment, petite chate,
Friandette, petite ingrate,
Vous mignardez vos bons amis !
Vous me direz qu'il est permis,
En m'objectant, pour repartie,
Que qui bien ayme bien chastie.

Mais ce n'est point la vérité :
Ce n'est amour, ains cruauté,

(2) Prononcer : *saussouëre.*

Qui vous fait, dame Fredegonde,
Talotiser sur tout le monde.
Dans l'oreille, plustost, des chats,
Iront nicher, souris et rats,
L'agneau naistra de quelque louve,
Avant qu'amour dans vous se trouve.

Comme Geneve, et Amsterdam,
Et La Rochelle, et Montauban,
Avec plusieurs autres provinces,
Se mutinant contre leurs Princes,
Pour mourir en leur liberté,
Ont secoüé la Royauté :
Tout de mesme, beauté cruelle,
Vous vous estes faicte rebelle
Contre le Dieu de nos amours ;
Vous bastissez chasteaux et tours,
Boulevars, murailles espesses,
Contrescarpes, et forteresses,
Et vous avez tant de mespris
Qu'avant qu'amour vous aye pris,
Devant, Albert mettra, sans doute,
Tous les estats d'Holande en route,
Ruinant à fond tout Amsterdans,
Avant qu'amour entre dedans.

Vous n'espargnez, en vostre estrille,
Ny le Gautier, ny le Garguille, (3)

(3) Cf. Régnier, *Macette*, satyre XIII, v. 205 :
Au reste, n'espargnez ny Gaultier ny Garguille,
Qui se trouvera pris, je vous pri' qu'on l'estrille.

Le Brabantin, ny le Flamand,
Autant petit comme le grand.

Quand vous joüez de vostre courge, (4)
Chascun vous est un bonnet rouge,
Jusqu'à joüer de l'éguillon
Sur vostre frere Francillon,
Luy estampant sur la croupiere
Les ampoules de l'estriviere,
Si que, de peur, cest enfançon
En forma un pet de maçon
Qui luy causa un dissentere.
Et quoy? ainsi foüetter son frere?
Les loups ne mangent pas les loups;
Mais luy donner cinq ou six coups!
Si le bon droit estoit en ville,
Vous en auriez plus de dix mille :
De coups de zest je ne dis rien, (5)
Mais, par ma foy! je m'entends bien.

L'autre jour mon rival satyre,
Gorge-Noire, qui vouloit rire,
Eut comme moy dessus le né,
Encor qu'il soit un peu aymé;
Je ne sçay si c'est par feintise,
D'autant qu'il change de chemise
Et qu'il ne sent pas le gouset.
Si est-ce que son marmouset

(4) Prononcer : *couge*, à la bourguignonne.

(5) Var. (*Del. Sat.*) :
Des coups de V. je ne dis rien,

Eut, l'autre jour, son torgne lorgne,
Et s'il fait bien de son fin borgne,
Il n'osoit plus avec la main
Ratativer dans vostre sein (6),
Mais il obtint, en peu d'espace, (7)
Estant plus fort que vous, sa grace,
Car, ou par force ou par amour,
Nous en aurons la brique un jour.

La goute cave bien la pierre :
Je vous feray si fort la guerre
Que j'amolliray la rigueur
Du diamant de vostre cœur.
Il sembloit bien que jadis Troye
Ne pouvoit pas estre la proye
Du preus Achille et des Gregeois,
Mais ils la prindrent, toutes fois,
Monstrant que, par force ou finesse,
Se sape en fin la forteresse,
Bref, qu'il n'y a chasteau, ny for,
Où peut grimper un asne d'or,
Fut-il gardé d'un maistre diable,
Qui à la fin ne soit prenable.
Vous avez beau me souffleter,
Vous avez beau me rejetter,
D'une boufetade chetive
Rendre malade ma gencive,

(6) Var. (*Dél. Sat.*) :
Ratatiner dans vostre sein,

(7) Var. (*Dél. Sat.*) :
Mais il obtient; dans peu d'espace,

Vos yeux, qui sont mes presidents,
Me peuvent bien oster les dents,
Mais non l'amour que je vous porte,
Car mon amour est de la sorte
De la palme, qui plus croit hau
Que l'on luy donne de fardeau.
Quand les baudets aussi l'on charge
D'un gros bahus fort long et large,
Vous les voyez bien mieux trotter
Que quand ils n'ont rien à porter,
Car aux choses plus difficiles (8)
Les hommes se monstrent habiles.
L'estroit chemin de la vertu
N'est un sentier point trop battu,
Et faut estre ferré à glace
Pour parvenir à ceste grace,
Et non est omnibus datum
De bien joüer de ce baston.

Ainsi que vos mains delicates
Du soufflet que vous me donnastes
Le visage m'ont faict enfler,
Enfler aussi, et redoubler,
Vous avez faict la douce flame
Et le brandon de ma pauvre ame,
Dont, me sentant moins affligé,
Je me sens plus vostre obligé,
Bien que chacun de moy se mocque,
Quand pour mon mal je les invoque.

(8) Var. (Lyon 1626) :
Car aux choses difficiles

L'un me dit, de mes compagnons :
« Va te frotter le cul d'oignons,
Tes dents ne seront plus de mise ! »
L'autre : « Va brûler la chemise,
Tu n'auras jamais mal dedans ! »
— Ouy, mais j'auray le mal de dents ; (9)
J'entends fort bien cet equivoque. »
Un autre, qui de moy se mocque,
Me dit : « Il faut, à ton resveil,
Monstrer la racine au soleil. »
Un autre dit, qui pindarise :
« L'amy, va t'en dans une Eglise,
Et, ayant faict ton oraison,
Si tu trouve un pauvre garçon
Sur ta porte, dis : Je te donne
Ce quart d'escu, en pure aumosne,
Pour me garir mon mal de dents.
Puis, en fin, le mettant dedans
Sa bourse, faut que tu la baise. »
— Baiser sa bourse ? Hé, dit Fadese,
S'il n'en a point, lors, que veux-tu ?
— Que tu le baise droict au cu ! »

Voilà comment chascun se gausse
D'un pauvre lievre de la Beausse, (10)
Que vous avez blessé à mort.
Mais l'on vous donne aussi le tort,

(9) Texte des *Dél. Sat.* Dans la 1re édition :
— « Ouy, mais j'auray mal de dents ;

(10) Correction. Dans les textes :
D'un pauvre lievre de Beausse,

Car, par Monsieur sainct Policarpe!
Sans dire mot comme une carpe,
Vous mordez bien comme un brochet,
Et vostre main, faicte à crochet,
Est plus legere que ma teste,
Car vous mordez en faisant feste.

Dessus mon visage de bois
Vous touchastes de vos cinq dois,
Et, aussi tost, ma chalemie
Alla enfler; mais, je parie
Que si je touchois, d'un seul doit,
En un certain petit endroit,
Vous enfleriez bien davantage;
Mon courtaut estant des plus sages, (11)
Rouge en chapeau de Cardinal,
Faisant plustost masle que mal,
Car il n'est point, alors qu'il touche,
Comme les vostres, tant farouche;
Il n'est cause du mal de dents,
D'autant qu'il fait du bien dedans;
Son bout est teint en escarlate,
Il n'a point d'ongles, et s'il grate,
Il est grosset et assez long.
Si vous voulez l'échantillon,
Mesurez-en quelque dix pouces;
Ses cordes comme miel sont douces;
Quand il perce, c'est du nectart;
S'il vous touchoit en quelque part,

(11) Ce vers ne figure que dans les *Dél. Sat.*

Vous enfleriez, comme je pense,
Mais bien avec de difference,
D'autant qu'on dit communement :
Rage du cul passe les dents. (12)

(12) Ancien dicton, qui fut, au XVIe siècle, le sujet d'une épigramme anonyme, insérée pour la première fois dans la *Fleur de Poésie françoyse*, Paris, 1543 (rééd. Paris, Sansot, 1909). Elle fut enfin reproduite dans le *Recueil des vers satyriques*, 1617, où d'Esternod la trouva sans doute :

Alix avoit aux dentz la male rage
Et ne povoit son grief mal alleger;
Martin faisoit aux champs son labourage.
Vers luy s'en vint pour son mal soulager.
Son grief luy deist; Martin, pour abreger,
Prend dame Alix et luy donne dedans.
Alix répond : Hardiment, franc berger,
Rage du cul passe le mal de dentz.

LE DIVORCE DU MARIAGE

Satyre X (1)

Ceste cruelle me mesprise,
Se mutine, se formalise,
Avec un insolent caquet;
Et croy que la Reyne Gilette
Auroit aussi-tost d'amourette
Prié jadis le fol Brusquet.

J'auray plustost cinq cents pistoles
Dans les garnisons Espagnoles,
Pour l'entretien de mon estat,
Qu'une seule bonne parole
De ceste vieille et morne idole,
Qui ne vaut pas demy ducat.

Toutes les fureurs de Megere,
Qui mirent Medee en colere
Contre son parjure Jason
Qui la quittoit pour sa Creuse,
Alecton, Gorgone, Meduse,
Sont avec elle en ma maison.

(1) *L'Espérion*, Lyon, 1619 et éditions suivantes. — Reproduite en 1620 par les *Délices Satyriques*.

As-tu donné la femme à l'homme,
Amour, à fin qu'il se consomme,
La besognant incessamment?
Quand ell' est jeune encore, passe,
Mais n'ayant plus que la carcasse,
Qui aymeroit telle jument?

Si la servante je regarde,
Elle luy dit soudain : « Paillarde,
Troussez bagage, et delogé ;
Allez ailleurs faire l'offence! »
Bien que je n'aye, en conscience,
A ce forfaict jamais songé.

Las! si, d'hasard, elle me parle,
Je m'en tiens fier comme un Roy Charle
En housse sur son cheval gris,
Ou comme Pierre de Provence,
Quand Maguelonne, en une dance,
Il conduisoit dedans Paris.

Tout aussi-tost que je l'aborde,
Elle me dit, pour tout exorde :
« Va au diable, gros Rufien! »
Lors, tout penaud, baissant la veuë,
Je fuis, sans rien dire, la queuë
Entre les jambes, comme un chien.

Je prise bien plus ma fortune
Que d'estre Roy de Pampelune,

Si elle donne un bon propos,
Car recevant tel privilege
Je suis ayse, comme au college
Les escoliers qui ont campos.

Permettant que ma main je frotte
Un petit peu contre sa cotte,
Je m'en tiens fier mille fois plus
Que ne faisoit l'Indois barbare,
Du temps de François de Pisare,
D'un miroir de trois carolus.

Si contre moy elle se fasche,
Je deviens froid comme une vache
En travail d'avorter un veau ;
Je me condamne comme un diable,
Et croy pour chose veritable
Que je suis un damné nouveau.

Je tremble comme un joüeur d'harpe
Lequel reçoit la rouge escharpe
De la main d'un messer bourreau ;
Je deviens froid comme Lazare, (2)
Ou un paillard, sans dire gare,
Que le Sergent prend au bourdeau.

La maison pleine d'adultere,
Monseigneur, jamais ne prospere,

(2) Var. (*Dél. Sat.*) :
Je deviens froid comme un Lazare,

Il est bien vray ; mais, mon Seigneur,
Donné-moy une autre bourrelle
Que ma femme, car ell' est telle
Que sans seconde est sa rigueur.

De David tu punis la teste,
Par la guerre, famine, et peste ; (3)
Au moins, ainsi chastre mes maux, (4)
Car ma partie est si felonne
Que les tourments qu'elle me donne
Sont plus cruels que ces trois fleaux. (5)

Car ne sont rien que controverses :
« Vous avez mille amours diverses ! »
Me dit-elle. Je luy respond :
« Pardonné, ma mie, à Guillaume ;
Il n'est si bon joüeur de paume
Qui ne fasse quelque faux-bond.

« Vous me dites que sur une autre
Que vous, souvent mon corps se veautre ;

(3) Cf. Sigogne, *Songe :*

Alors que l'Ange rigoureux
Contre le Prophete amoureux
Porta la vangeance celeste,
Il luy laissa ce triste choix,
Pour sa peine : une de ces trois,
La guerre, la faim ou la peste.

Dieu vous veuille à l'heure envoyer,
Puis qu'on voit en vous deployer
De ces trois la charge inhumaine,
Au ventre la faim et l'horreur,
Aux yeux, la guerre et la fureur,
Et la peste à la chaude haleine !

(4) Var. (*Dél. Sat.*) :

Au moins, ainsi chastie mes maux !

(5) Ce mot était monosyllabique.

Mais, qui n'a beu que d'un seul vin
Ne sçait de l'autre la puissance,
Et qui tousjours est en Provence
Ne sçait qu'on fait en Limosin ! »

Elle repart : « C'est de la sorte ;
Il n'y a femme qui comporte
Si largement comme j'ay faict. »
Je luy respond : « Fussiez-vous morte !
Car toute femme qui con porte (6)
Si largement, n'est pas mon faict. »

— Fusse-je morte ? respond-elle.
Fusse-je morte donc pucelle ?
— Vous dites bien, chapeau pointu ;
Il vous demange sur le chouse,
Car ne fussiez esté jalouse
Si vous n'eussiez jamais foutu. (7)

— Je suis dame, ma foy ! dit-elle,
D'une aussi bonne parentelle

(6) Var. (*Dél. Sat.*) :
Car toute femme qui comporte
(Lyon, 1626) :
Car toute femme qui c.n porte
(Cologne, 1680) :
Car toute femme qui c.. porte

(7) Texte des *Sat. Am.*, 1721. Dans la 1re édition :
Si vous n'eussiez jamais contu. »
Var. (*Dél. Sat.*) :
Si vous n'eussiez jamais ...tu. »

Que la vostre, loüange à Dieu !
— Je n'en sçay rien, vieille cheveche ; (8)
Mais une terre aride et seche
Comme la vostre, est-ce bon lieu ?

— Mais vous avez de ma jeunesse
Mangé la chair, si qu'en detresse
Ronger les os il vous convient.
— Ronger les os, jà ne m'advienne !
Madame, si vous estes chienne,
Ne croyez pas que je sois chien !

— Un chien auroit plus de pitié
Qu'il n'en eust plus de la moitié. (9)
— Le fin diantre le feroit bien,
Car un chien a mille maistresses,
Et pour mouvoir cent fois les fesses,
Jamais un chien ne paye rien.

— Sainct Jaques n'a tant de coquilles :
Vous avez dix mille chevilles
Pour me bouscher autant de trous. (10)

(8) Image prise à Sigogne. Cf. *Pour une Vieille courtisane :*

Je pense voir une cheveche

(9) Tous les textes reproduisent cette faute de prosodie de la 1re édition : trois rimes masculines succédant à une rime du même genre.

(10) Ces vers paraissent avoir été quelque peu inspirés par une stance de la pièce de Sigogne sur les Grands C... (p. 161 de notre éd.) :

Je hais ces baveuses cloacques,
Où les gros bourdons de S. Jacques
Ne trouvent ny rive ny fond.

D'Esternod a déjà dit, 5 stances plus haut :

Car toute femme qui con porte
Si largement, n'est pas mon faict.

— Si j'eusse dit ma patenotre
Quand il fallut bouscher le vostre,
Je me dirois quitte de vous.

Mais quoy! que tout cela se passe;
Permettez que je vous embrasse,
Mon cœur, je vous crie mercy.
Doit-on pas pardonner l'offence
Lors que l'on a la repentance,
Et qu'on ne veut plus faire ainsi?

Tout va au change et au rechange,
Mesme à changer le ciel se range :
Apres la nuict vient le beau jour;
Et celuy a peu de Science
Qui ne sçait pas que l'inconstance
Regne aux maisons comme en la cour.

Ne le trouvez donc pas estrange,
Puisque chacun se plaist au change;
Le changement tousjours est doux.
Aujourd'hui vent et demain bise;
Et, pour ne changer de chemise,
C'est ce qui fait aux gueux les poux.

Tousjours de perdris, ny de traines,
Les friands n'enflent leurs bedaines,
Car d'appetit ils n'auroyent plus;
Et en la Cour j'ay veu un Prince

Plustost au lard jetter la pince
Qu'à ces boüillons faicts d'os moulus. (11)

Le dieu Jupin, au dard de foudre,
Las du Nectar, et de recoudre
La chemise de sa Junon,
Venoit ça bas changer de couche,
Et, plus rusé que maistre Mouche,
De Latonne gratter le con. (12)

Je suis menu, petit, et mince,
Et je ne suis ny Dieu ny Prince,
Mais je ne trouve point mauvais
De changer par fois de monture,
Car tout homme, de sa nature,
Honore fort le beurre frais.

Ce trou est creu comme un heaume; (13)
Que dis-je? comme un jeu de paume,
Et mille advocats rioteux
Y entreroyent avec leur juge, (14)
Ou, comme en l'arche du deluge,
Au moins de toutes bestes deux.

(11) Texte de Lyon, 1626. Dans la 1re édition :
Qu'à ces boüillons faicts d'ors moulus.

(12) Var. (Lyon, 1626) :
De Latonne gratrer le c.n.
(*Cologne*, 1680) :
De Latonne gratrer le c...

(13) Prononcer : *hëaume*.

(14) Var. (*Dél. Sat.*) :
Y entreront avec leur juge,

Mais li quanti pote barette
Non forono jamai estrette :
C'est bien parler moralement.
Mais quand, trop large, il ne peut joindre,
S'accommoder avec un moindre,
C'est le meilleur du compliment.

Un long estoc, faict en Tolede,
Un semblable fourreau possede;
Mais au fourreau d'un espadon
Un barbier mettre la lancette,
C'est coupler à une levrette
L'engin viril de Cupidon.

Quand vous sortiez d'estre pucelle,
Il faisoit bon sur vostre selle :
Vous faisiez-bien cosi cosi ;
Mais à present, vieille litharge !
Si je vous dis qu'il est trop large,
Dites, sans honte : Messer, si !

Alechez mon homme de chambre,
Car il porte un assez beau membre
Pour bien sangler vostre mulet.
Je suis trop las, je ne peux rire ;
Cherchez quelqu'un qui vous retire : (15)
Je ne suis pas vostre valet !

(15) Ce vers manque dans l'édition de Lyon, 1626.

Que si le noc tant vous demange, (16)
Eschangez celuy qui vous change;
Mais je sçay bien que le cocu
N'y viendra point pour paillardise,
Mais plustost pour la convoitise
De gaigner un couple d'escu.

(16) Var. (*Dél. Sat.*) :
Que si le C. tant vous demange,

L'AMBITION D'UNE FILLE EXEMPTE DE TOUS MERITES

Satyre XI (1)

Moy qui suis l'abregé, le portraict racourcy,
Des beautez que l'on voit aux contrées d'icy ;
Moy qui suis le phœnix des cavaliers plus braves ;
Moy qui rends les grandeurs de l'univers esclaves ;
Moy qui bride les vents, qui charme les esclairs,
Qui donne la lueur aux espaces des airs,
Qui commande aux frimats, enchante les tonnerres,
Et cognois la vertu des herbes et des pierres,
Qui fais palir chacun de craintes et d'effrois :
Moy qui suis le mignon des Seigneurs et des Roys,
Qui fais tout, qui dis tout, et qui fais ma parole
Voler comme un esclair de l'un à l'autre pole ;
Moy qui suis bien fraisé et poli, plus encor
Que Narcisse, qu'Amour, qu'Adonis, et Medor ;
Moi qui suis plus sçavant que les sœurs de Parnasse ;
Moy qui ay veu la mer, le golphe de Patrasse,
Le glacial Triton, les Scythes reculez, (2)

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619, et éditions successives.

La répétition constante de *moy* se retrouve dans une pièce anonyme des *Muses Incognues*, 1654 : *Despit d'une vieille à un vieillard qui l'appeloit sa marreine*. D'Esternod lui doit certainement ce procédé.

(2) Var. (Lyon, 1626) ;
Le glacial Triton des Scythes reculez,

Gilbaltar, le cap Noir, les Morisques brûlez,
Bref, plus que tous ceux-là qui font les Magellanes,
Et sur la Seine ont faict toutes leurs caravanes,
Et n'ont jamais mangé ny salé, ny biscuit
Qu'à la Pomme de Pin, où ils sont jour et nuict;
Moy qui sçay marier l'instrument de musique
Mieux qu'Appollon cent fois, à ma voix harmonique;
Moy qui porte la mine, en traictant un cheval,
D'un vaillant Alexandre estant sur Bucephal;
Moy qui coupe dans l'air dix mille caprioles;
Moy qui rafle d'un coup tousjours mille pistoles;
Moy qui n'ay jamais veu ny double, ny liard;
Moy qui suis Rhodomont comme Castel Bayard;
Moy qui passe en sçavoir les diables et les hommes;
Moy, l'unique croquant de la terre où nous sommes,
Comme jadis estoit Nabuchodonosor;
Moy qui vaut plus cent fois que je ne pese d'or :
Moy, donc, j'espouseray ceste infame Meduse,
Qui a plus mauvais vent que meche d'arquebuse,
Dont l'ambre sent les ails, le puant Galbanon,
Et l'Assa Fœtida, son musque plus mignon?
Quoy donc? J'espouseray ceste noire diablesse!
Que le feu sainct Antoine entre dedans sa fesse! (3)
Que d'un mau fin fio de ric rac renforcé,
D'un boüillant vif argent soit son ventre percé!
La punaise! Hé, bon Dieu! madame, il n'est pas peine
Prendre tant de raison. Que (sa fievre quartaine!)

(3) Var. (*Sat. Am.*, 1721) :

Que le feu S.... A..... entre dedans sa fesse!

L'estafier sainct Martin, en sortant du sabat, (4)
Pour telle vanité se pende à son rabat,
Et la fasse ternir, comme lors que larmoye
Sous une cheminée une andoüille de Troye.
Que j'espouse ce nez, de rouge cramoisi ?
Et ce Pluton d'enfer, qui cri' : noir à noirci !
Son grand crin de cheval sur sa teste toute orde,
L'haras de mille poux, fourniroit bien de corde
Les cloches de Paris, d'atirail les bateaux,
De meches les soldats, de licol les bourreaux,
Les joüeurs d'instruments, fors que de chanterelle,
Car c'est bien grosse corde et ce n'est point cordelle.
Ces yeux, qui ont versé plus de cire et de miel
Qu'il n'en a pleu jadis, dans le desert, du ciel,
Me resemblent du tout un retraict de college,
Où la jeune marmaille en se vuidant s'allege,
Car, ainsi qu'indiscrets, de leurs fessiers merdeux,
Ils rendent tous les trous et sales et breneux :
Ainsi, autour des yeux de ceste vieille louë, (5)
Il y a plus de lacs, de marets, et de bouë,
Qu'il n'y a, comme on dit, dans la Bresse d'estangs,
Et qu'en la boucherie on n'a versé de sangs.
Son gros nez me resemble une antique medaille
De l'empereur Galba, ayant la mesme taille
Qu'un manche de rasoir, sous lequel, aysément,

(4) Var. (*Sat. Am.*, 1721) :
L'estafier S.... M....., en sortant du sabat,

(5) Correction. Dans les textes : *louve*. C'est le même mot. De *lupum*, il a donné *lo*, *leu*, et *lou*, et ne s'est écrit *loup* que par réaction étymologique. Nous ne connaissons pas d'autre texte donnant le féminin *loue* ; il a existé certainement ; il se retrouve d'ailleurs dans le diminutif *louette*, qui désignait la tombée de la nuit.

A l'ombre du soleil se met un regiment;
Nez qui pourroit servir d'espouvantails tres-dignes
A chasser les oyseaux qui se jettent aux vignes;
Nez d'argent de rapport, damasquiné, grand, long;
Nez de courde, cocombre, ou citroüille, ou melon;
Nez qui sent sa vendange (6), et superbe en son membre,
Semble crier par tout : purée de Septembre!
Nez, le joüet des vents, comme en Mirebalais
Les moulins; né bronsé, couleur rubis balais;
Nez, en fin, qui n'est pas un crocheteur de fesses, (7)
D'autant que tous les trous ont trop de petitesses,
Et qu'il ne peut loger sa grosseur et rondeur
Que dedans un retraict plein de fecale odeur.
Ses sorcils herissez, non d'ebeine, ains d'ivoyre,
Qui jaunastre devient, en couleur de lardoire,
Au lieu de ressembler l'arc de l'enfant d'amour,
Ressemblent en leur voute une gorge de four.
Mon stile se rabaisse, aussi point je ne louë
L'etique parchemin de sa pendante jouë;
Ses oreilles, qui sont faictes en escarpin,
Pleines jusqu'au dessus de crottes de lapin; (8)

(6) Ce passage sur le nez est inspiré par le *Nez d'un Courtisan*, de Sigogne; le vers ci-dessus a fourni par analogie à l'auteur anonyme de la *Satyre contre le nez d'une Courtisane*, *Dél. Satyr. 1620*, réplique à celle de Sigogne, l'image suivante :

Nez fait en estron de vendange.

(7) Développé par l'anonyme de la *Satyre contre le nez d'une courtisane :*

Au sabat, ce nez de marmotte
Estoit la hideuse carotte
Qui lui bouchait le trou du cu.

(8) Sigogne, *Satyre contre une Vieille Sorciere :*

Vostre embonpoint est d'escabelle,
Vos bras de cisse et de canelle,
Vos dents de crotte de lapin,
Et vos cheveux de regalisse,
Vostre nez faict en escrevisse,
Et vostre oreille en escarpin.

Mais je prendray d'assaut sa large galemelle,
Qui est du creux manoir l'antique citadelle; (9)
Ses levres de limasse y servent de rampart;
Le suisse qui la garde est le flegme qui part
De la porte Collise, aussi ver qu'emeraudes, (10)
Crachant à tous les coups dix mille gringuenaudes;
Mille rots haletant, laschez par ses polmons,
Laschent contre les nez mille coups de canons :
Car, comme les Indois se prosternoyent à terre,
Quand Pisare laschoit son foudroyant tonnerre,
Ainsi, sentant son vent, les nez, tous estourdis,
Fuyent, pour éviter ce fin diamerdis.
Les trois grands fleaux de Dieu (11), comme dedans Ostende,
Se sont là retranchez : la famine commande
A ses sots appetits remplis de passions,
La guerre à ses discours pleins de detractions,
La peste à ses poulmons, lesquels, plus fort qu'Hercule,
Pourroyent faire avorter une breaigne mule;
Bref, l'on ne craint pas plus en l'Eglise le Turc
Que l'on craint de sentir ces parfums et ce musc,
Et l'on craint tout autant semblable citadelle
Que Nismes, Montpellier, Geneve, et La Rochelle.
Ce mystere crotté aboutit au menton,
Lequel porteroit barbe, ainsi comme Platon,

(9) Var. (Lyon, 1626) :
Qui est du creux manoir l'unique citadelle;

(10) Texte de Lyon, 1626. Dans la 1re édition :
De la porte collise, aussi ver qu'emeraude,
L'auteur veut dire que le « flegme » en défend l'entrée, comme ferait un Suisse.

(11) *Fleau* était monosyllabique. D'Esternod répète la strophe 13 de son *Divorce du Mariage*, imitée de Sigogne.

Mais le trenchant rasoir si souvent y arrive,
Avecques l'onction d'orpiment et chaud vive,
Que l'industrie et l'art nous empesche de voir
La princesse de Parme avec son decrottoir.
Belle operation ! mais aussi, en eschange,
Tout ainsi que l'on voit, dessus le pont au change,
La montre de l'orfevre, ou tantost un coral
Rougir contre vos yeux, et tantost un cristal (12)
Donner de son brillant dedans vostre prunelle, (13)
Icy, du diamant petille l'estincelle,
Icy reluit l'opale, et du saphir le pris,
Deçà un hiacynte, un agate, un rubis,
Delà la calamite, icy les perles fines,
Deça un beau carcan de riches cornalines :
Ainsi, sur l'abregé d'un si rare menton,
Vous y voyez tantost dorlotter un bouton,
Quelque goutelle icy, de verole le signe,
Deçà quelque malandre, et delà quelque tigne,
Icy, proche le chancre, un ulcere vilain,
La peste de saint Roch, la lepre de saint Main,
Deçà le feu volage, et dix mille autres choses,
Comme vous voudriez dire un peu de couperoses.
Son col plissé, terni, un vieil pilier cassé
Du Cloistre au Cordelier, qu'on a rapetassé, (14)
Nous monstrant que le temps toute chose tari,

(12) Correction. Dans les textes.
Rougi contre vos yeux, et tantost un cristal

(13) Texte de Lyon, 1626. Dans la 1re édition :
Donne de son brillant dedans vostre prunelle,

(14) La succession irrégulière des rimes masculines ne s'explique que par l'omission de deux vers féminins.

Est l'embleme naïf du memento mori.
De là sont ces tetons ; que dy-je? je ravasse :
Seroit-ce point plustost ceste vieille besace
Que le diable portoit pour cacher son butin, (15)
Alors qu'il demandoit l'aumosne à S. Martin?
Tetin qui va criant, de peur qu'on ne le touche :
« Gardez de m'approcher des doigts ny de la bouche » ;
Où un vilain bout noir sottement abouti,
Tetin articulé d'un parchemin routi.
Mais si d'en parler plus ja mon papier se fasche,
Laissons les puanteurs de ses truffes de vache,
Et remontons plus haut, car de passer plus bas,
Je crains d'y encourir la mort et le trespas.
Il faudroit estre Hercul, ou le vaillant Thesee,
Pour descendre aux enfers, suivant telle brisee;
Mais d'autant que je sçay qu'avecques la valeur
L'on ne revient jamais d'un lieu si plein d'horreur,
Et que chacun ne peut arriver dans Corinthe,
Je n'entreray donc point dans ce creux labyrinthe;
Je crains qu'en descendant dans ce val de Suson,
Quelque maudit Anglois ne me prenne à rançon,
Car entre les deux os de ses deux cuisses ladres
Est la forest des poils, où sont dix mille escadres
De Geants affamez, surnommez morpions,
Belliqueux, outrageux, et pleins d'ambitions,
Ayant chacun cent pieds, ainsi que Briaree
Portoit jadis cent mains; gents forts, et de duree,

(15) Cf. Sigogne, *Desdain :*

Et de vos pendantes mammelles
Un bissac ou des escarcelles
Pour mettre l'argent du bordeau.

Comme les Espagnols, aymant plustost mourir,
Tant bien ils tiennent tout, que de laisser courir
Cela qu'ils ont acquis avecques mille peines,
Vivans et habitans tousjours en chairs humaines,
Tenans leurs garnisons si fort dedans la chair,
Qu'il faudroit que le ciel, armé de son esclair,
Pleut, dessus leurs rempars et dessus leurs garites,
Le boüillant vif argent, pour nous en faire quittes !
Passons donc, en faisant du chrestien le signal,
Ce larmeux Acheron et ce gouffre infernal.
Est-il possible, ô Dieu ! qu'un monstreux Thersite,
Qui n'a grace, beauté, richesse, ny merite,
Ose penser à moy, moy qui fais plus le fin
Et le puissant Seigneur que le tonnant Jupin ?
Que ce Machicoli, ceste vieille Momie, (16)
Que ce maigre squelet, que ceste anatomie,
Picoure les baisers de ma bouche de thin ?
Que je charme mes sens de ce cruel venin ? (17)
Et que ceste guenon, bec à bec, bouche à bouche,
Honnisse mon Hymen, et l'amour de ma couche ?
Je jure, par le zest du petit Cupidon,

(16) Cf. Sigogne, *Satyre* (notre ed. p. 18) :

Ceste respirante momie,
Dont l'on cognoist l'anatomie

Machicoli est emprunté à cette strophe de Sigogne, par laquelle il s'explique mieux (*Contre une vieille Courtisane*) :

Bref, ce nez, gros comme le poing,
Deffend sa bouche de si loing,
Avec l'odeur puante et forte
Dont ses deux nazeaux sont remplis,
Qu'il semble d'un masche coulis
Qui deffend le seuil d'une porte.

(17) Var. (Lyon, 1626) :

Que je charma mes sens de ce cruel venin ?

Par les plombets jumeaux de l'amoureux Adon,
Par l'houpelu connin de la belle Cithere,
Que je ne baiseray jamais ceste Megere !
Bannissant de ton cœur, doncques, un tel espoir,
Retranche-toy, Gorgone, au tenebreux manoir,
Et n'espere soulas en l'amour qui te ronge,
Si les incubes vains ne te causent un songe
Qui te fera penser que j'amortis les feux ;
Mais ce ne sera rien, tousjours, qu'un songe creux,
Car si ceste laideur veut avoir son semblable,
Elle ne peut avoir que l'amitié d'un diable,
Et tu ne joüyras de l'amoureux esbat
Si le pailiard Satan ne te baise au sabat ! (18)

(18) (Voir le *Mespris d'une vieille fille du Languedoc*, dernière Strophe *note 4*. Même remarque. Cf. Maynard, Priapée CXXXI :

Et si l'on ne baise aux Enfers,
N'esperez plus d'être baisée.

LA BELLE MAGDELAINE

Satyre XII (1)

Devriez-vous pas donc, Madelaine,
Ainsi qu'on voit une Panteine (2)
Des becasses serrer les cous,
Aussi serrer entre vos cuisses
Les cervelats et les saucisses
Qui se meurent cent fois pour vous?

Les saucisses, dedans Bolongne,
Ne portent point si bonne trongne
Que fait le zest d'un Cavalier, (3)
Et ny les andoüilles de Troye,
Ny l'anguille, ny la lamproye,
N'esgalent point ce doux gibier.

C'est un Cavalier sans reproche,
Dur au combat comme une roche,

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. — Reproduite aussi en partie dans une plaquette intitulée : *Le Parfaict Macquereau suivant la Cour*, 1622. On y trouve les stances 1 à 5, — 7 à 11, — 14 à 16, — 18 à 20, — 22 et 23.

(2) Inspiré par Sigogne : *Dialogue de Perrette parlant à la Divine Macette :*

Je semble un rat de Guynée,
Une rets qu'on a trainée
Tout le long d'un grand chemin ;

(3) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Que fait le vit d'un Cavallier,

Ha ! je l'ay dit, n'en dites mot ;
Son espee est de bonne trempe,
Son zest ardent comme une lampe, (4)
Ou un cheval qui va le trot.

« Je le sçay bien, (dites-vous, belle),
Qu'il a une bonne alumelle,
Mais je crains que, comme le coq
Apres l'avoir fait le publie,
Qu'à tout le monde il ne le die :
Alors, que deviendroit mon noc ? » (5)

Vous estes une fine buse ;
Son zest n'est pas une harquebuse (6)
Qui, deschargeant, meine du bruit ;
Il est muet comme une carpe,
Et l'on ne sent presque l'escarpe
De cet esprit qui va de nuit.

Brides à veaux, ce sont lanternes,
Car avant, ces mulets d'Auvergne
Tout l'Aristote expliqueront ;
Les pourceaux feront la civette,
Avant que la bouche discrette (7)
Jamais vous face un tel affront.

(4) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Son vit ardent comme une lampe,

(5) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Alors, que deviendroit mon noc ? con

(6) Var (*Le Parfaict Macquereau*) :
Son vit n'est pas une harquebuse

(7) Var. (Lyon, 1626) :
Avant que sa bouche discrette

Les bestes, qui ne sont tant belles
Que vous, dites, s'en passent elles?
Nenny, par bleu! les morpions,
Et toute autre petite beste,
Comme puces, et poux de teste, (8)
Piquent, ainsi que des lions.

Un levrier (9) sur une levrette,
Roidement tire sa brayette,
Comme Jaquet sur Alizon, (10)
Et crois que tout pareils nous sommes
A ces bestes, fors que nous, hommes,
Avons un peu moins de raison.

Jamais beste ne se polluë,
Mais une femme dissoluë
Se façonne un gaudemisi
Qui la soüille, foüille, farfouille,
Et chatouille, comme l'andouille
D'un homme qui feroit ainsi.

C'est trop nous donner d'eaux benites :
Vous le dites, vous le dedites,
Vous donnez l'assignation;
L'heure venue, on s'y transporte,

(8) Correction. Dans la 1re édition :
Comme puces, et poux de testes,

(9) Ce mot était dissyllabique.

(10) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Comme Robert sur Alizon.

Mais on ne baise que la porte,
Au lieu de vous baiser le con. (11)

L'autre jour, j'aguettois mon maistre,
Sifflant devant vostre fenestre;
Je me pensois : tout en est dit.
J'harassois d'aise en ma chemise,
Me pensant qu'il vous avoit prise
A la pointe de son beau vit.

Il va, il vient, il tourne, il trotte,
Mais il ne fit qu'user sa botte;
Vous joüastes un tourdion.
Moy, estonné de la cassade,
Je disois que la bastonnade
Devoit venger sa passion.

Par vostre foy, dites, ma belle,
Croyez-vous pas estre pucelle?
Non, voire non; un almanac
De l'an mille six cents et quinze
M'a dit qu'estiez du tout apprinse
En ce qui est du ticque tac.

Vous estes un marte sublime : (12)
Gaufridi ne sceut point l'escrime

(11) Var. (Lyon, 1626) :
Au lieu de vous baiser le c.n.
(Cologne, 1680) :
Au lieu de vous baiser le c...

(12) Correction. Dans la 1re édition :
Vous estes un [illegible] sublime :

Si bien que vous, ny le latin;
Et plus gros que deux breviaires
Vous avez faict des commentaires
Des postures de l'Aretin.

Vous avez, sçavante professe, (13)
Publiquement, par tout la Bresse,
Monstré de arte amandi.
Sous le signe d'une brayette,
Venus, qui fut vostre planette,
Vous fit naistre le vendredi.

Vous le faisiez pour une pomme,
Jadis, en Bresse, avec un homme;
Maintenant, vous n'avez égards,
Ma belle, à cinquante pistoles,
Vous qui n'aviez autres paroles
Que : « Qui en veut pour deux liards? »

Le cadenat est donc au chose?
Hé! Dieu te gard, la belle rose,
Ne te mocque pas tant de gent : (14)
Picquer pour rien est chose aymable,
Mais ce qui est plus souhaitable,
C'est le plaisir avec l'argent.

(13) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :

Vous avez, sçavante portefesse.

(14) Tous les textes donnent : *des gent*, avec apocope de l's. Cela est inadmissible, de même qu'à l'époque la rime plurielle avec un singulier. A ces irrégularités, l'auteur a certainement préféré l'incorrection grammaticale; il faudrait : *de la gent*, c'est-à-dire du monde.

Vous sçavez si monsieur en manque,
Et si sa bourse est une banque
Où vous pouvez, à cent pour cent,
Comme les Juifs, faire l'usure :
Vostre noc est de fine bure, (15)
Puisqu'il est tant vendu d'argent.

Pendant que cest hyver nous dure,
Monsieur voudroit, de ceste bure,
Faire à son zest un balandran ; (16)
Il lui seroit fort bon, me semble, (17)
Car quelquesfois ce beau zest tremble (18)
Comme l'éguille d'un cadran. (19)

Vostre Noc est doublé d'hermine, (20)
On en feroit une hongreline
A son beau zest, ou un robon ; (21)
Mais il faudroit que la peluche
Un peu devant l'on épeluche,
Pour en oster le morpion.

(15) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Vostre con est de fine bure,

(16) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Faire à son vit un balandran ;

(17) Var. (Lyon, 1626) :
Il luy feroit fort bon, me semble,

(18) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Car quelquesfois ce beau vit tremble

(19) Cf. Sigogne, *Desdain :*
Et branlez sur pied, ou assise,
Comme l'esguille d'un Cadran.

(20) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
Vostre con est doublé d'hermine,

(21) Var. (*Le Parfaict Macquereau*) :
A son beau vit, ou un robon,

Ne faisons plus les chatemites,
Car mon brave a trop de merites,
Belle, pour vous desobliger;
Monsieur n'est pas une trompette, (22)
Il vesse plustost qu'il ne pette,
Quand il veut son corps decharger.

Ce cavalier a tant d'adresses,
D'enchantemens, et de proüesses,
Que dans le nid des passereaux
Il va besogner la femelle
Si finement, qu'il ne resveille
Ny le pere, ny les oyseaux.

Vostre con a une languette, (23)
Et cependant ell' est muette;
Monsieur est tel que vostre con, (24)
Car bien qu'il aye une braguette, (25)
Ce n'est pour estre la trompette
De l'affaire de question.

Voire, quand l'on sçauroit l'affaire,
Que seroit-ce? Qu'un exemplaire, (26)

(22) Cf. Motin, *Les Muses Gaillardes*, 1609, *Epigramme :*
Car pour moy je ne semble point
A quelque trompette eclatante
Qu'on fait sonner avant ce choq.

(23) Var. (Lyon, 1626) :
Vostre c.n a une languette,

(24) Var. (Lyon, 1626) :
Monsieur est tel que vostre c.n,

(25) Correction. Tous les textes :
Car bien qu'il aye une languette,

(26) Correction. Tous les textes donnent ce vers faux :
Que seroit-ce? Un exemplaire,

Aux pauvres filles de ce temps,
De caresser un gentilhomme
Pour gaigner une bonne somme :
Sans le plaisir, que vaut l'argent ?

Vous deviendriez un jour Baronne,
Vous en auriez plustost l'aumosne
Quand vous ne pourriez plus filer;
Car nostre cœur rien tant ne blesse
Qu'une pauvre vieille Noblesse
Qui ne peut plus se travailler.

Sans y penser vieillesse arrive;
Ne plus ne moins qu'à une grive,
Sans y penser la mort advient;
Et puis, quand vous avez des rides,
Vous estes des vieux mords de brides
Qui pour chevaux ne valent rien.

Toi qui fais tant de la fascheuse,
Malandreuse, poussive, hargneuse,
Je te verray, l'un de ces jours,
Maugreer ces vieilles prestresses
Qui te cadenassent les fesses
Pour ne jouyr de tes amours.

Les Arlequins dessus ta face
Se dresseront à la grimasse;
Sur ton museau l'on moulera
Les masques de Zani Cornette,

Car ton visage maladette (27)
Un vieux singe resemblera.

Quand l'on voudra peindre le diable
De sainct Michel, sur une table,
Les imagers dessus ton né (28)
Viendront tirer leur tablature,
Car tu seras la pourtraicture
De Belzebut ou d'Asmodé.

Tu ne gaigneras plus ta vie
Qu'en estrillant la ladrerie
Des pauvres haires malandrez,
Chancres, poulains, chiragre, ulcere,
Et tu seras comme la mere
Des ladres et pestiferez.

Un autre office de diablesse
Pourroit soulager ta vieillesse :
C'est que, portant un vieil cabat,
Affublée d'une couverte,
Tn vendras la chandelle verte
Aux sorcieres, dans le sabat.

Traisnant ta chetive carcasse,
Ayant la ride sur ta face, (29)

(27) Correction. Dans les textes :
Les masques de zani cornetto,
Car ton visage maladetto

(28) Texte des *Sat. Am.*, 1721. Dans la 1re édition :
Les imagers dessus ton nez

(29) Var. (Lyon, 1626) :
Ayant la ride sur la face,

Comme un vieil routi parchemin; (30)
Criant les os, comme un chat traistre,
Lequel, tombé d'une fenestre,
Meurt errené sur le chemin. (31)

Tu tiendras ces mesmes paroles :
« Où sont les cinquante pistoles
Que jadis on me presentoit?
Las! où sont ces roses vermeilles?
Que n'ay-je pris par les oreilles
Le loup, alors qu'il s'arrestoit?

« J'ay imité donc les cigales
Qui se dupoyent, sans intervales,
Voyant travailler les formis.
Ha! qu'il n'y a telle finesse
Que d'acquerir pour sa vieillesse
Un peu de bien et des amis! »

Pensons-donc aux choses futures :
Quand nos corps, glacez de froidure,
Seront courbes et tout chenus,
Nous serons des vieux commissaires
Qui n'entendront plus les affaires,
Car nous serons sots et perclus.

(30) Cf. Sigogne, *Pour une vieille Courtisane* :
Qu'un chaud braadon caché luy ride
Comme le feu le parchemin.
Voir aussi, du même, la *Satyre contre une vieille veusve* :
De vieilles chartres surannées,
Parchemins rotis sur le gril
(31) Correction. Tous les textes :
Meurt erroné sur le chemin.
Cf. *Glossaire*.

D'UN PETIT ADVOCAT IGNORANT, SE DISANT MON CORRIVAL

Satyre XIII (1)

Ce petit Bartole sans tiltres,
Sans paragraphes ny chapitres,
Ce docteur de necessité,
Sans loix, de la derniere date,
Ce Justinien de Pilate,
Sans cause l'hyver et l'esté :

Par ma foy ! il me fait bien rire,
Ce docteur qui ne sçait pas lire,
Quand il se dit mon corrival,
Comme si les grandes oreilles
D'un gros baudet estoyent pareilles
A celles d'un brave cheval !

Quiconque à toy me parangonne
Fait d'un souris une lyonne,
Compare un Roy au savetier,
Une Venus avec Meduse,
Un tiercelet à une buse,
Et l'ambre gris à un fumier.

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions suivantes.

Vous sçavez en Astrologie
Autant qu'en rime et en magie;
Vous pipez moins en tout cela
Qu'un innocent en negromance,
Ayant du droict moins de science
Que de l'obscur clavicula.

L'imprudence est vostre monnoye;
Vous estes sot tout comme une oye;
Vous n'entendez point, de Platon,
La science, ny l'androgine,
Et sur l'empreunt de vostre mine
L'on n'auroit pas demy teston.

Si l'on ayme vostre presence,
C'est qu'on pardonne à l'innocence;
Vos discours ne sont point bannis,
Pour ce sujet, d'entre les dames,
Car elles croyent, en leurs ames,
Que tous les foux sont bien fournis.

Ils croyent que, pour cent pistoles,
Vous n'avez esprit, ny paroles,
Pour deceler leur petit cas; (2)
Vous publiez en vain le crime,
Personne n'en fera estime,
Car à un fol l'on ne croit pas.

(2) Var. (Lyon, 1626) :
Pour declarer leur petit cas;

Pardonnez-moy, mes cheres dames,
Vous adorez des corps sans ames,
Aymant ces hommes sans esprit ;
Vous ressemblez à ces fouraches
Qui ayment mieux la chair des vaches
Cent mille fois que les perdris.

Ainsi, les gros sots de village,
Plustost que d'un barbet à nage,
Se serviront d'un gros mastin ;
Car grosellus, mes damoiselles,
Ny grosella, ne sont groiselles,
Mais gros et long, c'est bon latin.

Que jugez-vous de mon bagage ?
Regardez-moy sur le visage :
N'ay-je pas un assez beau né ?
Quoy ? Ad formam nasi, ma belle,
Jugez-vous pas qu'en l'escarcelle
J'ay le tribart fort bien vuidé ?

Quoy ? voulez-vous que je vous monstre
Les cordes de la basse-contre ?
Vous verrez maistre Jean Jeudi,
Un beau gros manche de raquette,
Un petit mignon de couchette,
Plus qu'un Cesar jeune et hardi.

Vous le verrez courtois, honneste,
Morne, muet, et sans requeste,

Si je ne suis son truchement,
Vous faisant sçavoir qu'il desire,
Au cabinet d'amour, vous dire
Deux petits mots, secrettement.

A vostre col je veux me pendre,
S'il ne se fait à vous entendre
Mieux mille fois que l'Advocat,
Car, au regard des damoiselles,
Les paroles ce sont femelles,
Et les effects hommes d'estat.

La gloire point ne vous consomme ;
Nostre pere est bon gentil-homme ;
L'on ne se doit mal alier ;
Tandis qu'on a vaillant la maille,
A la roturiere canaille
L'on ne se doit apparier.

Vous faictes tort à la Noblesse ;
Pardonnez-moy, chere maistresse :
Juges, Esbieres, et Greffiers,
Et toutes personnes publiques,
Comme Advocats de tricque nicques,
Et procureurs, sont roturiers.

S'il estoit de belle venuë,
Que sa langue fut bien penduë,
Passe, dirois-je, ell' a le cœur
Charmé de sa riche doctrine ;

Mais il ne sçait en medecine
Ou si en droict il est Docteur.

On voit de ces petits bridoyes,
Avecques la pane de soyes,
L'habit velouté, damassé,
Les plus polis de tout le monde,
Bien parfumez, belle rotonde,
Et le rabat bien agencé ;

Mais cestuy-cy est une loupe,
Tousjours enflé comme une soupe,
Crotté l'hyver, l'esté poudreux,
Qui tousjours traisne par la rue
Quelque semelle decousue,
Et, pour François, il parle Hebreux.

Qu'on luy parle de griefs, dupliques,
Apostilles, appel, repliques,
Il parle d'intimation,
Et sont les paroles qu'il donne,
Comme la tour de Babylonne,
Balourdes de confusion.

Vous prendriez ce petit belistre
Pour Predicant, ou pour Ministre
De Nismes et Montelimard,
Et voit-on bien, à son langage,
C'est un Magister de village
Qui ne sçait rien que : Dieu vous gard !

Qui luy parle des Autentiques,
Des Rubriches, des Politiques,
De Bartole, Jason, Cujas,
Il prend cela pour des paroles,
Des batailles de Cerisoles,
De sainct Quentin, ou de Coutras.

S'il faisoit bien la cabriole
Aux doux accents d'une viole,
S'il joüoit de quelque instrument,
Passe ! dirois-je, elle s'arreste
Au son du Luth ; mais ceste beste
Ne sçait joüer que de la dent.

Il est riche, quoy que rustique ;
Mais je ne suis moins pulmonique,
J'en peus cracher autant que luy ;
Je dois quelque petite somme,
Mais il n'est pas bon gentilhomme
Qui ne doit rien, à ce jourdhuy.

C'est donc l'argent qui vous transporte ?
Fut il un vilain de mainmorte,
Aussi grossier qu'un chat-huant,
Et plus benest que Benest mesme,
On l'idolatre, et chacun l'ayme, (3)
Pour son coquin metail d'argent.

(3) Var. (Lyon, 1626) :
L'on l'idolatre, et chacun l'aime,

Ceste Medée enchante, pipe,
Pere, Rival, et Zelotype;
Chacun luy porte de l'honneur,
Faisant croire aux hommes modernes
Que vessies sont des lanternes,
Tant ce metail est grand Seigneur!

Amour, tes plus douces paroles
Et tes aubois sont les pistoles;
Si tost que ce soleil reluit,
L'on voit trembler les pucelages, (4)
Comme, pendant les gros orages,
Les arbres tremblent jour et nuict.

L'on n'adore plus la noblesse :
« C'est un petit gentil de Bresse,
C'est un Gascon, c'est un cadet,
C'est un obereau de la Beausse, (5)
Qui ne porte dans l'hautdechausse
Que dix escus pour un bidet.

» Comme Bias le philosophe,
Soit en habit, soit en estoffe,
Il porte tout dessus le dos,
Ne plus ne moins que la coquille. »

(4) Cf. Sigogne, *Stances Satyriques contre l'Ollivastre Perrette* (variante 8) :

Devant ton œil sorcier les pucellages tremblent

(5) Correction. Dans la 1re édition :

C'est un obereau de Beausse,

Voilà comme ces sots de ville
Parlent de nous mal à propos.

Comme Calvin hayt la messe,
Ils veulent mal à la noblesse,
Et ces sots voudroyent, volontiers,
Obstinez en leurs avarices,
Que fussions, comme les Suisses,
Tous païsans et chercutiers.

Mais je perds temps de le vous dire !
Vous cherissez trop ce beau sire,
Mais non pas tant luy que son bien,
Car, si c'est que la paillardise
Vous chatoüille sous la chemise,
Autant vous en peut faire un chien.

Et s'il porte en Docteur la robe,
Ce n'est à fin qu'il en desrobe,
N'entendant pas le Ciceron,
Mais c'est à fin qu'ayant ce tiltre,
Sa femme, un jour, comme une mitre,
Puisse porter le chaperon ;

Luy le bonnet à quatre cornes,
Sans y comprendre les escornes
Que luy ferez sortir du front,
Si que, mordu de jalousie,
L'amour, troublant sa fantaisie,
Le rendra fol comme un levron.

Et, puisque c'est l'or qui vous meine,
Pour conquerir de l'or sans peine,
Donnez des cornes de Cocus :
Car il y a de telles cornes,
Comme les cornes de Licornes,
Qui vallent deux cent mille escus.

Si Dieu me faisoit ceste grace,
Plutost que porter la besace
J'irois au rang de tels cocus :
Car, ayant deux cornes semblables,
Me voulussent mal tous les diables,
J'aurois vaillant cent mille escus!

A LA QUINCAILLERE, QUI N'ESTOIT NY RICHE, NY NOBLE, ET FAISOIT LA DAMOISELLE

Satyre XIV (1)

Vous cherchez tant qu'on vous appelle,
Par le monde Madamoiselle,
Faites-vous besogner par moy,
Car celles-là que je besogne
D'un grand vid d'aze de Gascogne,
Sont hidalgos comme le Roy. (2)

Si Madamoiselle vous estes,
Les limasses ne sont pas bestes,
Le bourreau est bon cavalier,
Les brodequins sont hongrelines,
Les cornes des pannaches fines,
Et le musque, c'est du fumier.

Contez icy vos seize lignes,
Les proüesses, les faicts insignes
De Messieurs vos predecesseurs,
Dont les chausses se sont fripées
Pour onc avoir porté espées
Qu'en qualité de fourbisseurs.

(1) *L'Espadon,* Lyon, 1619 et éditions successives.
(2) Correction. Tous les textes : *hidalgas.*

Ils ont plus porté de besasses,
Dessus leur dos, que de cuirasses,
Plus de couchoux que d'eperviers,
Et n'ont porté plumes en ville,
S'ils ne portoyent la volatille,
Pour les festins, aux cuisiniers.

Ils n'eurent onc autres batailles
Qu'en écorchant jusqu'aux entrailles
Punaises, poux et morpions;
J'en vis, l'autre jour, deux se battre,
Portant pour rondache une tartre,
Et deux pastez pour morions.

Pour les armes de vos grands peres,
Ce sont les quatre caracteres (3)
Pris dans l'estandard ancien
De Rome, à qui l'on vous compare :
«Son Pere-grand, Quincailler Rare, »
Mais c'est tousjours : « Si Peu Que Rien. »

Quand, pour vostre noblesse neuve,
Il vous faudra faire la preuve,
Faite escorcher aux charcutiers
La meilleure de vos oüailles,
Lors, sans le cul et les entrailles,
Vous trouverez quatre quartiers.

(3) C'est-à-dire : S. P. Q. R.

Si vous voulez qu'on vous appelle
Tres-justement Madamoiselle,
Soufflez au trou de mon derrier,
Vous soufflerez alors un verre,
Car nul ne peut, en ceste terre,
S'il n'est bien noble estre verrier.

Je vous prendrois pour la suivante
De quelque Dame Presidente,
Qui vient de Vitri le François;
Puisque l'habit sert à la mine,
Le satin, mieux que l'estamine,
Vous pareroit cent mille fois.

Vostre robe à la vieille mode,
Balandran, jadis, d'un Herode,
Deposera de trois mille ans,
Racontant histoires et vies,
Et ce que c'est des monarchies (4)
D'Assiriens, Medes, Persans.

Un Juif m'a dit que leur cabale
Parle de ceste robe sale,

(4) Correction. Dans la 1re édition :
Et sçait que c'est des Monarchies

Tout ce passage sur la robe est une réminiscence de l'*Anatomie d'un Manteau de Court*, et de la Satyre du *Pourpoint*, par Sigogne, qui mit ce genre à la mode. On en trouve d'autres imitations dans les *Mélanges Poétiques* de Jean de Schélandre, et dans les *Satyres Bastardes*, 1615 : *La Metamorphose d'une robbe et juppe de satin blanc*, reproduite dans les *Satyres Regnier*, 1616, et le *Cabinet Satyr.*, 1618.

N'ayant voulu verifier
Qu'en nostre primitive Eglise (5)
Mesme robe portoit Moyse,
Quand il alloit sacrifier.

Pour son antiquité tres-grande,
Tout le monde s'y affriande :
L'on la veut pendre au Chastelet
(Gardez qu'on ne la vous desrobe)
Ainsi qu'on voit pendre la robe,
A Montpelier, de Rabelet.

Les filets joints par la navette,
Comme cordes d'une raquette
Disposez en cent trous divers,
Font que l'on voit, des cent années,
Comme aux toiles des araignées,
Un beau soleil tout au travers.

Vous portez là, crois-je, une cotte
Qui vient du gain de vostre motte,
Car vous avez mesme vertu
Que l'escurieul qui, de sa queuë
Couvrant sa teste cheveluë,
A decouvert laisse son cu.

Ceste cotte est bien damassee,
Mais, las ! ell' est frippée, usée,

(5) Var. (Lyon, 1626) ;
Qu'en vostre primitive Eglise

Et voit-on bien que les frippiers
L'ont tant tenuë, et retenuë,
Et degraissee, et retonduë,
Qu'elle ne vaut quatre deniers.

C'est une musique sans notte
Que le damas de vostre cotte,
Et ces fueillages engraissez
Me resemblent de nos grands peres
Les tombeaux, dont les caracteres
Nous ne pouvons lire, effacez.

Ell' est, ceste cotte, crottée,
Pleine de pluye, et tempestée,
Comme un crapaut dans un maret ;
Elle a esté incarnadine, (6)
Mais elle a pris, dans la cuisine,
Une couleur d'harenc soret.

Vous portez un moule d'estoupes,
Enharnaché de petits houpes
De papier bleu bien coloré,
Un pendant de verre qui brille,
Et dans vos cheveux, une éguille
De quatre sols, cuivre doré.

Si vous portez quelque dorure,
Dans les pluyes elle ne dure,

(6) Texte de Lyon, 1626. Dans la 1re édition :
Elle a esté incardine

Car si tost qu'elle sent de l'eau,
Sa couleur d'or n'est de durée,
Et si quelqu'un la voit dorée,
C'est seulement de l'orepeau.

Si dessus vous l'or est de mise,
C'est au pan de vostre chemise,
Le tout par regle *hic dat or*,
Et vous avez, Dame superbe,
Faict veritable ce proverbe :
Tout ce qui luit n'est pas bon or.

Vos rabas de toile d'Holande
La lessive tousjours demande,
Savonnettes, et amidon,
Et vostre linge est aussi sale
Que la valise, et que la malle
De Proserpine et de Pluton.

Bien est vray que semblables toiles,
Plus que les astres, les estoiles,
Et les élements, dureront,
Car, ayant ceste toile noire
Dix mille trous, faut-il pas croire
Que toujours ils s'élargiront ?

Que l'on redige en inventaires
Tous vos fatras et vos affaires,
Ils ne pourront monter jamais
A un escu : car vos estraines,

Vos carcans, vos pendants, vos chaines,
Sont toutes faites de Jayais. (7)

Vous pensez estre des merveilles
Ces deux petits pendants d'oreilles,
Pestris de paste de senteur ; (8)
Mais s'ils valent deux, trois oboles,
Ils valent plus de cent pistoles,
Jusqu'au dernier encherisseur.

Vous avez si peu de richesses
Qu'on tireroit plustost des fesses
D'un asne mort un air de cour,
Qu'un seul denier de vostre poche ;
Vous estes un Echo de roche,
Vous n'avez rien que le discour.

Mon Dieu, que vous estes sorette !
Vous n'avez pas vaillant paillette,
L'aveugle voit tout vostre bien ;
Et, tant plus vostre faict je sonde,
Je voy que Dieu, comme le monde,
Vous a faicte toute de rien.

(7) Correction. Tous les textes donnent ce vers faux :

Sont toutes faites de Geais.

Nous donnons à *jayet* l'orthographe que dut employer l'auteur, et qui trompa le typographe. Cf. *Glossaire*. On remarquera que l'accord de genre se fait sur le dernier substantif, *chaisnes*.

(8) Pendants d'oreilles, faits d'une resine odoriferante, sans doute de benjoin, et le plus souvent montée en forme de tête de nègre. Sigogne en a parlé dans les *Stances Satyriques contre l'Ollivastre Perrette* :

Les Mores de parfum pendus à tes oreilles
Et ton muffle bronzé sont trois testes pareilles,

Quantesfois, pour passer la Seine,
Avez-vous d'esperance vaine
Repeu messieurs les batteliers,
Qui vous passent, sur l'esperance
Qu'ils danseront la basse dance,
Pour payement de leurs deniers !

Vostre bouche de commissaire
Est sans doute pensionnaire
De vostre grand cu de putain ;
Il vous fournit de bas d'estame,
Et le sot fourreau de vostre ame
Sans ce beau trou mourroit de faim.

Aussi chacun, dans son idée,
Ne vous estime outrecuidée,
Ne refusant point le devant
A toute sorte de personne ;
Mesme les gueux, pour leur aumosne,
Par dessus vous passent souvent.

Mais c'est trop vivre à la Françoise,
Ma foy, c'est estre trop courtoise,
De se soubmettre ainsi à tous ;
Pourquoy permettez-vous, friande,
Estant d'une maison si grande,
Que tout chacun passe sur vous ?

Estant d'une maison si grande,
Comme voulez-vous qu'on entende
La grandeur de ceste maison ?
Vous estes moindre qu'une prune,

Et vous n'avez grandeur aucune,
En vostre faict, sinon au con. (9)

Rayez doncques petite vieille, (10)
La qualité de Damoiselle,
Ou, si vous portez plus ce nom,
Je me diray Roy de Sicile,
De Grenade, Leon, Castille,
De Portugal, et d'Aragon.

L'habit jamais n'a faict le moine,
Car bien qu'en Roy et bien qu'en Royne
S'habille le comedien,
Cela n'est pas pourtant à dire
Que l'on doive traicter de Sire,
Ou majesté, l'homme de rien.

Que je n'en aye plus de plainte !
Si de jurer estes contrainte,
Jurez : foy de fille d'honneur,
Et non pas : foy de Damoiselle, (11)
Car quiconque vous nomme telle,
S'il ne veut rire, il est menteur.

(9) Var. (Lyon, 1626) :
En vostre faict, sinon au c.n.
(Cologne, 1680) :
En vostre faict, sinon au c...
Cf. Sigogne, *Satire, Contre une Dame Maigre :*
Je vous mescognus dans les draps,
Ou rien n'est grand, que vostre cas.

(10) Correction. Tous les textes donnent ce vers faux :
Rayez donc, petite vieille,

(11) Ce vers manque dans l'édition de Lyon, 1626.

L'HIPOCRISIE D'UNE FEMME QUI FEIGNOIT D'ESTRE DEVOTE, ET FUT TROUVEE PUTAIN

Satyre XV (1)

L'unique des sujects qui, par son element,
Alimente mon cœur en son contentement,
C'est de voir bras croisez, comme une saincte Clere,
En terre le genoüil, en bouche la priere,
Les yeux levez au ciel, la saincte Eustochion,
Laquelle, tout de Dieu et de devotion, (2)
En tout lieu qu'on la voit nous monstre bon exemple,
Et plus dans sa maison qu'à l'œil de tout le temple;
Car ceste douce extase et ce ravissement
Ne veut masque, ny fard, pour embellissement. (3)
Jamais l'exterieur sa franchise ne touche,
Demandant nostre cœur plustost que nostre bouche.

(1) *L'Espadon*, Lyon, 1619 et éditions successives. C'est une imitation de la *Macette* de Regnier. Voir les sources de ce dernier dans les éd. Brossette, Lenglet-Dufresnoy, Viollet-le-Duc, etc., sans oublier le *Mathurin Regnier* de M. Joseph Vianet, ni les remarques de M. Brunot sur la *Macette*.

(2) Cf. *Macette*, v. 16 :

Elle a mis son amour à la devotion.

(3) Cf. *Macette*, v. 17-18 :

Sans art elle s'habille, et simple en contenance,
Son teint mortifié presche la continence.

L'hypocrite, à l'envers, bouffi de vanité,
Donne du vermillon à ceste verité,
Et le pipeur qu'il est pense nous faire croire
Que le fiel c'est nectar, que l'ebene est yvoire,
Le blanc estre le noir, et les enfers les cieux, (4)
Tant ce fin enchanteur nous fascine les yeux.
Mais le ciel, quelquesfois, par sa toute-puissance,
Contrepointe ce charme et donne cognoissance
Du monstrueux Thersite, à la fin devestu,
Par un arrest divin, du masque de vertu.

Or, estant Franc-comtois, Romain, et Catholique,
J'ahis plus que Luther, et Calvin l'heretique,
Ces nitouches cagots, ces sots torticollis,
Qui, de mea culpa menteusement remplis,
Veulent que pour tres-saincts chacun les preconise.
Cependant, tout leur jeu n'est rien qu'une feintise,
Et telle est au sermon tant que le jour nous luit,
Que j'ay veuë au bordeau tout le long de la nuit.

Or, une j'en cognois de semblable farine,
Qui est une Laïs et fait de la Pauline,
Qui porte un habit faict d'hymmes et oraisons, (5)
De Grenades, de Jobs, et de cent Jean Gersons, (6)

(4) Cf. Regnier, *Eleg.* II, v. 273 :
. . . . tu voudrois faire accroire,
Avecque faux sermens que la neige fust noire.

(5) Cf. *Macette*, v. 141 :
D'un long habit de cendre envelopant ma flame,

(6) Cf. *Macette*, v. 20, sq :
Elle lit sainct Bernard, la guide des Pécheurs,
Les Meditations de la mere Therese,

Ayant le nez cagot avec la morgue etique,
Comme un ge sol ré ut à crochet de musique;
Son poil, entremeslé comme le grisouris,
Est l'habitation des bien-heureux espris;
Son œil fanfreluché comme un soldat d'Ostende;
De saincte Marguerite ell' a leu la legende; (7)
D'eau benite elle n'a jamais assez parlé,
Comme de grain benit, pardon, et jubilé; (8)
Ainsi qu'un vieil missel, son bec plein d'Evangiles
Sçait que par placebo commencent les vigiles;
Elle gringotte bien la guide des pecheurs; (9)
Elle sçait les sermons de cent et cent prescheurs;
S. Jean, Luc, Marc, Matthieu, sont dedans sa memoire;
Hierome, et Augustin, Ambroise, et S. Gregoire,
Sont ses quatre cartiers; et a glosé, jadis,
Le Talmud, en faveur des saincts de Paradis;
Elle theologise (10), et, dedans la Sorbonne,
Trouvoyent les Bacheliers sa sentence fort bonne;
Elle veut accorder l'Eglise et Charanton,
Et monsieur du Moulin avec Pere Cotton,
Jurant : puissance Dieu! et le : ventre S. George!
Que Jean Calvin mentoit mille fois par la gorge,
Et que Luther estoit un fin rusé coquin;
Et du sieur Mahomet, parlant catexoquin,

(7) Cf. *Macette*, v. 20 :
Les Meditations de la mere Therese,

(8) Cf. *Macette*, v. 27 :
Que valent chapelets, grains benits enfilez,

(9) Cf. *Macette*, v, 20, sq :
Elle lit sainct Bernard, la Guide des Pecheurs,

(10) Cf. *Macette*, v. 22 :
Sçait que c'est qu'hypostase, avecque synderese;

Asseuroit qu'elle avoit des fueilles piperesses
De monsieur l'Alcoran torché cent fois ses fesses ;
Elle dira combien les innocents Guenaux
Ont, dans leurs vieux haillons, de poux és hopitaux,
Car, faisant la pieuse, elle les épeluche,
Autant sur le burail que dessus la peluche,
Disant que l'on n'a pas la foy sans charité ;
Tous les jours, de ses yeux, le temple est visité,
Et les gueux mendians, qui sont devant la porte,
Accusent ceste Dame estre de leur main-morte,
D'autant qu'elle leur doit à chacun un denier,
Soit d'aumosne ou de droict, fussent-ils un millier,
Et le contant à Dieu pour un, dans son idée,
Elle regarde alors si ell' est regardée,
Et luy semble vraiment que si, faisant du bien,
Un chacun ne le sçait, cela ne sert de rien ;
Empoulant de presents et bribes les cuisines
Des Carmes, Recollets, Ursules, et Beguines :
Chacun y a son pain, garnissant de son vin
Presque de tous Convents (11) le grand Bourabaquin.

Que si quelque putain, pour le serre-croupiere,
Se fasse seringuer et gratter le derriere,
Lors, le moule du gant sur les tendres roignons
De la belle, elle passe, et, sans frotter d'oignons
Le cul, tant que le bras sa force anéantisse,

(11) Cf. *Macette*, v. 23-24 :

Jour et nuict elle va de convent en convent,
Visite les saincts lieux, se confesse souvent.

La chair on luy decoupe à barbe d'escrevisse,
Et n'y a chien, ne chat, par un fier marmiton,
Pour avoir derobé mieux frotté du baston.

Mais d'autant qu'elle sçait que ceste peau de fesse
Recroit sept fois le jour à la tendre jeunesse,
Et que, leur appliquant ses ventouses, la peau
S'en fait plus délicate, aussi le teint plus beau :
Meslant le vermillon avecques la ceruse,
Sçavez-vous point que fait ceste horrible Meduse?
Elle les fait raser comme du velours ras,
Ou comme sur le port vous voyez les forsas,
Faisant si bien la barbe à leurs sourcils d'ebeine,
Que leur face, jadis belle et veneriene,
Ne feroit harasser le grand diable d'enfer!
Les pauvrettes ont beau par attraits s'attifer,
Ce n'est qu'une guenon, ce n'est plus qu'un vieil singe,
Un haras à Marmot embeguiné d'un linge!

Cela n'est point mauvais, mais l'argent est meilleur,
Et si le gorgias ne dementoit le cœur,
Je priserois par tout si bonne conscience,
Si elle n'avoit pas du maudit con science!
Prier toujours son Dieu, avoir, par pieté,
Aux yeux d'un Crucifix tousjours l'œil arresté;
Il est bon de porter la haire et le cilice,
Pourveu que sous tel fard l'on ne cache son vice;
Sa carcasse matter, discipliner sa chair, (12)

(12) Cf. *Macete*, v. 35 :
La voyant aymer Dieu, et sa chair maistriser.

Pourveu qu'on touche fort et qu'on ne fouëtte l'air ;
Se monstrer liberal sans se monstrer prodigue ;
Il ne faut à son Dieu jamais faire la figue ;
Une feinte equité n'est pas une equité ;
Tout ce qui luit n'est d'or, mais double iniquité.
Et quoy que l'hipocrite entende le grimoire,
L'on cognoit à la fin qu'il en veut faire croire.
Ainsi je recognus, il y a quelques jours,
De ma saincte nitouche et les traiset les tours,
Et qu'elle, qui faisoit de sa chaste Diane,
Idolatre Venus d'un culte assez prophane.

La nuict avoit jà dit : « Bon soir, messieurs, bon soir »,
Et crioit tout par tout : « Noir à noircir du noir ! »
Et les bestes, messieurs, estoyent toutes à l'ombre,
Quand moy, qui ne servois au logis que d'encombre, (13)
Je sorty de chez nous, morne, triste, pensif,
Autant qu'au carnaval quelque vieillard rancif.
Cela qui me faschoit estoit que sur ma bourse
Un diseur de fortune avoit faict une course,
Et que je ne pouvois trouver un six escus
Pour celles qui m'avoyent jadis presté leur flus.
J'allois pedetentin (14), comme un vieillard caduque ;
J'allois de ruë en ruë, en gratant ma peruque,
Feuilletant dans mon chef de inventione,

(13) Var. (Lyon, 1626) :
Quand à moy, qui ne servois au logis que d'encombre,

(14) Cf. Mathurin Regnier, *Sat X*, v. 217 :
Marchant *pedetentim*, s'en vint jusques à moy,
Déjà employé par d'Esternod dans l'*Importunité d'une Damoiselle*.

Tirant et arrachant les poils de mon gros né,
Songeant s'il y avoit, pendant ceste nuict brune,
Moyen de moyenner la moyenne fortune.
Le diable me tentoit d'arracher des manteaux
Et de tirer la laine à quelques cocardeaux,
Et j'eus touché, peut-estre, en ces harpes modernes,
Si l'on ne m'eust cognu au brillant des lanternes,
Et si je n'eus pas craint qu'un Chevalier du Gay
M'eust faict faire aux prisons mon premier coup d'essay.

Je maugreois mon estre, et detestois, en somme,
Le pere qui m'avoit faict naistre gentilhomme,
Disant que si le ciel m'eust creé roturier,
Je sçaurois, miserable, au moins quelque mestier :
Jouer du cul d'éguille, ou battre la semelle ;
Mais que ma qualité miserable estoit telle
Que je ne peus gaigner, ainsi qu'un tronc de bois,
Si ce n'est de mon bien quatre double tournois.

La fortune (disois-je) est-elle pas marastre
D'enrichir plus souvent quelque magot folastre,
Lourdaut, vilain poltron, casanier, peu paillard,
Que quelque bon fripon, dont l'esprit fretillard
Feroit de ses escus plus belle delivrance
Que le plus grand banquier qui soit dedans Florence ;
Qui alambiqueroit les Pintagorions
Des Crœsus, des Midas, et des Pigmalions ?
Et cependant, helas ! un vilain soutaiguille,
Un cacquerafe sot, qui mange la lentille
Avecques la fourchette, et qui, de deux pruneaux,
Fera cinq cents repas et dix mille morceaux ;

Qui, hideux, tient toujours une jouë aussi maigre
Qu'un vieil chat errené qui a beu du vinaigre;
Qui, pour n'humer jamais potage ny boüillon,
Est tousjours eflanqué en cul de postillon;
Qui ne veut au foyer jamais voir la marmite,
Crainte d'user du beurre et du bois à la cuite;
Qui haït le barbier : qui, d'un tison de feux,
Se fait gaillardement la barbe et les cheveux;
Qui aura tous les ans dix mille escus de rente,
Et des successions, voire plus de cinquante;
Et cependant, plustost du gozier d'un porceau
On tireroit le sucre, et le miel d'un crapau,
Avant que de tirer le patac, ny la maille,
Des grands marsupiums d'une telle canaille.

Moy, è contrario, qui suis fort liberal;
Qui suis un bon garçon qui n'y pense aucun mal;
Qui sçay picquer le banc, petarder les assiettes,
Et faire les plats nets, si Dieu fit les planettes;
Qui ne sens mon soucy metagrabolisé
D'avarice jamais; qui ay tousjours prisé
Plus cil qui d'emprunter jamais ne se contente
Que cil qui tous les jours met son argent en rente;
Moy qui sçay en fredons organiser les cus,
Dames, auray-je point une couple d'escus?

Ainsi je mangerois ma tragique fortune.
Pour consolation, je n'en avois aucune;
D'aller importuner en ce temps mes parens:
Ils ne m'eussent pleigé pour un couple d'harencs.
D'emprunter de l'argent sur quelque petit gage :

En ce temps-là, j'estois en petit équipage,
Ne sçachant à quel Sainct dire *ora pro nobis*;
Déjà en pension estoyent tous mes habis,
Sayons, cappes, bonnets, pistolets, et flamberge,
Satin, et camelot, et baracan, et serge,
Et ne me restoit plus qu'un rouge balandran,
Trois chevilles de luth, ma brosse, et mon cadran,
Une carte d'artois, l'estuy d'une escoupette,
Un retrousse moustache, avec une éguillette. (15)

Mais Dieu, qui ne veut pas qu'un baudet au besoing
Meure faute de sel, de chardons, et de foing,
Permit que j'entendis, dans quelques autres rues,
Une troupe de Nains qui combattoyent les grues, (16)
Et qui faisoyent miracle avecques le baston.
Moy, je fis aussitost un *tolle grabatum* (17)
Du fourreau de mon ame, en la rue prochaine,
Crainte que ces coquins ne tirassent ma laine,

(15) Cf. Berthelot, *Satyre sur l'Inventaire d'un Courtisan*, dans le *Cab. Satyr.* et l'éd. de Sansot, Paris. 1913 ; Regnier, *Sat. XI*, v. 181-200. Ces *inventaires* devinrent fort à la mode : la Satire du *Débauché*, d'Angot de l'Esperonnière, dans les *Exercices de ce Temps*, en contient deux à elle seule, imités de Regnier. Voir aussi la *Description d'un Bordel* (*Delices Satyr.*, 1620), par Théophile de Viau, qui s'est inspiré et de Regnier et de d'Esternod, et l'*Inventaire* de la *Nymphe au petit museau* dans le *Rec. bigarré* de l'Estoille. Il s'en trouve un autre dans la *Satyre* du Sr de la Croix, analogue à celle de *Macette*. Saint-Amand a suivi la tradition dans sa *Chambre du Débauché*, et Du Lorens, *Satyres*, 1646, dans sa *Satyre XXV*, où il imite surtout Regnier.

(16) Cf. Sigogne, *Sonnet* (notre éd. p. 43) :

Ce sera Nabotin qui combatra la grüe !

(17) Var. (Lyon, 1626) :

Moy, je fis aussi-tost un *tolle grabaton*

Où je ne fus si tost que j'entendis petter
Les fenestres d'en-haut, ou plustost craqueter;
Je me tire à quartier, craignant l'odeur de l'ambre,
Et d'estre parfumé de quelque pot de chambre;
Mais je comprins soudain que ce n'estoit cela,
La chambriere (18) disant : « Hola! monsieur, hola!
Je m'en vay tout soudain ouvrir preste la porte. »
Or, moy qui l'escoutois parler en ceste sorte,
Je pense incontinent qu'il y avoit du cas;
Toutefois, je disois : « Icy l'on ne fout pas;
La Dame de ceans est trop religieuse;
Pour la servante aussi, c'est une vieille beuse. »
Et pendant que je veus le lievre descouvrir,
Elle ne tarde pas aussi-tost de m'ouvrir.
Alors que je vis donc que ceste maquerelle
Me dit : « Entrez, Monsieur! » sans feu, ny sans chandelle,
Lors je m'imaginay : il ne faut dire mot,
On te prent pour un autre; et je n'estois point sot.
Je tiens pour ce soir là d'un Apostat la place.
« Montez, montez, Monsieur, disoit ceste carcasse,
Madame vous attend dedans le pavillon.
Vous n'avez entendu (crois-je) le carillon
De la cloche sonner; vous tardez-trop d'un' heure;
Voire, vous avez tort, c'est trop battre le beurre.
Mais paix! venez sans bruit, et me donnez la main. »
Et moy, je me pensois : il sera jour demain.

(18) Ce mot était trissyllabique. L'intervention de la chambrière rappelle l'entrée de Regnier dans le mauvais lieu, *Sat.* X, v. 435 :

..... et qu'une chambriere
Vouloit monstrer ensemble et cacher la lumiere :

J'arrivay donc alors, sans flambeau ny chandelle,
Vers le lict de madame, et me couche aupres d'elle;
Sans siller, sans parler, sans mutir, sans toussir, (19)
Preste, je contentay son amoureux desir.
Ha! Dieu sçache, à ce coup, si sentant ce vidase,
Sœur cagotte, à l'instant, fut ravie en extase!
En fretin fretaillant, si de contentement
Ne luy eschappoit pas, presque, le fondement,
Et si, enragement, dessus le lict qui tremble,
Elle ne pleuroit d'aise et rioit tout ensemble!
Lors, elle me disoit : « Mon petit Cupidon!
Baisotte-moy, mon cœur! baise-moy, mon bedon!
Mon soucy! cabinet de mes chastes pensees!
Bordel de mes amours! soulas de mes années!
Mon petit coüillon gauche! » et autres mots lascifs,
Qui eussent mis en rut les mulets plus retifs.
Et moy, mot, petit bruit, muet, et taciturne,
Ainsi que le sommeil du silence nocturne.
Car je me repentois d'avoir logé mon train
Sur ceste vieille lice, et dans ce trou vilain,
Et me faschoit beaucoup qu'une sempiternelle
Pleine de requiem, une vieille allumelle
Aux yeux d'escarlatin, puans, et contrefaits,
Comme les sales trous de deux ordes retraicts,
Picourast les baisers des levres baiseresses
D'un qui n'a besogné jamais que les Deesses;

(19) Cf. Regnier, Sat. IV, *A Monsieur Motin*, v. 31 :
Sans oser ny cracher, ny toussir, ny s'asseoir,
Ce vers même de Regnier est emprunté aux *Meslanges à M. l'abbé de Thiron*, de Vauquelin des Yveteaux. Regnier ne put connaître que manuscrite cette pièce, qui ne fut publiée que beaucoup plus tard sous l'anonyme.

Si bien que, cognoissant que mot je ne disois,
Que dessus ses tetons ma main je n'agençois,
Et que je n'estois pas en mon humeur ribaude,
Cognut qu'il y avoit, à la fin, quelque fraude.
Voulant de quelques cris et de larmes s'armer,
Par Jaqueline fit la chandelle allumer.
Alors, estant cogneu au rais de la chandelle,
Je luy dis promptement : « Bon soir, Madamoiselle. »
Elle me repartit : « Quel grand diable, mon Dieu !
(Notez : diable, mon Dieu !) vous ameine en ce lieu ? »
Je lui respond soudain : « Ma fortune maudite,
Qui vouloit que je sceus qu'estiez une hipocrite ! »
Là dessus ne pouvant chanter alleluya,
Elle, d'estonnement demeuroit à quia,
Et ne sçachant, de peur, quel demon la tourmente,
Tançoit, et brocardoit la chetive servante, (20)
Me reprochant : « Monsieur, vous n'estes-pas secret :
L'on ne fait aux maisons pas seulement un pet
Que vous n'en abreuviez toute la republique !
Vous estes mesdisant, Poete Satyrique,
Qui dit tout, qui sçait tout, et qui fait des discours
A tirelarigot d'un chascun dans la cour. » (21)
Apres plusieurs devis, pleins d'amours et de charmes,
Regrets entrecoupez de souspirs et de larmes,
Pour oster ce vaultour qui becquetoit son cœur,

(20) Var. (Lyon, 1626) :
Dançoit, et brocardoit la chétive servante,

(21) Cf. *Macette*, v. 245, sq. :
Mais au reste, après tout, c'est un homme à Satyre.
. . . . . .
Ces hommes mesdisans ont le feu sous la levre,
Ils sont matelineurs, prompts à prendre la chevre.
Et tournent leurs humeurs en bizarres façons :

Je luy dit promptement : « Madame, n'ayez peur
Qu'en ma discretion vostre secret repose ;
Je n'oserois jamais deceler telle chose, (22)
Car mon honneur y est plus que vous engagé !
M'estimeroit-on pas quelque diable enragé,
Moy qui suis au boüillant de ma verte jeunesse,
Si je m'estois vanté de vous gratter la fesse,
Vous qui n'avez amours, ny beautez, ny attraits (23)
Que pour quelques faquins, ou porteurs de coutrets ?
Vous, de qui les tetins de peau de vieil registre
Brimbalent sur le ventre en bissac de belistre ? (24)
Qui toutes vos parois couvrez de vos crachats ?
Vous, dont le corps produit la vermine et les rats ?
J'aymerois-mieux mourir que de dire, madame,
Que je fusse entaché d'un si mal-heureux blame !

» Puis, quand je le dirois, on ne le croiroit-pas.
Quoy ? qui croiroit que vous, de qui les graves pas (25)
Preschent la modestie et la saincte abstinence,

(22) Var. (Lyon, 1626) :
Je n'oserois jamais declarer telle chose,

(23) Correction. Le texte porte :
Vous qui n'avez amours, ny beautez, ne attraits,

(24) Cf. Sigogne, *Sonnet* (notre éd. 104) :
Vostre peau le revers d'un antique registre ;
Vostre gorge pendante un bisac de belistre ;

Cf. Maynard, *Ode sur une vieille ridée* (*Cab. Satyr.*, 1618, et ms. 884, anonyme) :
Vos tetins, dont la peau craquette
Comme laurier qu'au feu l'on jette,
A toucher ne sont point plus doux
Que le dessus d'un vieux registre,
Et, comme un bissac de belistre,
Ils vous tombent sur les genoux.

(25) Cf. *Macette*, v. 47 :
Ceste vieille Chouette, à pas lents et posez,

Eussiez voulu commettre une si griefve offence?
Vous, de qui les saincts jours on veut solemniser,
Que comme la Massette on veut canoniser, (26)
Et de qui, balançant les vertus infinies,
L'on adjouste bien tost le nom aux Letanies?
N'ayez peur que de vous on croye un pareil cas;
Quand bien on le verroit, on ne le croiroit-pas,
Car la veuë de l'homme est de charme abusee,
Et faussement ainsi fut Susanne accusee.

» Moy-mesme, je ne croy l'affaire que j'ay creu,
Et croy qu'illusion est tout ce que j'ay veu;
Qu'une pollution, qu'un incube, qu'un songe
Me rampe dans l'esprit, ceste ombre de mensonge
M'asseurant pour plaisirs, et pour passetemps vrais,
Des Chimeres de nuict qui ne furent jamais.

» Nature m'a donné bien assez d'artifice
Pour monstrer, toutesfois, que vertu c'est un vice,
Et monstrer au naïf qu'un Esope boussu
Est quelque Cupidon de Citheree issu.
Il ne faut, cependant, qu'un fredon de pistole,
Ou le son d'un escu, pour m'oster la parole:
Pour appaiser un dogue en ses rudes abois,
Jettez-luy l'os en gueule, il cessera sa voix;
Mais ne luy donnez rien, il abbaye sans cesse.

(26) Cf. *Macette*, v. 33-36:

Pour Beate par tout le peuple la renomme,
Et la Gazette mesme a des-là dit à Rome,
La voyant aymer Dieu, et la chair maistriser,
Qu'on n'attend que sa mort pour la canoniser.

Ainsi, ne voulez-vous que mon discourt vous blesse,
Jettez-moy l'os en bouche, et je seray sans son;
Madame, un dix escus en feront la raison,
Car la necessité me presse de le dire,
Et de vous declarer librement mon martire. »

Elle me repartit : « Dix escus, les voila,
Qu'on ne parle jamais, donc, monsieur, de cela;
Que ce soit à jamais une chose tracee,
Et du livre de vie elle soit effacee.
Ne parlez ny de moy ny de ces dix escu;
De mauvaise nouvelle on doit torcher son cu,
Et d'une chose ainsi, que mal faicte j'advoüe,
Je ne desire point que le monde s'en loüe.
L'assassin bien discret par tout leve le né;
Le peché qu'est secret est demy pardonné. (27)
Je n'en cognois que trop qui se donnent carriere,
Et qui font à chacun plaisir de la croupiere;
Mais ils sçavent couvrir leurs imperfections,
Tout scandale évitant, avec discretions; (28)
Puis estant, voire, moins chastes que nous ne sommes,
Sçavent discrettement user des braves hommes. (29)
C'est espece qu'amour de guerre et de combat,
Nous traictons en l'amour tout ainsi qu'en l'Estat.
Souvent, pour avancer il faut qu'on se recule;

(27) Cf. *Macette*, v. 144 :
Le peché que l'on cache est demi pardonné.

(28) Cf. *Macette*, v. 123-124 :
Elle a plus de respect non moins de passion,
Et cache ses amours sous sa discretion.

(29) Var. (Lyon, 1626) :
Sçavent discrettement user de braves hommes.

Le cœur se cognoit trop qui rien ne dissimule.
Soyez au moins secret, si vous estes pecheur! (30)
Celle qui dit que non remedie à l'honneur. (31)
L'honneur, ce n'est que vent, ce n'est qu'une fumée (32)
Qui ne gist qu'aux effets d'un peu de renommee; (33)
Pour y remedier, il faut estre secret; (34)
Vous avez beau vessir, si vous ne faite un pet,
Vous pouvez dementir par le nez, par la gorge,
Tous ceux-là qui diront qu'il sort de vostre forge.
Ainsi, mais qu'on ne voye et qu'on ne dise rien, (35)
Nous serons, mercy Dieu! tousjours femmes de bien,
Et quand bien nous aurions du laict dans les mammelles,
Nous preuverons encor que nous sommes pucelles!
Adieu doncques, monsieur, et qu'on n'en parle plus. »

Moy, je pris froidement ces petits dix escus,
Et, luy disant adieu, je fis vœu de silence,
Et de ne declarer une si grande offence.

(30) Cf. Desportes. *Elég.* III. Liv. II :
Pour Dieu, prenez-y garde, et devenez discrete,
Ne soyez pas plus chaste, ains soyez plus secrete,

(31) Cf. *Macette*, v. 144 :
Le péché que l'on cache est demy-pardonné,
Ibid. v. 148 :
Qui peut dire que non, ne peche nullement.

(32) Cf. *Macette,* v. 97-59 :
Ces vieux contes d'honneur dont on repaist les Dames,
A Monsieur de Béthune. Sat. VI, v. 167 :
Qui nous gonfle le cœur de vapeur et de vent,

(33) Cf. *Macette,* v. 95 :
Dans l'esprit des humains, un mal d'opinion,

(34) Cf. *Macette,* v. 122 :
Elle n'est pas plus sage, ains elle est plus secrete.

(35) Cf. *Macette,* v. 146 :
Le scandale, l'opprobre, est cause de l'offence.

Et, ruminant apres toute mon action,
Je trouvay en mon faict double conclusion :
La premiere, que Dieu, lors que moins on y pense,
Aux pauvres affligez donne de l'alegeance,
Ainsi qu'il fit à moy, en me faisant le bien
De dix petits escus, quand je n'esperois rien ;
Et l'autre, que ce Dieu faict de l'hipocrisie
Recognoistre, à la fin, la cauteleuse vie,
Et la bouche sans cœur, ainsi que l'on peut voir,
En la Dame, aujourd'huy, qui nous sert de miroir,
Que tout le monde croit une chaste Pauline,
Et je croy qu'elle soit pire que Messaline.

CONTRE L'APOSTAT LEANDRE AUTREMENT DIT CONSTANCE GUENAR. A MESSIEURS LES PRETENDUS REFORMEZ DU LAC LEMAN.

Satyre XVI (1)

Si converty GUENAR vous dites
C'est à cause des bonnes truites
Et des festins de vostre Lac ;
Ce n'est pour croire vos histoires,

(1) L'*Espadon*, Lyon 1619 et éditions successives jusqu'en 1626. L'édition de 1680 et celle de 1721 ont supprimé cette satyre et l'ont remplacée par l'Ode satyrique d'un amoureux à sa maistresse. Dans *Le Catholique franc-comtois*, Lyon, 1619, cette satyre est intitulée : « POUR FAVEUR A MESSIEURS LES PRETENDUS REFORMEZ DU LAC LEMAN ». Elle est suivie du sonnet suivant, dont Claude d'Esternod est l'auteur :

ANAGRAME

CONSTANCE GUENAR
ENRAGÉ, SATAN, COCU.

Sonnet.

Qui ne le craindroit pas ? c'est un monstre, GUENAR,
Qui porte sur le front six cornes d'apanage,
Un couple il en reçoit de sa bacchante rage,
Qui le rend enragé ainsi qu'un Leopar.

Satan, qui cognoissoit ce canteleux RELAR,
Qu'il voit comme Judas luy faire tout hommage,
Renonçant à son Dieu, luy fit cet avantage
Que de rendre GUENAR comme Satan cornar.

Geneve, qui cognoit que cet Apostat traistre
Quatre cornes portoit, les veut de deux accroistre,
En le rendant de Prestre un infame COCU ;

Si qu'estant ENRAGÉ, SATAN, COCU, funeste,
GUENAR, tu porteras six cornes sur la teste :
Hé ! qui ne craindroit donc un monstre si cornu ?

Vos agios, et vos grimoires,
Mais pour remplir son estomac.

C'est pour traicter son omoplate,
Ayant la gorge delicate,
Ne plus ne moins qu'un loup cervier :
Il adore plus qu'une fee
La nape qu'il voit bien coiffee
De viandes, et de gibier.

Ce fut ceste delicatesse
Qui, d'une amorce piperesse,
Tira GUENAR de son Convent ;
Car, enseigné de l'Epicure,
Il protestoit que sa nature
Ne pouvoit pas vivre de vent. (2)

Si en vostre secte nouvelle,
Pantagruel, et Galemelle, (3)
Y auctorisent le bon vin,
Et si madame friandise
Est deesse de vostre Eglise,
GUENAR du tout suit le Calvin.

Si vous favorisez les traistres,
Et si vous mariez les Prestres
Contre le precepte divin,
Leur faisant un maquerelage

(2) Var. (Lyon, 1626) :
Ne pouvoit que vivre du vent.

(3) Lire : Gargamelle.

De quelque fille de passage,
GUENAR du tout suit le Calvin.

Si vous aymez offencer, mordre,
Les superieurs de vostre ordre,
Mesprisant le pouvoir divin,
Faisant à JESUS banqueroute
Comme Judas, GUENAR, sans doute,
En tous ces poincts suit le Calvin.

Si vos esprits, en conscience,
Ne pechent pas par ignorance,
Qu'ils ayent du flambeau divin
Receu la lueur et la flame,
Et offencent contre leur ame,
GUENAR du tout suit le Calvin.

Mais eussiez-vous tous les Apostres,
Les cenes, et les patenotres,
Et vous n'eussiez-pas de bon vin,
Des viandes bien savoureuses,
Comme vos truites saumoneuses,
GUENAR du tout fuiroit Calvin.

Et n'estoit qu'il craint, en Bourgongne,
L'Harpe, la prise, et la Gascongne,
En le trouvant hors du convent,
Luy promettant chere meilleure,
Vous le verriez, à la mesme heure,
Contre Dole fendre le vent.

Allez ! la secte Calviniste,
Apprestez, pour cet Antichriste,
Quelque Venus, quelque Junon,
Et la couchez dans un beau linge,
Sans considerer qu'à un Singe
Tel que GUENAR, faut la Guenon.

Vous, sorciers, par la cheminée,
Criez : « Hymen ! ô Hymenée ! »
Et apres maints tours d'arlequins,
Pour une si bougre alliance
Courez tous, par resjouyssance,
Baiser le cul à vos bouquins.

Vous, Megeres, et vous, bourelles,
Assistez toutes aux nouvelles
De ce tout amoureux duel ;
Ne venez pas au mariage,
Mais plustot au maquerelage
D'un inceste spirituel.

Si, dans les voutes etherées,
Des substances incorporées
Vous n'estiez, je croirois, en fin,
Qu'à ce sujet, vous autres ames,
Auriez des corps, amours, et flames,
Pour engendrer quelque Merlin.

Merlin sortir de luy ? Que dy-je !
Le fruict est trop bon pour le tige,

En son genre il est trop mauvais,
Et si l'Antechrist il n'engendre,
Il ne se veut dire Leandre,
D'autres enfans pere jamais.

Conservez donc ce fier coleuvre,
Qui doit bastir ce beau chef d'œuvre ;
A le traicter n'oubliez rien.
Idolatrez cet Antipape,
Mais gardez qu'il ne vous eschape,
Car Bourgongne s'en passe bien.

FIN DE L'ESPADON SATYRIQUE

GLOSSAIRE

DE

L'ESPADON SATYRIQUE

GLOSSAIRE

DE L'ESPADON SATYRIQUE

Accravanté. — Écrasé, accablé sous un poids excessif... Ce mot est vieux, et vient du latin *aggravare*. Autrefois on disoit même en François *Aggravanter*... (Trévoux).

Alambiquerait (qui). — Qui ferait fondre, comme à l'alambic.

Albert. — Albert-le-Grand, ou, de son nom, Albert de Bollstadt, fameux philosophe et théologien, né en 1193, mort en 1280. Rappelons qu'il commenta à l'Université de Paris la physique d'Aristote, et que, la salle étant trop petite pour la foule des auditeurs, il dût professer en plein air sur une place qui porte encore son nom : *Maubert*, de *Ma*, abréviation de *magnus* ou *magister*, et d'*Albert*, ou *Aubert*. On représentait toujours Albert-le-Grand avec une longue barbe.

Albert. — (p. 94). Albert VI, Archiduc d'Autriche, gouverneur, puis souverain des Pays-Bas. Il épousa, en 1598, Élisabeth-Claire-Eugénie d'Autriche, fille de Philippe II et d'Élisabeth de France. Cette princesse lui apporta en dot les Pays-Bas catholiques et la Franche-Comté. La paix de Vervins entre la France et l'Espagne lui permit de tourner ses armes contre les Hollandais.

Alebrotter. — Au mot *albotteur*, *Ch. V.* de la *Pronostication pantagrueline*, Le Duchat dit que les *alleboteurs* sont de pauvres gens qui tracassent les vignes pour y grapiller. — *Alebrotter* voudrait donc dire *grapiller*, picorer, manger chichement.

Alumelle. — Lame, épée.

Ane d'or. — Rien de commun avec celui d'Apulée... Le poète

veut dire qu'une forteresse, « fût-elle gardée d'un diable », serait corrompue par un âne chargé d'or, à qui les assiégeants feraient gravir les pentes et les talus, dans le dessein que l'on devine, et sans qu'ils eussent à s'expliquer davantage.

Anube. — Anubis. Rappelons l'histoire de Pauline, dont il est question dans la strophe. Un jeune homme, nommé Decius Mundus, conçut pour elle l'amour le plus violent. Ne pouvant la gagner ni par présents, ni par prières, il résolut de se laisser mourir de faim. Une des affranchies de son père, nommée Idé, le consola et corrompit quelques prêtres de la Déesse Isis, qui firent savoir à Pauline que le dieu Anubis la voulait voir en particulier. Pauline s'en sentit honorée et s'en vanta à son mari. Enfin, elle fut coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus était caché. Quelque temps après, celui-ci l'ayant rencontrée lui révéla son subterfuge. Pauline pria son mari de la venger, et ce dernier alla se plaindre à Tibère, qui fit crucifier les prêtres d'Isis et l'affranchie Idé. Il se contenta d'envoyer Mundus en exil.

Arboriseront. — Arboreront. Ancienne confusion entre *arborer* et le verbe primitif *arboriser*, qui signifiait *herboriser*.

Armoisinisez. — Vêtus d'un taffetas de soie de couleur pourpre, nommé *armoisin*. Il a existé un verbe *armoisir*, pour : teindre en pourpre, dont on relève, dans Rabelais, le participe *armoisy*.

Asmodé. — Ou plutôt *Asmodée*. Démon que l'on nomme encore Chammadaï et Sydonaï. C'est un de ceux qui possédaient Madeleine Bavent. Il passait pour le serpent qui séduisit Ève. Les Juifs faisaient de lui le prince des démons, comme on le voit dans la paraphrase chaldaïque. Il a trois têtes : la première, celle d'un taureau; la seconde, celle d'un homme; la troisième, d'un bélier. Il a une queue de serpent, des pieds d'oie, une haleine enflammée. Il se montre à cheval sur un dragon, portant en main un étendard et une lance. Il est soumis par la hiérarchie infernale au roi Amoymon. Cf. Wierus, *Pseudomonarchia dœmon*.

Aucosté. — Voir *Haut-costé*.

Bahus. — « Coffre couvert de cuir, dont le couvercle est arrondi en forme de voûte; plusieurs ne croyent pas pourtant qu'il soit de l'essence du *bahut* d'être tel. Ce mot vient de *bajulo*, selon Nicod, à cause qu'on le porte sur des mulets... Il n'est plus guère en usage, et en sa place on dit coffre. » (Furetière).

Balagni. — Jean de Monluc, sieur de Balagny, prince de Cambrai, maréchal de France.

Balandran. — Manteau. Ce mot, déjà archaïque du temps de d'Esternod, n'était plus usité, dit Furetière, que dans le style simple et comique.

Il est parlé de *balandrans* en 1226, dans la règle de Saint-Benoît.

Baracan. — *Bouracan*, tissu de poil de chèvre, qui servait aux manteaux de pluie.

Bardache. — Cinède. Italien : *Bardasso*.

Basse-contre. — En ce sens : la contrebasse.

Basse dance. — Pris au figuré, dans le sens érotique. Au propre, les *danses-basses*, dit le *Dict. de Trévoux*, étaient « les danses régulières et communes, telles que sont celles des honnêtes gens : ces sortes de danses furent ainsi nommées pour les distinguer des danses irrégulières, accompagnées de sauts, de mouvements violents... telles que sont les danses des Pantomimes et des Saltimbanques : ces dernières... se nommaient *danses par haut*... »

Bayard. — Cheval des Quatre-Fils Aymon. Il fut donné par la fée Oriande ; il était *faé* aussi.

Beausse (*hobereaux de la*). — La pauvreté des gentilshommes baucerons était proverbiale. Cf. Oudin, *Curiositez françoises* : gentilhomme de la Beausse, qui se tient au lit pendant qu'on refait ses chausses. On dit autrement : qui vend ses chiens pour avoir du pain. Montfleury fit jouer en 1670 une comédie, en vers, intitulée : *Le Gentilhomme de Beauce*.

Becques-cornus. — Maris trompés. Italianisme : *Beccocornuto*. En français, l'on disait *bacu*.

Belistre. — Mendiant.

Beuse. — Buse.

Bias le philosophe. — Un des Sept-Sages de la Grèce. Valère Maxime dit que sa ville natale, Priène, en Carie, ayant été assiégée, les habitants prirent la fuite, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Bias fut le seul qui partît les mains vides, sur quoi, ayant été interrogé, il répondit qu'il portait tout avec soi.

Bicqueray. De *biquer*, forniquer.

Boissat (de). — Malgré son jeune âge, en 1619, il s'agit certainement ici de Pierre de Boissat, dit *Boissat l'Esprit*, et non de Pierre II de Boissat, son père, qui mourut en 1613. Notre Boissat naquit à Vienne, en Dauphiné, en 1603, et mourut le 28 mars 1662. L'Abbé d'Olivet, dans son *Hist. de l'Acad. française*, dit qu'il a fait dès l'enfance un prodigieux talent pour

les vers ». Au sortir du collège, il s'engagea dans les troupes du Connétable de Lesdiguières qui marchait contre les Huguenots du Vivarais. Il visita Malte et fit naufrage à son retour sur les côtes du Languedoc. Protégé par le gouverneur de cette province, Henri de Montmorency, il le quitta cependant pour suivre Lesdiguières dans sa campagne contre les Gênois. En 1627, il se trouve au siège de l'île de Ré, et l'année suivante à celui de La Rochelle, d'où il revint à la suite de Gaston d'Orléans. C'est dans l'entourage de ce prince, ami des lettres, qu'il connut Baudoin, Faret, Théophile de Viau, Nicolas Bourbon, Saint-Amant et Guez de Balzac. Gaston le fit gentilhomme de sa chambre, le prit pour confident, et l'emmena avec lui en Lorraine, en Flandre et en Allemagne. De retour en France après la bataille de Nortlingue, Boissat entra à l'Académie, qui venait d'être instituée par Richelieu. Il voyait la fortune lui sourire, lorsqu'en 1636, étant à Grenoble, il eut la fâcheuse idée d'assister, déguisé en femme, au bal du Comte de Sault, Lieutenant du Roi en Dauphiné. « Il s'y servit, dit d'Olivet, du privilège qu'ont les masques pour tenir des propos libres à Madame la Comtesse de Sault. » Elle s'en offensa, et le fit battre le lendemain par les valets de son mari. Cette affaire ne s'arrangea qu'au bout de treize mois; mais il avait perdu toute idée de reparaître à la Cour, et la noblesse dauphinoise l'avait contraint de se retirer à Vienne, où il épousa par consolation Clémence de Gessans, nièce d'un Grand Maître de Malte. Il tomba vers la fin de ses jours dans une dévotion exagérée, qui le faisait catéchiser dans les rues, vêtu d'habits grossiers, les cheveux et la barbe en désordre. « En un mot, dit d'Olivet, il ne voulait nulle différence entre les vertus d'un Cavalier et celles d'un Moine. » Christine de Suède passant par Vienne en 1656, on pria Boissant de la haranguer à la tête des principaux de la ville. Mais sa malpropreté et son sermon pathétique sur une matière lugubre comme le mépris du monde lui fit dire que ce n'était point là le Boissat qu'elle avait connu, et qu'un *Prêcheur* avait emprunté son nom. Après quoi elle refusa de le revoir. L'ami de Nicolas Chorier et aussi de Théophile, qui l'appelait son fils, a laissé de nombreux ouvrages, dont quelques-uns, en latin, sont les relations des campagnes qu'il avait faites. Nous citerons seulement l'*Histoire Nègrepontine,* Paris, 1631, in-8, parue sous le nom

de Jean Baudoin, et qui fournit à La Calprenède les principales situations de sa *Cassandre ; — Les Fables d'Esope, illustrées de Discours moraux,* Paris, 1633, in-8 ; — *Relations des des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier ; avec des vers à la louange de la Sainte Vierge en cinq langues* (grecque, latine, espagnole, italienne et française), Lyon, 1659, in-8 ; — *Petri de Boissat opera et operum fragmenta historica et poetica,* in-fol., s. l. n. d., etc. Cf. N. Chorier, *Hist. du Dauphiné ;* — Niceron, *Mém.* XIII et XX ; — Gui Allard, *Bibl. du Dauphiné,* et surtout la thèse et l'ouvrage français de M. G. Latreille : *Petro Boessatio,* Vienne, 1899 ; — *Pierre de Boissat et le mouvement littéraire en Dauphiné,* Grenoble, 1900.

Bolongne. — Boulogne, célèbre par ses saucissons. Cf. Leroux de Lincy, *Prov. franç.*

Bonnet a quatre cornes. — Dit aussi *bonnet carré,* que portaient les gens d'Eglise, les gens de Justice et les Docteurs de l'Université. L'auteur équivoque sur les cornes.

Bonnetent. — Se bonneter, solliciter quelqu'un, lui faire la cour, en lui faisant bien des révérences. (Trévoux.)

Bordin. — Bâton, de *bourdon,* qui dérive de *bourde,* même signification, lequel semble venir du haut allem. *port,* ais, planche. *Ital. : bordône.*

Boufetade. — Soufflet. De *buffet,* que Du Cange dérive de *buffa.*

Bourabaquin. — Gourde de cuir, ou grand verre à boire. Dans le texte, il s'agit d'une outre ou d'un jarre à mettre le vin.

Bracmard. — Sorte de courte épée, ou de coutelas. Son nom vient de ce qu'on le portait sur les *bragues.* On dit plus ordinairement *braquemard.* L'auteur joue sur le sens obscène.

Bragant (Se). — De *braguer,* se parer, faire le glorieux. *Braguer* vient de *brague,* haut de chausses que portaient les gens riches. *Brague* finit par désigner le luxe dans les habits. Cf. *Apologie pour Hérodote,* p. 454.

Bragardants. — De *bragard,* brave, ajusté, mignon. Il faut entendre *fringants* comme un cheval de cinq cents rixdales. Voyez Courtaut.

Breaignes. — *Brehaignes,* Stériles.

Bresse (gentil de). — Même signification que *hobereau de la Beausse.* Voir Beausse.

Bridoyes. — Sots, qui penseraient brider les oies. C'est le même mot que *Bridoyson.*

Brique. — Ou *briche,* sorte de jeu de crosse : « Aucunes bachelettes jouant au jeu ap-

pelé la *briche* » (Texte cité par Lacurne). — « Plusieurs gens qui jouent au geu de *briche* » (*id. ibid.*). On a souvent équivoqué sur ce jeu et l'acte vénérien :

Eur et meseur est le gieu de la [*brique;*
Qui est eureus, chascun lui donne [et offre.
(Eust. Deschamps).

La *brique* ou *bricolle* était proprement la balle du jeu. Donc, *en avoir la brique* signifie parvenir à ses fins en amour. Il s'attachait aussi à cette expression une idée de ruse, de voie indirecte et détournée. Cf. Lacurne. *Brique*, et *Bricole,* texte et notes.

Brottez. — Broutez.

Bruscambille. — Deslauriers, dit..., comédien du XVIIe siècle, qui vivait encore en 1634. Après avoir joué à Toulouse, il vint à Paris vers 1606, et entra dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Ses équivoques et ses joyeusetés faisaient les délices du public. Il fit imprimer en 1612 : *Les Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facétieux.* Cet ouvrage eut un si grand succès qu'il fut réimprimé plus de vingt fois jusqu'en 1741 sous des titres différents. Les éditions les plus complètes sont les *Œuvres* de Bruscambille, de 1619 et celles de 1634. Pour les autres, cf. Brunet, *Manuel du Libraire.*

Brusquet. — Bouffon de cour, mort en 1563. Il eut l'emploi de fou sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Il cumula ces fonctions avec celles de valet de garde-robe, de valet de chambre et de maître de poste. Sur les tours et bons mots de Brusquet, cf. Branthôme, Grands Capitaines, chap. XXXII. *M. le Mareschal Strozze;* — H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, XXI; *Perroniana,* 1691, p. 36; — De Billon, *Le Fort inexpugnable du sexe féminin*, 1555, p. 24.

Burail. — Espèce de serge ou de ratine.

Busque. — Morceau de bois, d'yvoire ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe par devant pour les tenir droit. (Furetière.)

Cacquerafe. — Mot inconnu, mais sans doute déformé par une faute d'impression. Nous proposons *Caquerasse,* ou *Caguerasse*, fait de *cagueur* et de la terminaison fréquentative *asse.* C'est-à-dire *foireux.* Quoi qu'il en soit, on trouve dans Rabelais, L. IV, ch. XXIX, un mot qui semble se rapprocher du nôtre : « Un grand avalleur de poys gris, un grand *caquerolier.* »

Cadran. — Boussole, ou cadran solaire portatif. Cf. Sorel,

Francion, p. 136 : « Pas plus grand qu'un cadran au soleil à porter en la poche. »

Caïmandement. — Quémandement. « C'est ceux que je veux mettre en eschec, hors de train et au caïmandement de leur infâme vie », C'est-à-dire qu'il veut les contraindre à mendier.

Calamite. — La pierre d'aimant. On la rangeait parmi les pierres précieuses, comme on le voit par divers auteurs, notamment Rémy Belleau. Mais il y eut certainement confusion avec la *cadmie*, cobalt fossile mélangé de zinc et de bismuth, car l'on sait que la pierre d'aimant n'est guère séduisante par sa couleur.

Caquessangue. — Ou mieux : *Caguesangue*, dysenterie, flux de sang.

Carcans. — Colliers.

Caroler. — Danser.

Cas. — *Cazzo* : Parties sexuelles de la femme.

Cassade. — Ruse, feinte.

Casse. — Mange. « Oui-dà, dit-il, messieurs, je le ferai, mais que j'aie disné. — Et *cassait* toujours » (Bon. des Périers, *nouv.* CV). — Au XVIIIe siècle, on disait *casser la gigue* pour *manger le gigot*. Cette expression argotique s'est conservée de nos jours, dans *casser la croûte*.

Cassines. — Petites maisons. Ital. : *cassina*.

Catexoquin. — Mot tiré du grec, à l'exemple des mots burlesques de Rabelais. De κατ'ἐζοχύν, élevé, d'un rang supérieur. Langage *relevé* et comme *inspiré*.

Caute. — Avisée, subtile.

Caveçons. — Bride ou muserolle qui sert à dresser les chevaux.

Celle. — Pour : *selle*. Dans le sens d'aller à la...

César. — « Charlatan qui vivait à Paris sous Henri IV, et qui était astrologue, nécromancien, chiromancien, physicien, devin, faiseur de tours magiques. Il disait la bonne aventure par l'inspection des lignes de la main. Il guérissait en prononçant des paroles et par des attouchements. Il arrachait des dents sans douleur, vendait assez cher de petits joncs d'or émaillés de noir, comme talismans qui avaient des propriétés merveilleuses contre toutes les maladies. Il escamotait admirablement et faisait voir le diable avec ses cornes... Le bruit courut à Paris, en 1611, que l'enchanteur César et un autre sorcier de ses amis avaient été étranglés par le diable. On publia même, dans un petit imprimé, les détails de cette aventure infernale. Ce qu'il y a de certain, c'est que César cessa tout à coup de se montrer. Il n'était cependant pas mort; il

n'avait même pas quitté Paris. Mais il était devenu invisible comme quelques autres que l'État veut se charger de loger» (Collin de Plancy. *Dict. Infernal.*) Voir ce qu'en dit L'Estoile, oct. 1608.

Chaland. — Ou *chalan*, pain blanc et massif comme celui de Gonesse, et nommé *chaland* parce qu'il était le pain ordinaire des *chalands* d'un boulanger. Cf. Regnier, *Sat. X*, v. 320 :

Mais retournons à table où l'es-
[clanche en cervelle.
Des dents et du chalan separoit la
[querelle.

Chalemie. — Chalumeau, espèce de musette. C'est plus proprement ce qu'on appelle la cornemuse. La chalemie est différente de la cornemuse en ce qu'elle n'a point de bourdon (Furetière). Ici, *la Joue*.

Chaperon. — Équivoque sur le *chaperon* que portaient les gens de jurisprudence et le *chaperon* ou mître que l'on faisait porter aux prostituées, sorcières et proxénètes, quand, pour cause de délit, on les promenait nues à travers la ville, ou qu'elles étaient exposées au pilori. Voir Bonnet a quatre cornes.

Charle. — Voir *Roy Charle*.

Chequin. — Sequin.

Chevances. — Biens d'une personne.

Chevèche. — Chouette.

Chicque chacque. — Onomatopée de la langue érotique, analogue à *cliquon-cliquette*, pour désigner l'acte vénérien.

Chiragre. — Mot grec que l'on doit prononcer *Kiragre*, remarque Trévoux. Goutte des mains, qui en affectait la partie externe. On le disait surtout en langue de fauconnerie pour désigner une maladie des serres. Ital. : *Chiragra*.

Choué. — Chouette.

Clavicula. — C'est-à-dire *petite clef*. Mais on ne l'emploie guère qu'au pluriel dans le sens qui nous occupe. Il s'agit des *Clavicules* de Salomon, ouvrage que l'on attribue à ce prince, et qui contient des conjurations et des formules magiques, par lesquelles on peut acquérir, prétendaient les occulistes, une partie du pouvoir que Salomon avait sur les esprits.

Cler de gru. — Potage de gruau, c'est-à-dire de farine d'orge ou d'avoine.

Clunes. — Fesses (latinisme). Ce mot savant a passé dans l'argot classique.

Cocardeaux. — Ou *Coquardeaux*, galants, mirliflores.

Coco d'Inde. — Dindon.

Coleuvre. — *Couleuvre*, serpent.

Collis. — Coulis, jus de viande.

Collise (Porte). — Pris au

figuré. L'une des portes monumentales qui s'ouvrent sur le Colisée, soit l'Arc de Constantin, soit celui de Titus.

Commissaires (vieux). — Par analogie avec les grands Commissaires du Grand Conseil, qui étaient choisis parmi *les plus anciens* Conseillers de chaque Chambre, et qui, avec les deux Présidents, jugeaient souverainement des procès où il y avait plus de cinq chefs ou articles. Cf. Furetière.

Consumé. — Consommé (*cuisine*).

Coroborer. — Corroborer, dans le sens ancien d'ajouter à la force que tient de sa constitution le corps ou une partie du corps.

Corrival. — « Vieux mot qui signifioit originairement celui qui tiroit de l'eau d'une même source qu'un autre; qui la conduisoit par un même canal pour la faire venir sur ses terres. Depuis, on l'a dit de ceux qui étoient concurrens et compétiteurs; qui avoient les mêmes prétentions, soit de gloire, soit d'amour; qui couroient dans la même lice; qui aimoient une même femme. Il est aboli : aujourd'huy, on dit seulement rival dans la même signification » (Furetière.)

Costigues. — Mot que nous n'avons pas rencontré dans les lexiques. Il semble venir, cependant, du provençal *coutiga,* chatouillement, ou de *coustija,* chatouiller. Ce serait alors une maladie de peau analogue à la grattelle.

Cosi cosi. — *Italien :* ainsi ainsi. L'auteur l'emploie, comme *cliquon-cliquette,* dans un sens érotique. De *cosi-cosi* est venu *couci-couci.*

Coton (Père). — Le P. Pierre Cotton, surnommé l'*Orateur*, Jésuite et prédicateur du roi, né à Néronde, dans le Forez, en 1564, mort à Paris, le 19 mars 1626. Protégé par le maréchal de Lesdiguières, il réussit à s'attirer la confiance d'Henri IV et en devint le confesseur. Après le meurtre du roi, il essaya de défendre son ordre des accusations dont il était l'objet, en publiant : *Lettre déclamatoire de la doctrine des pères Jésuites conforme aux doctrines du Concile de Constance,* 1610, in-12, mais il s'attira des répliques; la plus connue est l'*Anti-Cotton*, Paris, 1610, in-12. Il devint directeur de conscience de Louis XIII, ce qui faisait dire : « Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. » Cf. Le P. d'Orléans, *La Vie du P. Cotton,* Paris, 1688.

Cortau. — Pour : courtaud. Nom burlesque du membre viril.

Couchoux. — Coucous.

Courde. — Courge; du pro-

vençal *cougourdo*. Cf. Darmesteter : *Courge* et *Gourde*.

Courtaut. — Ou *courtaud*. Ne pas confondre avec *courtaud de boutique*. Il s'agit ici du cheval ainsi nommé parce qu'il était *écourté* de la queue et des oreilles. « *Courtaut de cinq cents richetales*. »

Coutrets. — Cotrets.

Cygoignes. — Le poète satirique Charles Timoléon de Beauxoncles, sieur de Sigogne. Voyez le recueil de ses *Œuvres Satyriques complètes*, avec notre *Discours Préliminaire*, Paris, *L'Édition*, 1920.

Crepide. — Sandale *(latinisme)*.

Creuse. — Créuse épousa Jason, après qu'il eut répudié Médée. Celle-ci envoya à Créuse une petite boîte d'où sortit un feu qui embrâsa le palais.

Creux-Manoir. — L'Enfer.

Cube. — Faire le cube, en astragalomancie, est opérer la divination par les dés. Le poète veut dire qu'en ayant recours à la *Vieille* qu'il vitupère, Pauline eût connu que son destin était de coucher avec Décius, et qu'elle se fût rendue aux raisons de l'entremetteuse, sans que Décius eût eu besoin de recourir au stratagème d'Anubis. Voir Anube.

Cymbales. — Clochettes. Du Cange cite des auteurs chrétiens de la basse latinité qui désignent la cloche de l'église et celle du réfectoire par *cymbalum*.

Debifez. — Dérangés, désordonnés.

Decie. — Decius Mundus. Voir Anube.

Dequoy (Le). — L'argent, ce qu'il faut. « Les courtisans, voyent que rien ne rend les hommes sujets à la cruauté du tyran que les biens ; qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort que le *de quoy*. » La Boëtie, *Servit. volont.*

Despendre. — Dépenser.

Diamerdis. — On ne sait où Cotgrave et Oudin ont pris que le *diamerdis* fût une confection de sauge sauvage. C'est un mot burlesque, formé comme *diamargariton* ou *diamorum*, de l'ancienne pharmacopée. Et ce n'est rien d'autre que de la *plus fine*... Cf. Roger de Collerye, éd. 1855, 199 :

Quelqu'un la cliquette pourvoit.
Autant les lundys que mardys,
De bran ou de diamerdys.

Draque (Le). — Sir Francis Drake, célèbre navigateur anglais, 1540-1595. On sait que Drake fut un des plus terribles adversaires de l'Espagne dans les Indes Occidentales, où il fit un grand butin à différentes reprises. Aucun des grands voyages entrepris depuis Magellan n'avait eu un succès comparable au sien.

Du Moulin (Pierre). — Ce cé-

lèbre théologien protestant, né le 18 octobre 1568 au château de Buhy, mort à Sedan, le 10 mars 1658. Il fut appelé à la Cour d'Angleterre en 1615, et Jacques Ier le chargea de rédiger une *Confession* propre à unifier le protestantisme. Retiré ensuite à Sedan, il y professa la théologie. Il soutint d'ardentes controverses contre Cayet, Du Perron et La Milletière, et laissa de nombreux ouvrages dont on trouvera la liste dans la *France Protestante* de Haag.

Durandal. — Epée de Roland.

Errené. — D'*errener* ou *esrener*. Fouler ou rompre les reins. C'est la même chose qu'*éreinter*.

Erroné. — Voir ci-dessus.

Erte (*à l'*). — Orthographe primitive d'*alerte*. Le mot vient de l'italien *fare all'erta*, être au guet. Cf. Montaigne, Liv. I, 19 : « Se tenir à l'airte. »

Esbières. — Sbires.

Escarpe. — Chaussures. Italien : *scarpa*, dont le diminutif *scarpino* a donné *escarpin*. Le poète veut dire que l'on entend pas marcher cet « esprit ».

Escornes. — Affronts.

Escoupette. — Escopette.

Espadon. — Grande épée à deux mains.

Estame. — Etamine.

Estoc. — Epée, au propre, et, dans le sens érotique, membre viril.

Estrainguillons. — Pour : *estranguillons*. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle et qui empêche la respiration. C'est un mal qui vient particulièrement aux chevaux. Ce mot vient de *stranguillo*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. (Furetière.)

Exercites. — Armées.

Fagot (Henry). — Il n'existe rien sur ce poète.

Faret (Nicolas). — Né à Bourg-en-Bresse, vers 1600, mort à Paris, en 1646. Il vint jeune à Paris, avec des lettres de recommandation de Méziriac pour Vaugelas, Boisrobert et Coëffeteau, auquel il dédia une traduction d'Eutrope, en 1621. « Il languit longtemps à Paris, dit Pellisson, sans trouver aucun emploi. Enfin M. de Boisrobert et quelques autres de ses amis le donnèrent pour secrétaire à M. le Comte d'Harcourt. » Par l'intermédiaire de Boisrobert, il persuada à Richelieu qu'en s'attachant le comte d'Harcourt, sans chercher à rallier ou sa mère ou le duc d'Elbeuf, son frère aîné, il diviserait la maison de Lorraine, et ainsi l'abaisserait facilement. Richelieu donna donc les premiers emplois à d'Harcourt et fit du même coup la fortune de Faret. Celui-ci suivit son maître dans

son expédition contre les îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite. On sait que le bon gros Saint-Amant était de la partie. Le nom de Faret lui fournissant une rime à *cabaret*, il faillit laisser du pauvre homme un réputation de débauché fort injustifiée. Le principal ouvrage de Faret est l'*Honnête Homme*, imité de Balthazar Castiglione. Ce traité lui valut d'être présenté par Malleville dans le cercle de Conrart, qui devint peu après l'Académie. Ce fut lui que l'on chargea d'en dresser le projet. « Il fut marié deux fois, dit Pellisson, fort richement, particulièrement la dernière. On tient qu'il mourut fort accommodé, quoy que, par une reconnaissance loüable, il se fût diverses fois engagé pour secourir Monsieur de Vaugelas en ses affaires, ce qui faillit à gâter les siennes propres... Il a laissé un fils de son premier mariage, et d'autres enfans du second. Il étoit homme de bonne mine, un peu gros et replet, et avoit des cheveux châtains, et le visage haut en couleur... » Outre l'*Honnête Homme où l'Art de plaire à la Cour*, Nicolas Faret a laissé les ouvrages suivants : *Histoire chronologique des Ottomans*, à la fin de l'*Histoire de Georges Castriot*, recueillie par J. de Lavardin, Paris, 1621, in-4°; — *Histoire romaine d'Eutropius*, Paris, 1621, in-18 et in-fol.; — Des *Vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets*, Paris, 1623, in-4°; — *Recueil de Lettres nouvelles* (dont 10 des siennes), Paris, 1627, in-8; en plus de quelques autres ouvrages de mémoires, quelques poésies éparses dans les Recueils. Cf. Fréd. Lachèvre, *Bibl. des Rec. Coll. de Poésies*, 1901.

Farcineux. — Qui souffre de la maladie purulente propre aux chevaux, et nommée *farcin*.

Farine (Jean). — Farceur du Théâtre du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, qui, secondé par Bruscambille, proposait au public des panacées burlesques. Cf. J.-B. Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, 1811, t. I, 164, sq.

Feu Sainct-Antoine. — Aussi nommé *Mal Saint-Fiacre* : hémorroïdes.

Fient. — Fiente.

Figue (faire la). — Mépriser quelqu'un, le braver, le défier, se moquer de lui. « Ce proverbe, dit Furetière, vient aussi de l'italien, *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Munster et autres auteurs, de ce que les Milanois s'étant révoltés contre Frédéric, avoient chassé ignominieusement hors de leur ville l'Impératrice, sa femme,

sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derrière tourné vers la tête de la mule, et le visage vers la croupière. Frédéric les ayant subjuguez, fit mettre une *flgue* aux parties honteuses de *Tacor*, et obligea les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *flque* avec les dents, et de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus et étranglez sur le champ, et ils étoient obligez de dire au Bourreau qui étoit présent : *Ecco la flca.* C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois que de leur faire la *flgue :* ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. De là ce proverbe est passé aux autres nations, et même aux Espagnols qui disent : *Dar las higas.* »

Flac. — « On dit aussi *flac* pour flasque. » (Furetière.)

Flamberge. — Epée de Renaud de Montauban. *Epée* dans l'acception courante.

Flus. — Jeu de cartes. « Au jeu d'Hombre, être à *flus*, c'est n'avoir que des triomphes et ne pouvoir lâcher. » (Furetière). L'auteur équivoque sur cette expression.

Fouraches. — Italien : *Forragière*, fourrageurs ou paysans.

Friper. — Manger goulûment : « Les ris redoublés ne purent s'achever plutôt que le chapon que Perot avoit fripé ». (D'Aubigné, *Fœneste*, IV, 5). L'idée de vol s'attache à ce proverbe, bien qu'il soit employé exactement dans l'un et l'autre sens, de même que *friponner* signifie et bien manger et voler. Le sens primitif paraît être : se dépêcher de manger ce que l'on a volé. Le texte admet les deux sens, et aussi leur confusion.

Galbanon. — Galbanum.

Galemelle. — Ce mot, deux fois employé, n'est pas dans les lexiques. Cependant, par son premier emploi dans le *Cath. Franc-Comt.*, on voit qu'il s'agit de *Gargamelle*, mère de *Pantagruel*, dont *galemelle* est la contraction avec mutation bourguignonne de l'*r* en *l*. La seconde fois, le poète emploie ce mot substantivement dans le sens de *nature* féminine. Le sens exact de *gargamelle* est *gorge*, d'après une citation de Godefroy, et Rabelais l'a employé dans le sens plus étendu de giron, semble-t-il. Cf. *Pantagr.*, xiv. Jarry eût dit *gidouille*.

Galenus. — Galien.

Camache. — Guêtre de toile.

Gascogne. — Craindre la Gascogne, en argot ancien, est craindre les voleurs. Cf. Oudin, 1640 : « *Gascon*, qui desrobe volontiers ». Procès des Coquillards, 1455 : « ung *gascatre* est

un apprentiz qui n'est pas encore bien subtil en la science de la coquille ».

GASTEAU. — Farceur de l'Hôtel de Bourgogne.

GAUDEMICHIS. — Cf. l'étude sur ce mot, à la suite des *Priapées* d'Alexandre de Vérineau, publiées par Helpey, 1920.

GAUDEMISI. — Voir ci-dessus.

GAUDERONNEZ. — C'est-à-dire, portant la fraise à grands plis, ou *godrons*.

GAUFRIDI. — Ou plutôt Louis *Gofridi*, ou encore Goffridy, ecclésiastique né à Beauveset, et brûlé à Aix, le 30 avril 1611. Curé de la paroisse des Accoules, à Marseille, il s'occupait de magie et d'occultisme et crut tenir du génie du mal le don de séduire les femmes sur lesquelles il soufflerait. Il souffla sur Maleine de La Palud, si bien que les parents de cette fille la firent enfermer au couvent des Ursulines d'Aix, d'où Gofridi la fit sortir. Reprise par sa famille la jeune fille avoua qu'elle était ensorcelée. Le Parlement d'Aix se saisit de l'affaire, et Gofridi fut condamné au feu comme sorcier. Cf. Le P. Michaélis, *Histoire de la possession d'une pénitente séduite par un magicien*, Paris et Douay, 1613, in-8. — De Rosset, *Hist. tragiques*. — Michelet, *Hist. de France*.

GAUTIER-GARGUILLE. — Hugues Guéru, dit *Gaultier-Garguille*, naquit à Sées vers 1573, de Loys Guéru, ou Quéru, sieur de Fléchelles, et de Catherine du Frische. Il rencontre à Forges François Vaultret qui dirige un théâtre, et qui l'enrôle dans sa troupe, en compagnie de Robert Guérin, dit La Fleur, ou Gros-Guillaume, et de Henri Legrand, sieur de Belleville, dit Turlupin. La légende veut qu'après une tournée infructueuse à Toulouse, les trois comédiens, qui devaient rester intimement liés jusqu'à leur mort, fussent devenus boulangers, et qu'ils auraient débuté à Paris dans un Jeu de Paume de la rue Saint-Jacques. Cependant, Gaultier-Garguille appartint dès 1615, d'une façon définitive à l'Hôtel de Bourgogne, après avoir tenu des rôles comiques et tragiques sur le Théâtre du Marais. Il assuma plus tard la direction de l'Hôtel de Bourgogne, et devint assez riche pour acheter une petite maison près de la Porte-Montmartre et collectionner des monnaies. Il est vrai qu'il avait épousé, en 1620, Léonor Solomon, fille d'un artisan aisé de Normandie, plus exactement d'un maître-ceinturier. Il mourut à Paris, vers 1637. Sa veuve épousa un gentilhomme normand. On accusa Molière de lui avoir acheté les manuscrits de Gaultier-Gar-

guille pour en tirer parti. Les contemporains du comédien disent que son aspect était irrésistible, et qu'il était à la fois burlesque et naturel. Il est l'auteur de quelques farces et passe pour l'être de ses *Chansons*, mais il est permis d'en douter, du moins pour quelques-unes d'entre elles. On n'a pas assez remarqué que le nom de *Gaultier-Garguille* avait déjà été porté par un farceur : on le retrouve dans la *Nouvelle I* de Bonav. Des Périers, t. II de l'éd. Jannet, p. 9. On consultera avec profit la savante biographie de M. Emile Magne, suivie des *Chansons*, dont quelques-unes sont notées. M. Emile Magne y détruit quelques légendes et inexactitudes que ses devanciers avaient répétées sans contrôle.

Gay (Vert). — On appelle *verd naissant* cette couleur vive qui paroît aux feuilles des arbres au printemps. On l'appelle aussi *verd gay* et *verd d'emeraude*. (Furetière.)

Genet. — Cheval d'Espagne, de petite taille.

Gillette (Reine). — « On appelle ironiquement une *Reine Gillette*, dit Furetière, une femme altière qui veut prendre avantage sur celles de son rang. » C'est pourquoi le satirique, dans un cas qui lui semble extraordinaire, dit que la *Reine Gillette* en aurait prié d'amour un méprisable bouffon. Cependant, l'origine de cette expression proverbiale est la Nouvelle IX de Boccace, où la fille d'un médecin de Narbonne, nommée Gillette, s'éprend du Comte Bertrand de Roussillon, refuse tous les partis et repousse les hommages des galants, dans le pressentiment qu'elle pourrait un jour épouser celui qu'elle aime. Elle y parvient, en effet, après de nombreux avatars et humiliations, montrant ainsi ce que peut endurer et concevoir une femme éprise doublée d'une ambitieuse. *Gillette de Narbonne.*

Gipper. — Mettre en pièces, déchirer, et peut-être voler, de l'anc. franç. *chippe*, lambeau, ou *gippe*, justaucorps ; Ital. : *cioppa*. Darmesteter dérive le verbe moderne *chiper* du premier de ces termes. Il n'a pas connu *gipper*, intermédiaire.

Glout. — Glouton.

Gonès (Pain de). — Pain de ménage que le bourg de Gonesse, aujourd'hui en Seine-et-Oise, fournissait à Paris, deux fois par semaine. Ce pain ne passait pas pour délicat.

Gonnin. — *Maître Gonnin*, farceur du temps de François Ier. Voir la dissertation d'Éd. Fournier, au sujet de son nom. *Variét. Hist. et Litt.*, v. 209. Bran-

tôme. D. *Gal.*, disc. 2, art. 3. — Sorel, *Hist. com. de Francion*, 177.

Gorgias. — Pour *gorgiaseté*, car *gorgias* est un adjectif, employé ici substantivement. Vanité, extérieur provoquant, orgueil.

Gouset (Sentir le). — Sentir des aisselles. Le *gousset* était une petite bourse que l'on mettait autrefois sous l'aisselle.

Gratelle. — Impétigo, petite gale.

Grégeois. — Les Grecs.

Griefve. — Féminin de *grief*, douloureux, dangereux; pour les péchés et les crimes : grand énorme.

Gringalet. — Farceur de l'Hôtel de Bourgogne. Il fut l'âme et le chef des parades en plein air dans les débuts de la troupe. Comme celui de Gaultier-Garguille, son nom n'était pas nouveau : on le retrouve dans les *Contes d'Eutrapel*, chap. xxiv. Un autre farceur de la Restauration reprit le nom de *Gringalet*. Tout ce que l'on sait du nôtre se trouve dans les *Débats et facétieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorju, son maître*, dédié à Jean Farine et revêtu de l'approbation de Gros-Guillaume et de Gauthier-Garguille. Réimpr. à Troyes, en 1652.

Gringottans. — Au sens propre *gringoter*, veut dire fredonner. Mais dans ce passage, il faut entendre : faisant craquer ou crisser leur satin.

Gringotter. — Fredonner. Dans ce sens : « *Elle gringotte bien la Guide des Pêcheurs*, » gringotter signifie lire en marmottant.

Groiselles. — Groseilles.

Grosellus. — Pour : *grossulus*, le même mot que *grossus*, gros, épais. Groseille se dit aussi *grossulus*.

Grunnira. — Futur de *grunnir*, grogner comme un porc. Latin : *grunnire*.

« N'aveit brait ne *gruni*, ne crié ne huchié. » (*Thom. de Cantorb.* 150).

Guenaux. — Gueux. Voir Quenaux.

Guerdon. — Récompense.

Guide des Pêcheurs. — L'ouvrage capital de Louis de Grenade, célèbre théologien espagnol. Paru en 1570, il eut chez nous un succès considérable dès la traduction de 1574. Il était encore lu du temps de Molière. Cf. *Sganarelle*. sc. I.

Le guide des Pêcheurs est encore [un bon livre.

Guigne. — Grosse cerise précoce, dite aussi *bigarreau*.

Guindau. — *Guindeau*. « Machine qui sert à élever les fardeaux ou à tirer. C'est la même chose que *virevant* ou *cabestan*. » (Furetière.)

Harasser. — Pour : *arresser*

ou *arser*, être en érection, brûler des feux de l'amour. Il se pourrait que notre verbe *harasser*, dont Darmesteter ignore l'origine, fût le même qu'*arresser*.

Harpe. — « C'est lorsqu'on est nanty qu'il faut craindre la harpe. » (*Anc. Théâtre franç.* IX, 55 : *Comédie des Proverbes.*) C'est-à-dire, en argot ancien, la *griffe* du voleur. *Joueur d'harpe :* voleur. Cf. Lazare Sainéan, l'*Argot ancien*, 1907, p. 37.

Haute-Claire. — Épée d'Olivier.

Haut-Costé. — Et non *aucosté*, comme on a écrit par corruption, est une côte de mouton.

Hongreline. — Sorte d'habillement de femme fait en manière de chemisette, avec de grandes basques. On l'appelle ainsi parce qu'il est venu de Hongrie.

Chaque Dame eut une hongreline
Avec sa jupe d'étamine !

(Scarron.)

Housse (en). — Les Médecins, dit Trévoux, faisoient autrefois leurs visites montés sur des mules avec des housses. C'est pour cela que Boileau dit qu'on voit

Avec la mort en trousse,
Courir chez un malade un assassin en *housse*.

Janiteur. — De *janitor*, portier.

Jayais. — *Jayet*, ou jais.

Jean-Jeudi. — Un des noms burlesques donnés par Rabelais au membre viril.

Jouer du cul d'éguille. — Pousser l'alène, comme un savetier.

Journées (grandes). — Grands Jours, séances qui se tenaient en certaines villes désignées par le roi, pour juger les affaires civiles et criminelles. Ceux de Bourgogne se tenaient à Beaune.

Joyeuse. — Épée de Charlemagne.

Juliets. — Juleps. « Le peuple dit *Jullet* », lit-on dans Trévoux. En mouillant les *ll*, comme l'indique l'orthographe du poète.

Justinien. — Empereur et jurisconsulte, auteur des *Pandectes*, où sont fondues et coordonnées les anciennes législatures, notamment celles de César et de Théodose II. Il publia encore un nombre considérable de constitutions séparées. Par *Justinien de Pilate*, l'auteur désigne un avocat de mauvaises causes.

La Brousse. — « La Brosse, astrologue que l'on appeloit le Philosophe de la Roine-Mère, dit Pierre de l'Estoile, parce qu'il s'estoit meslé de lui prédire beaucoup de choses de l'avenir, et encore s'en mesloit-il auxquelles toutefois il ren-

controit assez mal et s'y trompoit ordinairement. » (*Mém.* oct. 1593.) Il prédit cependant au Roi qu'il serait tué le jour même, c'est-à-dire le vendredi 14 du mois d'avril 1610. Cf. *L'Estoile*, éd. Lemerre, t. X, p. 402.

LAINE (TIRER LA). — Voler à la tire.

LAMIA. — Reine de Lybie qui, en raison de sa férocité, fut changée en bête sauvage. Elle habitait un antre garni de lierre. Ayant perdu tous ses enfants, elle fit enlever ceux des autres femmes pour les massacrer elle-même. Quand elle était ivre, dit Diodore de Sicile, elle permettait de faire tout ce qu'on voulait, sans craindre de sa part un retour sur ce qui s'était passé pendant son ivresse. C'est pour cela qu'avant de boire, elle mettait ses yeux dans un sac, et c'est à cette cécité que le poète fait allusion.

LANDI. — Ou foire de l'*Indict*, à Saint-Denis. Elle marquait un temps de fête pour l'Université, et les écoliers offraient d'ordinaire à leurs maîtres un citron dans lequel on avait enfoncé des écus. C'est à ces pauvres pédants que l'auteur fait allusion.

LEVRON. — Jeune levrier.

LIFRE-LOFRE. — Le satirique emploie ce mot pour sa drôlerie, car il n'a pas d'autre sens que celui que lui donne Rabelais, qui l'inventa. C'est-à-dire jargon allemand, ou bien l'Allemand ou le Suisse qui le parle. « Rabelais, dit Le Duchat, appelle *Liffreloffres* les Alemans et les Suisses parce qu'il semble quand ils parlent qu'ils ne disent autre chose que Liffre-Loffre. » Il se peut cependant, que le poète ait songé à un Allemand ou un Suisse de son entourage.

LITHARGE. — D'Esternod use de ce mot comme d'une injure contre une vieille, sans doute parce que la litharge est une scorie calcinée. La litharge entrait aussi dans la composition des emplâtres pour leur donner de la consistance.

LONGE. — Ne s'emploie qu'en vénerie, pour désigner chez les animaux la partie externe des côtes à la queue et où le rognon est attaché. Le satirique l'applique injurieusement à un être humain.

MACABRÉE (DANSE). — Danse Macabre.

MAGELLANE. — Magellan.

MAGUELONNE. — Voyez PIERRE DE PROVENCE.

MAILLE. — Petite monnaie qui a valu un demi-denier.

MAINMORTE. — « On appelle main-morte celui qui est main-mortable, qui est de condition servile. Il y a encore une infinité de familles dans la province de

Bourgogne qui sont des gens de *main-morte*... Ce nom vient de ce qu'après la mort d'un chef de famille sujet à ce droit, le Seigneur venoit prendre le plus beau meuble, ou, s'il n'y en avait point, on lui offroit la main droite du mort pour marquer qu'il ne servirait plus. » (Furetière.)

MALADETTE. — *Maladetto*, en italien. *Maudit*.

MALANDRES. — Maladie des chevaux, gales ou crevasses qui viennent à la jointure du genou des chevaux et qui suppure quelquefois. (Trévoux.)

MALANDREUS. — Qui souffre de la malandre.

MALANDREZ. — Comme ci-dessus.

MAL SAINT-AVERTIN. — Maladie d'esprit, qui rend furieux ou emporté. Le *vertigo*. On disait proverbialement des enfants criards qu'il fallait les vouer à Saint-Avertin, lequel est Saint-Aubertin.

MARANE. — Ou *maran*, nom que les Espagnols donnaient aux Maures d'Espagne.

MARCOU. — Matou.

MARMOT. — Singe.

MARMOUSET. — Dans l'acceptation burlesque de visage.

MARSUPIUMS. — Latinisme : *marsupium*, bourse.

MARTE (UN). — Une martre.

MAU. — Mauvais. *D'un mau fin fin, de ric rac renforcé*, enfilade de mots fantaisistes sans signification précise, mais par lesquels le poète raille les termes cabalistiques employés par les jeteurs de sorts et les invocateurs.

MAUGIS. — Maugis d'Aigremont, fameux enchanteur des Chansons de Geste.

MENESTRE. — Potage. Italien : *minestra*. Cf. Regnier, *Sat.* X, 291 :

Mon Docteur de Menestre en sa [mine altérée,

MERCADENTS. — Marchands, dans le sens péjoratif de *mercantis*.

MERLIN. — Merlin l'Enchanteur. Dans l'*Historia Britonum* et le poème de Robert de Boron, il est fils d'une femme et d'un incube.

MERLIN COCAGNE. — *Merlin Coccaie* ou Coccaye, héros du poème macaronique de Folengo, et qui passe pour avoir servi de prototype à Rabelais.

METAGRABOLISE. — Mot burlesque forgé par Rabelais : « Il y a huit jours que je suis à matagraboliser cette harangue. » Se donner beaucoup de peine pour rien : de ματαιος, fou ; γραφειν, écrire ; βαλλειν, jeter.

METAIL. — Métal.

MIDAS. — Rappelons que Midas régna dans cette partie de la grande Phrygie où coule le Pactole. Bacchus étant venu en ce pays, accompagné des Sa-

tyres et de Silène, ce dernier s'arrêta près d'une fontaine où Midas avait fait verser du vin pour l'y attirer. Quelques paysans qui le trouvèrent ivre en cet endroit le conduisirent à Midas, après l'avoir paré de guirlandes. Le prince reçut de son mieux le bonhomme Silène, le retint pendant dix jours, qui se passèrent en réjouissances, et le rendit à Bacchus. Ce dieu, charmé de revoir son père nourricier, dit au roi de Phrygie de lui demander tout ce qu'il souhaiterait. Midas le pria de faire en sorte que tout ce qu'il toucherait devînt or. *Etc.*

Mimas. — Géant foudroyé par Jupiter et qui fut changé en une montagne d'Asie-Mineure portant son nom.

Mirebalais. — — Ou Mirebaloys, ou Myrabalays, de Mirebeau, en Poitou, où il y avait beaucoup de moulins. Rabelais en parle souvent, notamment dans ce passage de *Gargantua*, chap. xi : « Et pour s'esbatre comme les petitz enfans du pays, lui feirent un beau virollet des aesles d'un moulin de Myrabalays. »

Mitoüard. — Comme *mitouin* et *miton,* ce mot désigne le chat et s'emploie tantôt substantivement, tantôt adjectivement. De *mitis,* doux ; mais, en français, avec le sens péjoratif de doucereux.

Mitre. — On faisait porter la mître aux filles dissolues et aux proxénètes en les promenant à dos d'âne, nues et montées à rebours.

Moine-bourru. — Moine-bourru, fantôme légendaire qui courait les rues de Paris la nuit, le temps de l'Avent, et qui rudoyait les passants.

Molu'. — Morue.

Moregard. — Ou Mauregard, célèbre astrologue et pronosticateur, qui finit aux galères de Marseille. Il est l'auteur d'almanachs et d'écrits divinatoires. Cf. *Lettres de Malherbe à Peiresc*, janv. 1614, et *Var. Hist. et Litt.* II, 211.

Morgant. — Qui a de la morgue.

Morguette. — Mine, grimace. Dérivé de *morgue.*

Maitre-Mouche. — Scaramouche? Cf. *Le Ballet des Quolibets dansé au Louvre,* dans notre éd. des *Œuvres Satyriques du Sr de Sigogne*, Paris, *Bibl. des Curieux*, 1920, p. 286.

Mounins. — Le *Dict. Roman, Wallon, Celtique et Tudesque*, 1777, et le *Glossaire* de Roquefort donnent *singe* comme synonyme de *mounin.* Faut-il entendre que des figures grotesques et articulées accostaient certaines orgues, ou bien, au propre, qu'il s'agit de véritables singes que les bateleurs mon-

traient sur des orgues portatives ?

Mules (vos fières). — L'épithète de fières convenait aux mules ou socques, lesquelles étaient montées sur des patins de bois ou des talons très élevés.

Mutir. — Terme de fauconnerie, employé plaisamment ; parlant de l'homme : Fienter.

Nembroth. — « Un des esprits que les magiciens consultent. Le mardi lui est consacré et on l'évoque ce jour-là : il faut, pour le renvoyer, lui jeter une pierre ; ce qui est facile. » (Collin de Plancy, *Dict. Infernal.*)

Niflesest. — La dame Niphleseth, royne des Andouilles. Cf. *Pantagruel.* L. IV, 42.

Noirci (noir a). — Cirage à *noircir* les bottes, que l'on criait dans les rues.

Orepeau. — *Oripeau,* feuille de laiton battue imitant grossièrement l'or.

Orpiment. — Il s'agit ici de l'orpiment dit des *philosophes*, ou soufre. Mêlé à la chaux vive, il servait de dépilatoire.

Pacolet (cheval de). — Cheval de bois enchanté qui portait en un moment un homme à mille lieues. C'est dans le Roman du cycle des Douze Pairs, *Valentin et Orson,* que l'on trouve le cheval de Pacolet. Rabelais, Liv. II, 24, *in fine :* « Et feust ce Pégase de Perseus ou Pacolet, que devant eulx je n'eschappe gaillard. »

Pantalons. — De *Pantalon,* bouffon de la Comédie italienne, qui dansait d'une façon extravagante et portait le *pantalon* napolitain.

Panteine. — Filet d'oiseleur.

Pantiere. — Filet à prendre les oiseaux.

Parangonne (me). — Me compare.

Paranymphe. — En grec, celui qui est auprès de l'époux, c'est-à-dire celui qui conduisait par honneur l'épouse chez l'époux, faisait les honneurs de la noce et l'éloge du marié. « Maintenant, dit Furetière, il n'est en usage qu'en l'Université de Paris... Le Chancelier de Notre-Dame fait l'éloge de tous ceux qui sortent de Licence les uns après les autres, et quelques jours après ils reçoivent la bénédiction de Licenciez dans la Chapelle de M. l'Archevêque. Il se dit aussi de l'éloge qu'on fait de quelqu'un dans une compagnie. On a fait votre *paranymphe* en bonne compagnie. »

Parie (le pigeon). — S'apparie ; de *pariade*, terme d'oisellerie qui désigne la saison où les perdrix s'accouplent.

Parme (princesse de). — Allusion dégoutante qui s'explique assez par l'industrie alimentaire qui se fait à Parme.

Patac. — « Monnoye d'Avi-

gnon, qui vaut un double. Il a cours et est assez commun dans la Provence et le Dauphiné. » (Furetière.)

PATAR. — Petite monnaie valant un sou.

PEDETENTIM (ou PEDETENTIN). — Pied à pied, tout doucement.

PELISSE. — « Robe de chambre fourrée, faite à peu près comme les vestes de dessus que portent les Turcs. » (Furetière.)

PELISSON. — « Jupe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. On l'a dit aussi des robes de chambre fourrées qu'on portoit autrefois. Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins ; ou de l'Italien *pellicia*. » (Furetière.)

PICROCOLES. — Edouard Fournier fait remarquer dans ses *Variétés hist. et litt.*, t. IV, 40 (Note aux *Ambitieux de la Cour*) que Pichrocole est un roi visionnaire inventé par Rabelais, et qui n'avait rien de la philosophie de Pangloss que d'Esternod prête aux savants qu'il baptise ainsi.

PICQUENT. — « Tout comme nous *picquent* les bêtes », c'est-à-dire qu'elles forniquent.

PIERRE DE PROVENCE. — Héros du célèbre roman de chevalerie et d'aventures intitulé : *Histoire du noble et vaillant chevalier Pierre de Provence et aussi de la belle Maguelonne, fille du roy de Naples*. Voyez Brunet, t. IV.

PIGMALION. — Pygmalion, fils de Bélus, roi de Tyr, et frère de Didon, tua Sichée, son beau-frère, pour s'emparer de ses trésors.

PINCE. — Vol, filouterie. Cf. Marot, *Ep. au Roy, pour avoir esté desrobé :*

Car vostre argent, trop débonnaire [prince,
Sans point de faute est sujet à la [pince.

Ronsard, *He L. des Hym.* X :

le prince
De ceux qui ont les mains sujettes [à la pince.

Cependant, par analogie, le poète désigne proprement ici la main qui ravit quelque chose.

PINTAGORIONS. — Mot corrompu et tiré du grec, dont M. André David, du Cabinet des Médailles de la Bibl. Nat., a su retrouver la véritable forme. « Le mot *Pintagorions*, nous écrit-il, n'existe pas en numismatique. J'imagine cependant, comme vous, qu'il s'agit ici d'une monnaie. Ce serait une monnaie factice, inventée par le poète, et dérivée par lui du mot grec ἀφγύφιον, qui signifie pièce d'argent, et auquel il aurait peut-être attaché l'idée qu'exprime le mot voisin ἀφγυφίς, employé parfois avec le sens précis de *drachme*. Dans cette hypothèse, il fau-

drait lire PINTARGURIONS, et comprendre *pièces de cinq drachmes*, « *écus* » de Crésus, de Midas et de Pygmalion. » Cette rectification nous semble définitive, et préférable à celle que nous avions soumise au savant numismate : *Pentassarions*, à l'exemple de *tétrassarion*, monnaie divisionnaire d'Égypte sous les Ptolémées.

PIOLEZ. — Parés de diverses couleurs.

Le nombre on ne dit point au renouveau des fleurs
Qui les prés piolez bigarrent de couleurs.
(BAIF.)

PISTACHE. — La pistache passait pour aphrodisiaque ; les satyriques y font souvent allusion.

PLEIGÉ. — Cautionné.

PODAGRE (LA). — La goutte.

PONT AU CHANGE. — Le Pont-au-Change était borde de boutiques de changeurs, d'orfèvres et de lapidaires.

POMME DE PIN. — Fameux cabaret, déjà célèbre du temps de Rabelais. Il était situé près de Notre-Dame, dans la rue de la Licorne, et non loin de l'église de la Madeleine, démolie en 1789. Cf. Franc. Michel et Ed. Fournier, *Hist. des Hôtelleries, Cabarets*, etc., t. II, p. 302.

POTE. — *Mais li quanti pote barette*
Non forono jamai estrette.

On peut traduire ainsi cet italien macaronique : « Mais les c.ns usagés ne furent jamais étroits. » Après l'usage, s'entend...

POUPA. — Poupart, nourisson, enfant en bas âge.

POURPRIS. — L'enclos, les environs, les clôtures d'un lieu seigneurial ou propriété particulière; l'habitation même et son jardin compris dans les limites du fossé. On devine ce que le style érotique a nommé pourpris.

PRESTRE-JAN. — Personnage imaginaire, dont la légende remonte au XIIe siècle. Elle contient le récit fabuleux des productions du royaume de ce prince, prêtre nestorien, qui aurait soumis l'Abyssinie. Cf. *Lettre de Prestres Jehans à l'Empereur de Rome*, t. II du *Rutebeuf* d'Achille Jubinal, p. 356.

PYRALIDE. — La salamandre, qui passait pour vivre dans le feu et s'en nourrir.

QUENAUX (LES INNOCENS). — Les gueux ou mendiants qui vivaient dans le Cimetière des Innocents. Il fut longtemps ouvert aux passants. En 1186, Philippe-Auguste le fit clore de murailles. Dans la suite, on construisit tout autour de la clôture une galerie voûtée appelée les *charniers*. Villon en parle dans le *Grand Testament*, strophe CXLIX, et Rabelais, au *Chap.* VII de *Panta-*

gruel : « ... il disoit que c'étoit une bonne ville (*Paris*) pour vivre, mais non pour mourir, car les guenaulx de Sainct Innocent se chauffoient le cul des ossements des morts. »

Raisez. — Rasés.

Rancif. — Ranci.

Ratativer. — Mot burlesque, formé pérojativement sur *retâter*.

Regrateurs de quinquenailles. — Créanciers qui disputaient sur les cinq ans accordés au débiteur auquel le juge avait accordé des *Lettres de répit*, ou qui, de toutes façons, s'efforçaient d'en obtenir quelque chose. *Quinquenailles* est une corruption de *quinquennales*, employé lui-même à tort pour *quinquenelle*, qui désigne les *Lettres de répit*, dans le droit coutumier. On disait *quinquannion* pour le terme de cinq ans.

Regringotoit. — Chantait en resassant le même air ou la même chose.

Renaud de Montauban. — L'un des Quatre-Fils Aymond. Les autres étaient Alard, Guichard et Richard.

Repolons. — Repolon, terme de Manège. Demi-volte d'un cheval, la croupe en dedans, formée en cinq temps. Quelques-uns appellent *repolon* le galop d'un cheval, l'espace d'un demi-mille. (Trévoux.)

Rescrire. — Répondre par écrit : « En rescripvant de ces différens, il me alla souvenir et revint en remembrance. » (Froissart).

Richetales. — Rixdales. Monnaie de divers États du Nord; en français un écu.

Il m'a coûté dix richedales
Pour avoir eu serviettes sales.
(Scarron, *Virg. trav.*)

Rigalisse. — Bois de réglisse.

Riolez. — Bigarrés. « Voilà qui est riolé, piolé, comme la chandelle des Rois. » *Comédie des Proverbes*, Ancien Théâtre, IX, 58.

Rioteux. — Querelleurs.

Robbon. — Ou *robbon*, petite robe.

Rossignols de l'Arcadie. — Les ânes.

Rotonde. — Colet empesé et monté sur carton, que portaient les hommes.

Routi. — Rôti.

Roy Charle. — Au sujet du vers de Regnier, Sat. X, v. 60, M. Emile Roy (*Mél. de Phil. romane)* dit qu'il s'agit de Charles V, dont le portrait ornait, avec celui de Jean le Bon, la petite galerie du Louvre récemment achevée par Henry IV.

Roy de Thune. — C'est-à-dire roi de Tunis. Surnom que portait le Grand Coesre, ou chef des Gueux, à l'exemple du général des Bohémiens appelé *duc d'Égypte*.

SAINCT MAIN. — Saint Main passait pour le patron des galeux. On disait une demoiselle de Saint Main, pour une galeuse.

SAINCT PRIX. — *Priscus*, Evêque de Clermont, qui guérit du mal caduc un diacre que lui avait envoyé l'évêque de Tours. Par la suite, on l'invoqua contre les maladies incurables. La maladie incurable à laquelle le poète fait allusion est l'*insolvabilité*. Il feint que les créanciers enverront le débiteur à Saint Prix pour qu'il le leur guérisse; ou plutôt c'est une façon de l'envoyer promener.

SANGLER LE MULET. — Dans le sens d'allonger, flanquer, donner un coup brusquement, comme si l'on fouettait un mulet, Au figuré, jouir d'une femme.

SAQUEBOUTE. — Trombone à coulisse.

SAYONS. — Casaques.

SCAY-MON ! — Pour : *C'est mon !* (Sous-entendu : mon avis ou mon sentiment). Interjection familière aux XVIe et XVIIe. On l'employait souvent dans le sens de *qu'importe !* et plus souvent hors de propos.

SEIZE LIGNES. — Les seize quartiers de noblesse.

SI. — Pourtant ; cependant ; ainsi. *Si* était encore employé comme particule explétive.

S'IL. — Si il : et pourtant il...

SILLER. — Cligner les yeux.

SIMULACRES. — Dans le sens latin de fantômes, d'apparitions.

SI QUE. — Cependant que ; si bien que ; de sorte que.

SORETTE OU SAURETTE. — Il ne faut pas confondre avec le féminin de *sauret*, qui signifie de couleur jaune tirant sur le brun, et qui désigne aussi le hareng fumé. C'est un terme de fauconnerie qui s'employait pour désigner l'oiseau pendant sa première année, quand il porte son premier plumage, lequel est roux, mais peu fourni. Il faut donc entendre : *Mon Dieu, comme vous êtes peu étoffée !*

SOULAS. — Plaisir.

SOUTAIGUILLE. — Mot inconnu, que nous croyons un italianisme. On peut y trouver le préfixe *sotto*, dessous ; *guille* se référerait à l'ancien français *guiller* ou *guiler*, indépendant de *guiller*, tromper, et qui signifie se *décharger le ventre en diarrhée*. Cf. *Muse Normande*, éd, Lestringant, 1891, t. I, v. 4 ; III, 64, v. 3 ; 265, v. 4 ; et *guilleux*, chieur, t. III, 163, v. 10 et 20. Par *Soutaiguille*, synonyme de *caquerasse* ou *caqueraffe* il faudrait donc entendre un homme qui *fait sous lui*, ou qui ne peut se retenir.

SPOPONDRILLES. — Nature de la femme, petites lèvres de la

vulve ou orifice du vagin. Sur ce mot et ses vicissitudes, Cf. Pierre Louys : *Spondilles, Espondilles,* et *Ospopondilles,* Rev. des Etudes Rabelaisiennes, Paris, 1909, p. 117. Rabelais écrit *spopondrilloches*, V, ch. XXXIII : *Comment furent dames lanternes servies à soupper.*

SUBUCULE. — *Latinisme.* Au propre, tunique de dessous. Au figuré, où l'emploie l'auteur, l'enrobement formé par le pus autour de la verge.

SUROS. — Le suros est proprement un calus qui vient au canon du cheval. Appliqué à l'épée, il désigne quelque défaut de forge, tel qu'un relief.

SUZANNE. — Allusion à l'histoire de Suzanne et des deux Vieillards, qui pour la perdre prétendirent qu'ils l'avaient vue au bain en compagnie d'un jeune homme.

SUSON. — Voir *Val de Suson.*

TABIT. — Tabis, étoffe de soie moirée.

TALONS (COURS). — On disait d'une femme qu'elle avait les talons courts quand elle se laissait aisément renverser sur un lit. On nommait les filles de joie : Nymphes aux courts talons. Cf. Leroux, *Dict. comique.*

TALOTISER. — Frapper. De *taloche*, déformé à la bourguignonne : *talotte.*

TARTRE. — Tarte.

TANDIS. — Cependant, pendant cela. Tandis s'employait sans *que* avant Vaugelas. On le trouve ainsi dans le P. Le Moine et dans Corneille, *Hor.* IV, 2, *et tandis il m'envoye — faire office vers vous de douleur et de joye.*

THÉRIAQUE. — Composition pharmaceutique où entrait en majeure partie l'opium et le haschich, mais que les apothicaires avaient avantage à donner comme de la chair de vipère, pour frapper l'esprit de leurs clients. Aussi ce mot est-il formé de θήρ, bête féroce. La Thériaque servait de contrepoison contre les morsures venimeuses, la colique, les vers, les fièvres intermittentes, et sans doute les cors aux pieds et la chaudepisse. Elle passait pour être le mithridate, modifié par Andromaque le Père sur l'ordre de Néron. On appelait proverbialement les charlatans *vendeurs de thériaque.*

THUNE. — Voir *Roi de Thune.*

TIERCELET. — Terme de Fauconnerie, qui se dit des mâles de quelques oiseaux de proie, comme de faucon, d'autour, de gerfaut, d'épervier, etc. Ils sont ainsi nommés parce qu'ils sont plus petits de taille d'un tiers que leurs femelles. Il se dit par mépris en parlant d'un homme qu'on croit être au-dessous de ce qu'il croit être. (Furetière.)

TIGNE. — La teigne.

TOUSSIR. — Tousser.

TOURDION. — Ou *tordion*, mouvement de danse, contorsions du corps — le plus souvent deshonnêtes, dit le bon Furetière.

TRAINES. — Perdreaux pris au filet du même nom, quand ils n'ont pas la force de voler.

TRIBART. — Au propre : bâton ; au figuré : membre viril.

TRIBOULET. — Fou de Louis XII et de François Ier, né à Blois, vers la fin du XVe siècle, mort avant 1536. C'est de lui que parle Jean Marot dans ces vers du *Siège de Pescaire :*

Petit front et gros yeux, nés grand [et taille à voste,
Estomac plat et long, hault dos à [porter hote.

Ce fut à Triboulet que succéda Brusquet.

TRIQUES-NIQUES. — Choses de rien, bagatelles, querelles sur des pointes d'aiguilles.

« Ce mot, dit Furetière, faisoit un proverbe grec, *thrichoon neîkos,* c'est-à-dire, *dispute sur un cheveu.* D'autres croyent qu'il a été fait de *tricœ*, qui signifie à peu près la même chose en latin, et de *nihil*, qu'on écrivoit autrefois *nichil.* »

TRIPER. — Danser, de *tripudiare*.

« En Languedoc, dit Borel, *ja tripet*, c'est-à-dire rire extraordinairement. »

S'il en patience travaillent
Qu'il balent, et tripent et sailent.
(R. DE LA ROSE.)

Il y eut aussi *tripeter :*

Et tout après moy les feisse
Par vive rage tripeter.
(Ibid.)

TROU DE SAINCT-PATRICE. — Grotte d'une montagne d'Irlande, que l'on croyait être l'entrée du purgatoire, et où les pélerins du saint hermite obtenaient la purification de leurs péchés. Le Saint s'était retiré dans cette caverne afin de se livrer à la prière ; mais il fut tourmenté par une légion de démons qui voltigaient autour de lui sous la forme d'oiseaux noirs : c'est à quoi le poète fait allusion. Cf. Notice sur le *Puy Sainct Patrix*, par Philomneste Junior, à la suite du *Voyage du Puys Sainct Patrix*, Gay, Genève, 1867.

TU AUTEM (LE). — Pour le but, l'issue, le point, l'événement, le nœud.

Je t'apprendrai, Messire Enée,
De ton étrange destinée
En peu de mots le tu-autem.
(SCARRON, *Virg. trav.*)

TRUFFES (DE VACHES). — Autre nom du champignon appelé vulgairement *vesse de loup.* L'auteur l'emploie au figuré pour désigner les mamelons.

TURLUPIN. — Henri Le Grand, dit *Belleville* ou *Turlupin*, l'un des plus célèbres comédiens de son temps, avec Gros-Guillaume

et Gautier-Garguille. Il jouait les valets fourbes et intrigants à l'Hôtel de Bourgogne, et portait le même masque que *le Briguella* du théâtre italien du Petit-Bourbon, si bien que l'on aurait pu les confondre. Il mourut à Paris en 1634. Il avait encore joué sur le Théâtre du Marais. J.-B. Gouriet, *Personnages célèbres dans les Rues de Paris*, Paris, 1811, t. II, 139 sq. Sauval, *Hist. de P.*; Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres de France*, Paris, 1735, in-4°, p. 164.

Val de Suson. — Vallée du ruisseau nommé Suzon, en Bourgogne. Cf. Coulon, *Rivières de France*, II, 79. Ce ruisseau déborde souvent.

Valerant. — Valerant Le Comte, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.

Vautret. — Comédien de l'Hôtel de Bourgogne.

Vert Vêtu. — Allusion aux soupirants des romans de chevalerie, qui s'habillaient de vert par amour, le vert signifiant l'espérance.

Vidase. — Ou *Vid d'aze*, ou *viédaze*. Primitivement *vidaze* signifiait *visage d'âne*, au temps que l'on disait *vis* pour *visage*. Mais ensuite, l'ignorance a confondu *vis* et *vit*, et l'on a donné à ce mot un sens obscène : *vit d'âne*.

Zani Cornette. — Zani Cornetto, plus connu sous le nom de *Zani* tout court. Bouffon de la Comédie italienne.

Zeste. — Membre viril. L'auteur écrit aussi Zest.

Zelotype. — Jaloux.

TABLE DES POÉSIES (1)

	Pages.
Aymant l'autre jour à paroistre	51
Bien que les traicts de Cupidon	LXII
Ce petit Bartole sans tiltres	128
Ceste cruelle me meprise	99
Charmant, joyeux poète, auteur de l' « Espadon »	2
Desternod, ton esprit, arsenac de prudence	XXV
De tant de cavaliers qui vont avec des bottes	3
Devriez vous pas donc, Magdelaine	118
En me traictant comme un valet	90
Espadon digne de memoire	LXI
Espadon plus digne de gloire	LXIII
J'allois, un de ces jours, en guise d'un cadet	41
Laissez moy, je suis en colere	60
L'unique des sujets qui par son element	146
Moy qui suis l'abregé, le portraict racourcy	109
Qui ne le craindroit pas? c'est un monstre, Guenar	163
Satyre, à la nouvelle escrime	LXV
Si converty Guenar vous dites	163
Si l'on me parle davantage	68
Sur mon lict emplastré d'ordure	78
Sur un vieil rebec plein de rouilles	23
Tout ainsi que l'Amour fut cause que Leandre	LXI
Un Theriaque tel seulement tu ne tire	XXXIV
Vous cherchez tant qu'on vous appelle	137
Vous espousez donc ce fantosme	33

(1) Les pièces dont le premier vers est en italique ne sont pas de d'Esternod.

TABLE DES GRAVURES

1. Frontispice de l'*Espadon Satyrique*, 1680.
En frontispice, face au titre.

2. Le Château de Refrauche.
Face à la page VIII

3. Fac-simile du titre des *Desirs Amoureux*, 1614.
Face à la page XXII

4. Fac-simile du titre du *Franc-Bourguignon*, 1615.
Face à la page XXIV

5. Fac-simile du titre du *Catholique Franc-Comtois*, 1619.
Face à la page XXVI

6. Fac-simile du titre de la *Thériaque Françoise*, 1623.
Face à la page XXXIV

7. Fac-simile du titre de l'*Espadon Satyrique*, 1619.
Face à la page 2

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE VII

Ouvrages à consulter XXXVII

Bibliothèque Nationale, cabinet des titres . . . XXXVII

Imprimés XXXVII

BIBLIOGRAPHIE XLII

I. — Œuvres de D'Esternod XLII

A. — Les Desirs Amoureux XLII

B. — Le Franc Bourguignon XLII

C. — Le Catholique Franc-Comtois XLIII

D. — L'Espadon Satyrique XLIII

E. — Recueils collectifs et supercheries . . . XLVII

F. — La Theriaque françoise L

II. — Nomenclature des Poésies dans les Suppléments à l' « Espadon » LI

A. — Édition de Lyon, 1622 LI

B. — Édition de Rouen, s. d. (1625) LII

III. — Documents des Editions LVI

Épitre dédicatoire des *Desirs Amoureux* . . . LVI

Epitre dédicatoire du *Catholique Franc-Comtois* LVII

Approbation du *Catholique Franc-Comtois* . . LVIII

Epitre dédicatoire de *L'Espadon Satyrique* . . LIX

Privilège de *L'Espadon Satyrique* LX

IV. — Pièces liminaires LXI

A Monsieur d'Esternod (*J. Manginelle*) . . . LXI

Pages.

Pour l'*Espadon Satyrique* (*De Boissat*). . . . LXI

Sur l'*Espadon Satyrique*. Aux Dames (*Nicolas Faret*) LXII

Sur l'*Espadon Satyrique*. Stances (*Jaques Manginelle*). LXIII

Au Satyre, sur son *Espadon* (*Henry Fagot*) . LXV

L'Espadon Satyrique I

Sonnet acrostiche et encomiastique, *Dr A. F. C. d'Eternod*. 2

L'Ambition de certains courtisans nouveaux venus. *Satyre I* 3

Le Paranymphe de la vieille qui fit un bon office. *Satyre II* 23

L'antimariage d'un Cousin et d'une Cousine de Paris. *Satyre III* 33

L'importunité à une Damoiselle. *Satyre IV* . . . 41

Le Juif errant. *Satyre V* 51

La mort d'un Perroquet que le chat mangea *Satyre VI*. 60

Le mespris d'une vieille fille du Languedoc. *Satyre VII* 68

La chaudepisse. *Satyre VIII* 78

Le soufflet qui enfla la jouë. *Satyre IX*. 90

Le divorce du mariage. *Satyre X* 99

L'ambition d'une fille exempte de tous merites. *Satyre XI*. 109

La belle Magdelaine. *Satyre XII*. 118

D'un petit Advocat ignorant, se disant mon corrival. *Satyre XIII*. 128

A la Quincaillere, qui n'estoit ny riche, ny noble, et faisoit la Damoiselle. *Satyre XIV* 139

L'hipocrisie d'une femme qui feignoit d'estre devote, et fut trouvee putain. *Satyre XV* . . . 146

Pages.

Contre l'apostat Leandre, autrement dit Constance Guenar. A Messieurs les Pretendus reformez du lac Leman. *Satyre XVI* 163

GLOSSAIRE 169

TABLE DES POÉSIES 199

TABLE DES GRAVURES 201

TABLE DES MATIÈRES 203

FIN

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le dix mars mil neuf cent vingt-deux

par

L'IMPRIMERIE DU BON VIEUX TEMPS

12, rue de Chabrol, 12

à Paris.

PQ
1794
E84E8
1922

Esternod, Claude d'.
L'espadon satyrique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
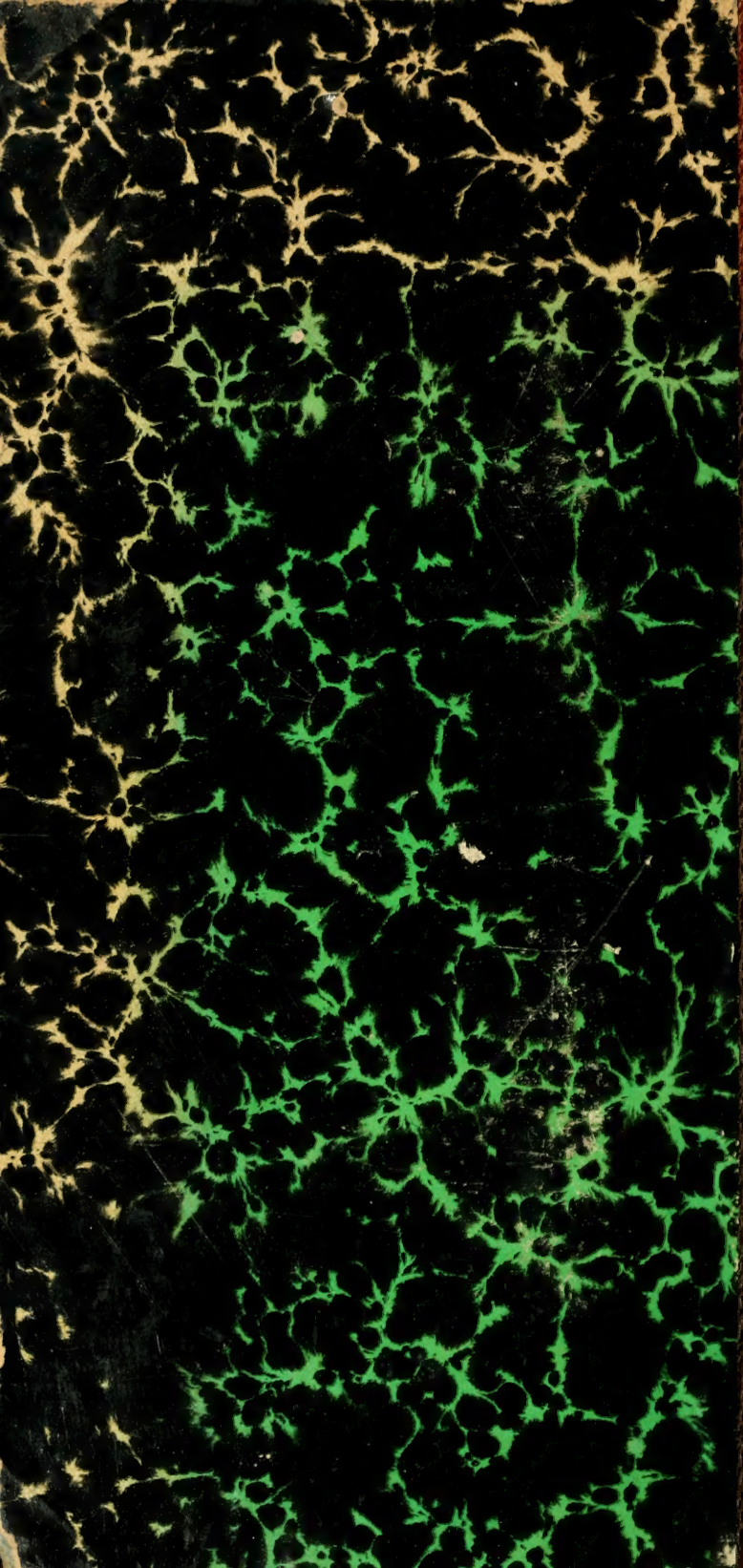
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY